

Avec ce numéro, LA PETITE ILLUSTRATION contenant
la première partie de notre nouveau roman : L'IDYLLE PASSIONNÉE, par M^{me} Yvonne Schultz.

L'ILLUSTRATION

RENÉ BASCHET, directeur.

SAMEDI 4 FÉVRIER 1928

86^e Année. — N^o 4431.

Gaston SORBETS, rédacteur en chef.



LE SÉJOUR EN FRANCE DES SOUVERAINS AFGHANS
Au château de Versailles : le roi Aman Oullah et la reine Sourya vont visiter le parc
Photographie J. Clair-Guyot. — Voir l'article et les autres photographies pages 104 et 105.

LA CHINE A-T-ELLE 300 OU 500 MILLIONS D'HABITANTS ?

Vaste, démesurée est la Chine et si loin de nous qu'elle stimule vivement notre imagination et la conduit à des exagérations compréhensibles. Le chiffre de « Jaunes » grouillant sur cette immensité territoriale nous a surtout préoccupés : nous l'avons voulu colossal, impressionnant. Géographes, historiens, économistes se sont complu, à défaut de statistiques sérieuses, à peupler le vieil Empire d'une énorme masse humaine. On le fait sans grande raison, sur des données qui ne supportent guère la critique, mais qu'importe ! Quelqu'un a lancé un jour le chiffre de 400, de 500 millions même, et tout le monde l'inscrit dans sa mémoire, le répète, nos traités de géographie les premiers.

La densité de la population des vallées apparaît considérable, il est vrai. Les Chinois, incapables, en l'état actuel de leur agriculture et de leur industrie, de tirer des ressources appréciables de régions accidentées, montagneuses, ne peuvent que s'entasser à l'extrême dans les plaines.

Les voyageurs, trompés par ces agglomérations anormales, se sont trop pressés d'en tirer des déductions hasardeuses. Prenant comme base de comparaison la moyenne d'habitants des grandes vallées d'Europe, surpeuplées souvent, ils ont, par une simple règle de trois, trouvé de 500 à 600 millions de Chinois ; les plus modestes, 400. Certains même n'ont pas hésité devant l'estimation fabuleuse de 800 ou 900 millions d'individus.

Cette question du chiffre approximatif ou réel de la population du vieil Empire doit nous laisser d'autant moins indifférents que le « péril jaune » est devenu le thème favori de certaines polémiques que l'on se plaît à agiter devant nous à toute occasion. On en glose généralement d'autant plus que l'on ignore ce qu'il en est, et que l'on serait bien embarrassé de définir et justifier la réalité ou l'étendue de ce leitmotiv. C'est qu'il est donné à si peu de monde de connaître la Chine, dite d'essence « qualitative », je ne sais pourquoi, les races diverses qui la peuplent, leur valeur psychique et physique, donc leur capacité d'action et de réaction.

Mais j'en reviens à la question « population », question d'un réel intérêt politique et économique, qui gagnerait donc à n'être pas envisagée sous la seule forme vague et terrifiante du péril jaune. La Chine a-t-elle 400. 500 millions d'âmes, ou plus encore, comme on le dit ?

En regard de ces fantaisies, est-il possible d'évaluer le chiffre approximatif, sinon exact, de la population de la Chine ? C'est ce que je voudrais tenter de faire ici en me référant : 1° à un recensement officiel récent ; 2° à des considérations dont le poids n'échappera à personne, car elles résument vingt années d'étude sur les lieux ; 3° à quelques statistiques personnelles.

LE NOMBRE DE FAMILLES EN CHINE

Le dernier recensement opéré par les soins du Ming Tcheng Pou (ministère de l'Intérieur) fournit un total de *familles* de 59.824.918. Ce système de recensement par famille est le meilleur à appliquer en Chine, en raison de l'absence de tout état civil et de la manie qu'ont les parents de cacher le nombre réel de leurs enfants, par appréhension systématique de toute mesure d'ordre officiel.

Acceptons comme exact ce nombre de 59 millions 824.918 familles, soit, en chiffres ronds, 60 millions. Admettons même que le Chantoung nourrisse à lui seul, comme on l'affirme, 5.377.872 familles. Il n'a cependant qu'une superficie de 145.600 kilomètres carrés, dont la moitié orientale est entièrement montagneuse. Or, si la montagne est d'habitude peu peuplée en nos pays, elle l'est encore sensiblement moins en Chine où les procédés d'exploitation tant agricoles qu'industriels sont très primitifs, cependant que les ressources naturelles en bois et pâturages sont réduites au minimum par la disparition totale des forêts et la dénudation complète des pentes.

Mais les objections les plus graves surgissent

lorsqu'il s'agit d'estimer l'importance numérique des familles. D'après les calculs du Ming Tcheng Pou, le nombre moyen d'individus composant chacune d'elles serait de 6,32. Cela donnerait au Chantoung une population de 30 millions d'âmes, soit 200 habitants au kilomètre carré. Est-ce admissible quand on songe que cette province est traversée, dans la région des plaines, par le « Désespoir de la Chine », qualificatif appliqué au fleuve Jaune et qu'il mérite bien par les famines et les effroyables noyades qu'il a si souvent causées ? De même, on a prêté à Pékin une population de 3 millions d'habitants : or un recensement fait à l'européenne n'en a donné que 700.000.

J'ai signalé depuis longtemps le grand aléa des statistiques chinoises : c'est surtout dans l'établissement de cette moyenne familiale que gît la source des capitales erreurs. Je ne sais si l'auteur de ces calculs se borne à reproduire, de seconde main, des évaluations antérieures, ce que je crois, ou s'il a procédé d'après des vérifications personnelles portant, par exemple, sur des centaines de familles, prises au hasard dans les différentes classes sociales d'une région. En ce cas, la moyenne de 6,32 paraît beaucoup trop élevée.

Si l'on considère, en effet, en dehors de toute statistique, la situation sociale et économique de la Chine, les causes de destruction, de suppressions d'existences presque annuellement opérantes, on concevra difficilement que chaque cellule domestique laisse derrière elle quatre survivants. Qu'on songe à l'action des épidémies, d'apparition fréquente et régulière, s'abattant sur d'énormes groupements très resserrés, où toute hygiène et thérapeutique scientifiques sont ignorées : leurs ravages ne peuvent que s'exercer au « maximum ». Des affections endémiques ou sporadiques, telles que peste, tuberculose, paludisme, ne sont pas moins meurtrières. Sous forme épidémique, les ravages sont stupéfiants pour le médecin européen. J'ai vu à Tehentou, par exemple, en l'année 1905, éclater la fièvre typhoïde : elle a fait en deux mois 30.000 victimes sur une population de 400.000 âmes.

Mais si l'adulte paie un lourd tribut à la maladie, son taux de mortalité est peu de chose comparé à celui de l'enfant : l'écart habituel est considérablement plus marqué qu'en nos pays. On ne pense pas assez à cette lamentable réalité quand on se hâte de vanter la fécondité de la race, le chiffre élevé de sa natalité. Quiconque s'est quelque peu préoccupé de démographie, en Chine, n'ignore pas que plus de la moitié des enfants disparaissent dans le premier âge : les statistiques ne sont que trop éloquentes à ce sujet. Les causes de cette hécatombe de jeunes existences sont bien connues.

En dehors du manque de soins beaucoup plus fréquent qu'on ne pense et dû à l'indifférence maternelle autant qu'à la misère si profonde ; en dehors de l'insuffisance de l'allaitement par des mères débiles, gravement anémiées, comme j'en ai tant vu, vieillies dans leur prime jeunesse, parce que procréatrices avant leur complet développement, selon une déplorable coutume sanctionnée par la loi ; en dehors, dis-je, de ces causes d'athrepsie trop communes, il y a des affections très fréquentes et très meurtrières, comme la méningite tuberculeuse et la phtisie méésentérique due à un mauvais vent (*fong*), paraît-il. Il y a la variole aussi, faucheuse d'enfants, et tout le cortège des entérites qui évoluent en dehors de tout traitement rationnel. D'un autre côté, la syphilis héréditaire, commune à n'en pas douter et non traitée ou fort mal, apporte, avec le rachitisme, un important contingent de facteurs morbides, vite funestes dans les conditions de misère physiologique qu'on sait.

Semblablement, la natalité présente des causes anormales de réduction qui sont loin d'être négligeables et dépassent sensiblement les effets communs à tous les pays. Il y a d'abord la coutume indéniable de l'infanticide et de l'avortement. Lorsque le chef de famille estime qu'il a suffisamment ou déjà trop de bouches à nourrir, il décide de « supprimer » désormais ; il supprimera suivant les circonstances, le rendement de son travail, le *quantum* de ses ressources actuelles ou prochaines. A une naissance nouvelle, d'une fille surtout, il fait un geste, lève la main en l'air ou l'abaisse vers la terre : s'il

l'abaisse, c'est la condamnation du petit être qui entre dans la vie. La matrone le saisit aussitôt par les pieds et lui brise le crâne contre le sol. Le plus souvent, c'est la misère qui provoque cette barbarie. Mais l'infanticide n'est pas le crime du seul gueux : il est aussi celui du riche, du polygame cynique qui fait les frais d'un harem dans un but tout autre que celui de procréer. Lorsque cet homme pratique a le nombre de fils, de « pontifes » suffisant pour officier devant la tablette ancestrale et pour sacrifier aux mânes des ascendants et aux siens, il supprime trop souvent ce qu'il considère comme un excédent. La loi tolère, d'ailleurs, ces pratiques, en reconnaissant au père droit de vie et de mort sur l'enfant. Quant à l'avortement, il est si bien admis qu'on peut voir dans les rues des villes ou dans les marchés des affiches nullement discrètes où des faiseuses d'anges offrent leurs services. Les autorités ne s'émeuvent en aucune façon de cet affichage.

Une autre cause de réduction de la natalité réside dans l'action des facteurs économiques et des redoutables nécessités qu'ils créent en limitant les ressources vitales. Ainsi, l'on peut admettre, sans s'écarter beaucoup de la vérité, que 80 % de la population vivent au jour le jour, sans réserves d'aucune sorte, avec la simple ration d'entretien, même en temps normal, c'est-à-dire dans les bonnes années. Et la limite est si serrée qu'une inondation, une sécheresse prolongée rompent dangereusement la balance, livrant à la famine des millions d'âmes. Dans ces conditions, le nombre des unions possibles se réduit fatalement : la proportion des célibataires — je ne parle pas du célibat volontaire, qui n'existe pas en Chine — devient élevée, celle des hommes surtout. Les femmes, elles, trouvent toujours preneur, car elles deviennent la proie des riches. D'après mes statistiques, la proportion de célibataires atteint le chiffre moyen de 1/6, alors que dans l'Inde, dont les caractéristiques sociales se rapprochent beaucoup de celles de la Chine, il n'y en a que 1 sur 12 entre trente et quarante ans, et 1 sur 20 seulement de quarante à soixante ans.

Les célibataires mâles sont donc fort nombreux en Chine. On ne le croirait pas tant le culte des ancêtres est profondément ancré dans toutes les classes de la société, et le désir d'une progéniture, d'un fils au moins, est intense. Pas de fils pour les sacrifices rituels, pas de paix dans la mort : c'est la survie douloureuse, la tombe déserte, visitée par les seuls corbeaux. Est-il perspective plus poignante pour le Fils de Han ? Mais avant de procréer, il s'agit de vivre, de s'assurer la pitance quotidienne. La capacité physique de plusieurs millions de coolies, dans les conditions économiques actuelles du vieil Empire, ne saurait leur permettre de nourrir une femme, *a fortiori* une famille.

On m'objectera que, s'il y a beaucoup de célibataires, il y a aussi de nombreux polygames, et que cela peut faire compensation. Il faut toutefois tenir compte d'un fait certain et partout véritable : c'est que le polygame se limite toujours. Si soucieux qu'il soit de s'assurer une importante lignée, son lot de femmes produira moins d'enfants au total que si chacune d'elles avait pu contracter une union monogame. D'autant que cette catégorie de privilégiés s'adonne généralement à l'opium, aux excès de table et autres, à toutes sortes d'abus et s'épuise vite.

L'INFLUENCE DE L'OPIMUM ET DE L'ALCOOL

Je viens de faire allusion à l'opium : je n'en dirai pas tout le mal qu'on a cru devoir en dire depuis quelques années, en oubliant qu'il n'y a guère plus d'un demi-siècle que son usage s'est vraiment répandu. Ses méfaits sur la race chinoise datent de peu de temps, en somme, et ont été beaucoup moins graves qu'on l'a trop souvent répété. Seules, les classes riches ou aisées ont pu en abuser, non la masse pauvre si considérable, si largement prépondérante. J'ai vécu des années sur les routes, en contact avec ces prolétaires chinois qui tous ont la réputation méritée de fumeurs d'opium ; je veux parler des coolies, porteurs de toute catégorie. J'ai pu constater que ces pauvres gens, véritables bêtes de somme, abusent rarement de la drogue ; ils n'en absorbent que la quantité nécessaire pour en obtenir une certaine stimulation, utile à l'accomplissement

de leur labeur. L'opium paraît agir sur eux comme une dose modérée d'alcool, vite éliminée par un travail musculaire intense et, partant, inoffensive.

Le taux de natalité n'a donc pu être sensiblement atteint par l'usage de l'opium; seule, la classe fortunée, si peu nombreuse, a pu être touchée dans sa fécondité. Mais il ne faudrait pas exagérer. Peu importe, en définitive, que la limitation de la natalité parmi la classe riche soit accidentelle, d'origine physiologique, ou soit voulue : le résultat est le même.

On a beaucoup dit que le Chinois, fumeur d'opium, n'était guère alcoolique, car les deux vices passent pour s'exclure. J'ai cru longtemps moi-même que la consommation du *chao tsieou* (eau-de-vie chinoise) était peu importante, presque négligeable même. J'ai dû reconnaître mon erreur dès que j'ai enquêté, recherché et compté le nombre de *chao fang* (distilleries). Petites, elles sont à matériel très primitif, à production minime, mais elles se montrent légion. Les autorités, généralement si indifférentes au bien-être du *iu min*, du « peuple stupide », comme on le qualifie officiellement, s'émeuvent de temps en temps quand il y a menace de famine, de l'énorme consommation de grains s'engouffrant dans les distilleries : blé, orge, riz, maïs, sorgho. Elles lancent alors des proclamations plus ou moins suivies d'effet. Quoi qu'il en soit, la Chine fabrique, toutes proportions gardées, autant d'eau-de-vie que nous, qu'elle n'exporte nulle part et consomme entièrement. Depuis quelques années, elle importe même d'Europe des cognacs, des whiskies qu'une certaine classe trouve de plus en plus à son goût. Quant à l'eau-de-vie, très nocive par sa richesse en éther, elle est absorbée pure par toutes les classes, mais elle peut s'ennoblir, tel un produit de cru, et prendre une nouvelle appellation suivant la nature du ferment employé, la valeur et l'arôme des plantes dites « bonifiantes » qu'on y adjoint. Le *ta ku* (grand ferment), particulièrement renommé, constitue une eau-de-vie de prix, presque de luxe, aromatisée avec des plantes à essences, tels notre absinthe ou nos vermouths et bitters. Ce *ta ku* est particulièrement actif et enivrant. Tout Chinois qui se respecte aime à s'en délecter. Il le boit, il est vrai, en petites quantités, mais il n'en est plus de même avec l'eau-de-vie ordinaire : celle-ci s'ingurgite par grandes mesures, au *ouan*, c'est-à-dire au bol plein. J'en étais stupéfait les premières fois, lorsque j'observais les coolies ou paysans attablés dans une auberge. La quantité consommée par les classes pauvres est surtout fonction de leurs disponibilités pécuniaires. Le Chinois n'est rien moins qu'un tempérant, qu'il s'agisse d'aliments ou de boissons. Sa tempérance est fille de sa misère : elle n'est pas une tendance naturelle, quoi que prétendent nos manuels scolaires!

On boit donc en Chine, et c'est de l'eau-de-vie, toujours de l'eau-de-vie, puisque vin, cidre, bière y sont inconnus, sauf dans les grands ports.

De cet alcoolisme, que la suppression de la culture du pavot ne fera qu'aggraver, surtout chez les artisans et les coolies qui ont besoin de stimulant, les méfaits sont manifestes pour le médecin : en dehors des stigmates de dégénérescence, on note la fréquence du rachitisme, de la scrofule, de l'épilepsie et autres névroses, de l'infantilisme, états morbides relevant d'hérédités lamentables. Quant à la natalité, elle ne peut, dans ces conditions, qu'être gravement atteinte.

MARIAGES PRÉCOCES, MATERNITÉS PRÉMATURÉES

Parlant des causes de mortalité infantile, j'ai incriminé les mariages précoces, les maternités prématurées, mais, comme on le devine, il n'y a pas que l'enfant qui pâtit de pareille habitude sociale : la mère en souffre presque autant, paie à la maladie, à la mort un tribut beaucoup plus lourd qu'en nos pays. L'exemple de l'Inde est trop connu pour que j'insiste. Si les femmes s'y trouvent en nombre inférieur à celui de l'homme, elles le doivent uniquement à des mariages hâtifs et à des maternités prématurées. En Chine, où cette coutume est poussée moins à l'extrême, la proportion des femmes n'est pas plus élevée, en raison de l'habitude criminelle de supprimer trop souvent les filles à la naissance ou, si l'on ne les supprime pas, d'en prendre si peu de soin qu'elles disparaissent rapidement, la mère allant quelquefois jusqu'à leur refuser le sein. Dans

nos pays de prospérité superbe, comparés à la Chine, on a peine à croire à de pareilles habitudes : c'est cependant la douloureuse réalité.

Pour en finir avec les conséquences du mariage prématuré, j'ajouterai que si cette précocité des unions élève en un temps donné le *quantum* de la natalité, il ne s'ensuit pas que le chiffre de la population s'accroisse proportionnellement d'autant. Il suffit de rappeler le taux énorme de la mortalité infantile. C'est pourquoi M. Bland, dans une page de son livre *Recent events and politics in China*, n'est point justifié à tant s'appesantir sur l'éventualité d'un accroissement dangereux pour la race blanche. Le grand motif de ses alarmes est que la Chine produit quatre générations pendant que les peuples d'Europe n'en comptent que trois. Le fait est exact, mais est-ce que M. Bland ne constate pas lui-même, quelques lignes plus loin, que la mortalité en Chine est *appalling*, « effrayante » ? M. Bland a-t-il songé aussi que le mariage précoce ne saurait, à aucun degré, favoriser la valeur physique d'une race ? Bien au contraire, il ne peut que lui conférer des tares de débilité malgré la forte sélection naturelle qui se fait par la maladie et la mort. Ces tares constituent, naturellement, un terrain tout préparé pour les dangereuses entités morbides que sont la tuberculose et l'avarie, celle-ci surtout, si commune en Chine, plus encore qu'en Europe, et si mal soignée. Nombreux sont les témoins de leur action : les stigmates de dégénérescence. Ils se décèlent tout de suite aux yeux de l'observateur. Je mentionnerai simplement les stigmates scrofuleux et le bec-de-lièvre, dont la fréquence étonne en certaines provinces. Mais de non moindre fréquence sont les asymétries craniennes et faciales, les malformations osseuses du thorax et des membres, l'infantilisme.

Tout converge donc pour démontrer que le taux de natalité de la Chine, tant prôné et dont on veut nous faire un épouvantail, s'écarte grandement du taux d'accroissement réel des éléments adultes. Où est le bénéfice d'une haute natalité si la maladie, infiniment plus meurtrière qu'en nos pays, si certaines pratiques et aussi de nombreux fléaux accidentels tendent, dans un navrant ensemble, à réduire chaque jour le nombre des vivants ?

A la série des causes physiologiques qui déciment déjà la population de la Chine s'ajoutent en effet ces autres grands destructeurs de vies que sont les eaux, par le débordement périodique des fleuves et les noyades en masse, et les famines qui s'ensuivent. Et que dire, dans un autre ordre d'idées, de l'action des crises politiques dont l'histoire nous apprend la multiplicité en même temps que le caractère sanguinaire, générateur d'effrayantes hécatombes ?

FAMINES, GUERRES, ÉPIDÉMIES

Les famines relèvent autant de la sécheresse que de l'inondation. Le Chinois est un grand insouciant, par suite un grand imprévoyant. Il a fauché toute forêt, — cette forêt qu'il hait d'instinct, — il rase même les buissons ; le plus étonnant, c'est qu'il ne songe point à replanter. Il a ainsi ruiné d'immenses étendues, et les inondations, qui ne se comptent plus, sont d'une régularité, peut-on dire, désolante. Les annales de l'Empire sont pleines du récit de leurs constants méfaits et des famines qu'elles provoquent.

Mais la sécheresse, elle aussi, est, autant que les inondations, la cause de famines à grand rayon de destruction. Il n'est pas nécessaire de remonter bien loin pour en trouver des exemples : il y a celle de 1877-1878, qui engloba le Honan, le Chan-Si, le Chantoung et le Tehéli, soit un territoire d'une superficie de 836.000 kilomètres carrés, causant la mort de 8 millions d'individus, disent les annales. Je citerai encore celles de 1901, 1906, 1910. La dernière — elle ne date que de deux ans — a fait deux millions de victimes. Et il n'a fallu rien moins que l'intervention charitable des colonies européennes et américaines d'Extrême-Orient pour limiter ce désastre. « Récoltera-t-on ou ne récoltera-t-on pas ? » tel est le terrible souci de la Chine, la question angoissante qu'on se pose chaque année en d'immenses districts, sinon partout, tandis qu'en nos pays nous n'avons heureusement qu'à nous demander : « La récolte sera-t-elle bonne ou sera-t-elle médiocre ? » Mais il est vrai que nous sommes d'une autre race

et que la patience stérile et l'immobilité passive sont les derniers de nos défauts.

Oui, la Chine est encore une de ces rares contrées où le pain, le riz quotidien ne sont pas assurés, où l'insuffisance trop fréquente de nourriture anémie la masse de la population et la prépare ainsi aux hécatombes des grandes disettes.

Mais le sombre tableau a encore un chapitre : le pauvre peuple chinois a, dans le cours des siècles, trop souvent souffert d'invasions, de crises sociales ou politiques, de rébellions extrêmement meurtrières, car, chez lui, le respect de la vie pèse bien peu. Il n'y a qu'à se rappeler la révolte, si proche de nous encore (1850-1864), des Tai Ping, qui dura quatorze années et arrosa de sang les provinces les plus riches et les plus peuplées, ou encore celle des musulmans au Yunnan et au Kan-Sou, les massacres un peu plus anciens du Koueitchou, ceux du Setchouen surtout, si effroyables, si étendus qu'il fallut faire appel à huit provinces pour combler les vides qu'ils avaient creusés dans la population. On prétend que la guerre civile des Tai Ping a supprimé 25 millions d'existences ; celle du Yunnan et Kan-Sou (1861-1872), 10 millions. Celle qui dure encore a commencé en 1911 : on estime qu'elle a, jusqu'ici, coûté 20 millions de vies humaines. Il y a probablement exagération, mais combien de temps ne faudrait-il pas à la race la plus prolifique, la mieux sustentée, pour se relever de pareilles saignées ? *A fortiori*, au peuple chinois si peu capable de production régulière et abondante, proie facile pour tous les fléaux, tant il organise mollement la lutte contre eux.

Chaque nouvelle année de séjour en Chine n'a fait que confirmer pour moi ces observations. J'avais aussi constaté, non sans étonnement, que l'agriculture chinoise n'est que du jardinage, que le rendement des céréales est médiocre, d'autant que l'habitude de récolter prématurément est invétérée. Durant mes voyages, je m'étais surtout rendu compte qu'il existait de vastes étendues d'où l'habitant ne sait rien tirer ou bien qu'il n'utilise qu'au minimum, les rendant même de plus en plus stériles par un déboisement absolu. En outre, il n'y a point de troupeaux dans toute la Chine proprement dite ; l'élevage, en dehors de celui du porc, qui est minime, est réduit presque aux animaux de labour et de transport.

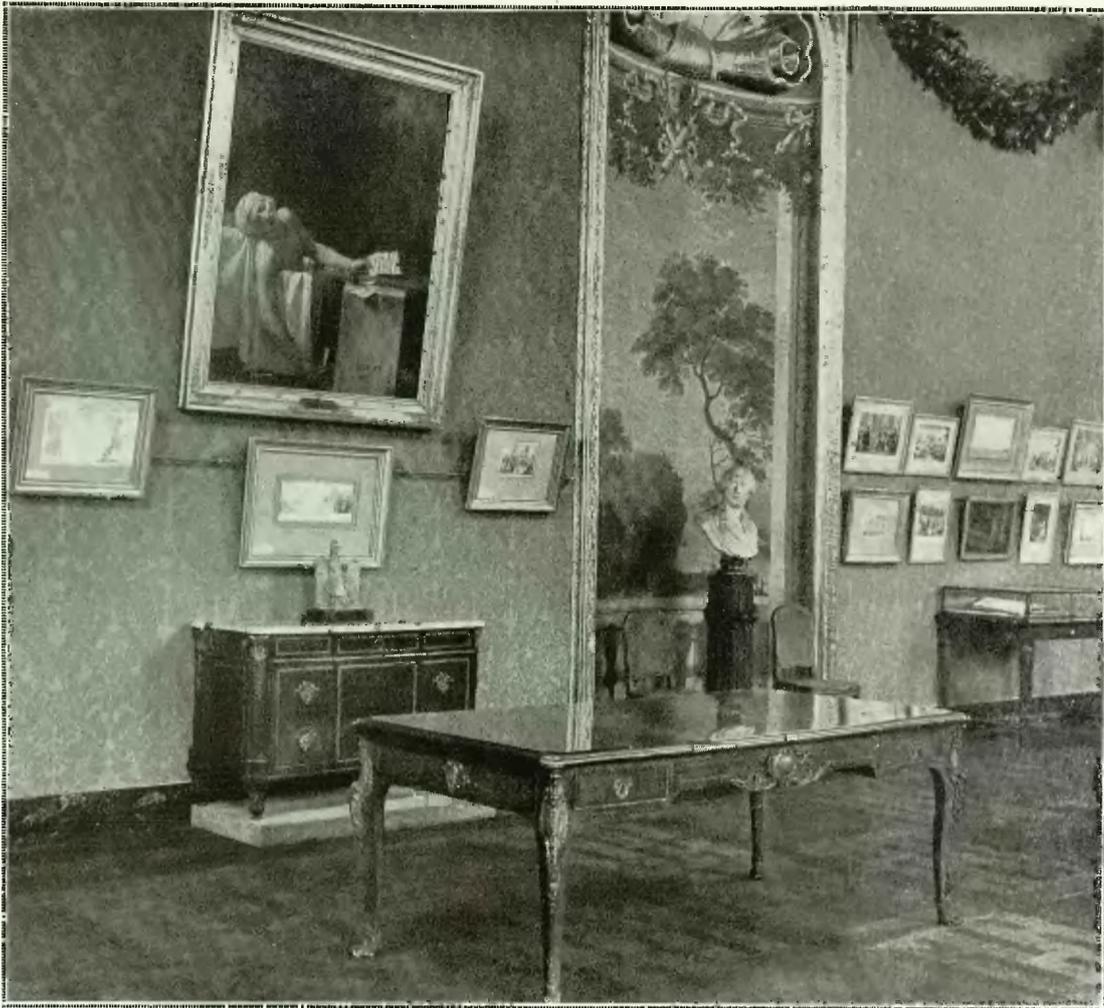
Je fus ainsi amené à me poser cette question : « Comment la Chine, en son état actuel de civilisation, avec le développement si médiocre de son industrie et de son agriculture et l'insuffisance totale de son élevage, pourrait-elle nourrir l'énorme population qu'on lui prête ? En supposant qu'elle y parvînt, comment pourrait-elle conserver pareille masse humaine et la sauvegarder contre le plus grand ennemi de l'homme, la maladie, surtout à forme épidémique ou endémique, puisque l'origine, le mode de contagion de maladies aussi meurtrières que la peste, le choléra, la fièvre typhoïde, etc., lui sont ignorés et, par suite, les moyens de prévention ou de guérison ? »

Il n'est pas jusqu'à la lutte contre les famines périodiques qu'il est impossible d'organiser efficacement, car les moyens de communication sont si précaires et le transport des céréales si onéreux, en dehors des voies fluviales, qu'il devient prohibitif dès que la distance grandit quelque peu, puisqu'il se fait encore à dos d'homme dans la plus grande partie de la Chine.

C'est pourquoi un pays où tous les fléaux font rage, où la misère physiologique est intense et la résistance vitale atténuée, ne saurait avoir l'énorme population de 400 ou de 500 millions d'âmes qu'on lui prête.

C'est ce qu'ont démontré mes statistiques personnelles établies sur des milliers de familles prises au hasard, dans toutes les classes, d'après la moyenne des survivances d'enfants.

Malgré la forte natalité chinoise, cette moyenne n'est que de 2,7, soit un total de 4,7 par ménage en ajoutant le père et la mère. Multipliez maintenant cette moyenne 4,7 par le nombre des familles, soit 60 millions, et jugez de l'énorme exagération du chiffre de la population chinoise.



Un coin de l'exposition, dans la galerie Mazarine.

Au premier plan, la table sur laquelle fut étendu, aux Tuileries, Robespierre blessé dans la nuit du 9 au 10 thermidor; au mur, le « Marat » de David; au-dessous, sur le meuble, statuette de la République assise par Chinard; plus à droite, le buste de Bailly, par Pajou.

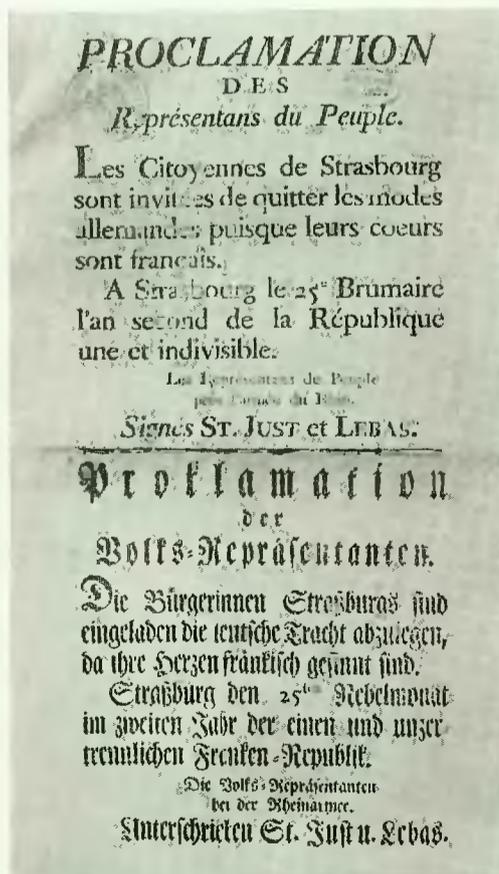
L'EXPOSITION DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Une nouvelle exposition s'est ouverte depuis le 27 janvier à la Bibliothèque nationale. M. Roland-Marcel et ses savants collaborateurs, après nous avoir donné, au début de 1926, un si remarquable ensemble sur le siècle de Louis XIV, continuent aujourd'hui par une vivante et très attachante évocation de l'époque révolutionnaire. Cette manifestation coïncide avec un fait tout récent qui marquera dans l'histoire de la Nationale : le groupement autour d'elle des

bibliothèques Mazarine, de l' Arsenal, Sainte-Geneviève, des bibliothèques et musée de la Guerre dont la réunion formera un faisceau de cinq établissements étroitement unis.

L'exposition de 1927 se tient, comme les précédentes, dans la galerie Mazarine, où le public peut admirer un choix de gravures, de dessins, de peintures, de documents, de livres et de médailles qui lui permettront de suivre, chronologiquement, l'histoire de la Révolution de ses débuts à la fin du Directoire.

Pour mettre en valeur cet ensemble, on a eu la très heureuse inspiration d'ornez les murs de guirlandes de feuillage et d'une soixantaine de drapeaux, décor qui donne l'impression d'une de ces fêtes organisées au début de la Révolution. Ces drapeaux sont



Les conseils impératifs d'une proclamation de l'an II aux Strasbourgeoises, dont une gravure de l'époque montre la silhouette en costume français.



Lise Roland, par Philippe Roland (1789).

ceux des sections qui ont figuré à la fête de la Fédération au Champ de Mars, le 14 juillet 1790; tous sont reconstitués; certains ont été envoyés par la ville de Strasbourg et portent les noms des régiments formés dans cette ville.

Il n'est guère possible, dans le cadre forcément restreint de cet article, d'analyser, voire même d'énumérer, tous les précieux souvenirs entassés là dans un pêle-mêle qui n'est qu'apparent, mais que règle et distribue un souci très averti de donner l'essentiel, la caractéristique et comme la fleur de cette époque si passionnante. Au surplus, si cette exposition a été organisée pour le grand public éclairé, les érudits, cependant, n'ont pas été oubliés, et M. Roland-Marcel a tenu à laisser un souvenir pour les travailleurs en publiant un catalogue, rédigé par ses collaborateurs, qui n'est pas une sèche énumération des objets exposés, mais un volume de critique historique, presque tous les numéros étant accompagnés de renseignements exactement contrôlés.

Ce qui frappe, au cours d'une visite même rapide, c'est la variété et la diversité d'origine des souvenirs exposés : l'art populaire des imagiers y figure à côté de l'art officiel et des documents les plus hétéroclites (affiches, proclamations, autographes, pièces de bronze et d'argent et jusqu'à une gravure représentant la machine proposée à l'Assemblée nationale dans un but humanitaire par le docteur Guillotin) qui sont la petite monnaie au jour le jour de la grande histoire.

Voici au hasard un exemple de la mode patriotique en province : une estampe coloriée de la *Belle Alsacienne*, qui s'est mise en costume français et porte, ainsi que sa fille, une cocarde républicaine, pour se conformer à la proclamation des représentants du peuple près de l'armée du Rhin, les terribles Saint-Just et Lebas, engageant, en des termes d'une concision tranchante, les citoyennes de Strasbourg à quitter les modes allemandes, puisque leurs cœurs sont français (25 brumaire an II).

Plus loin, les réformes de la Convention pour le calendrier et la numération décimale nous valent deux jolies compositions du célèbre Debucourt sur le calendrier républicain et la nouvelle division du jour.

Nous ne pouvons énumérer tous les portraits des personnages de la Révolution rassemblés ici.

Quelques-uns sont des pièces de premier ordre, tel le tableau prêté par le Musée des Beaux-Arts de Bruxelles montrant Marat assassiné, œuvre maîtresse du peintre David; il fut donné par Jules David, parent de l'artiste, au Musée. Il avait figuré dans la salle de la Convention, avec un tableau montrant Le Peletier de Saint-Fargeau sur son lit de mort. De cette toile, également de David, et qui a disparu, il nous reste une gravure dont l'épreuve, mutilée, exemplaire unique, figure à l'exposition, la planche et toutes les autres épreuves ayant été détruites par la famille.

Une délicieuse gravure au pointillé, d'après Boilly, nous fait connaître la seconde femme de Danton, Louise-Sébastien Gély, qu'il épousa le 17 juin 1793. Elle présente un instrument d'optique à un charmant bambin, Antoine Danton, fils de Gabrielle Charpentier, la première femme du célèbre tribun.

Signalons encore un dessin de Tassaert d'après Harriet et représentant un épisode de cette journée du 31 mai 1793, si fatale aux Girondins : l'émeute devant la Convention et le président Héroult de Séchelles venant haranguer la foule.

Quelques meubles et sculptures viennent s'ajouter à cette réunion de documents; ainsi la table historique provenant du cabinet de Louis XVI et transférée aux Tuileries, sur laquelle fut étendu Robespierre blessé dans la nuit du 9-10 thermidor an II, table prêtée par les Archives Nationales et placée au milieu de la salle devant

le « Marat » par David, signalé plus haut.

Quelques bustes choisis complètent la décoration. On remarquera, en particulier, à l'entrée de la salle, un buste de petite fille, en terre cuite, celui de Lise Roland, par Philippe-Laurent Roland, un élève de Pajou (1789). Délicieuse fillette qui semble, avec un sourire ingénu, accueillir chaque visiteur et l'inviter à venir examiner tant d'émouvants souvenirs réunis par son arrière-petit-fils, M. Roland-Marcel, qui a su mener au succès cette manifestation.

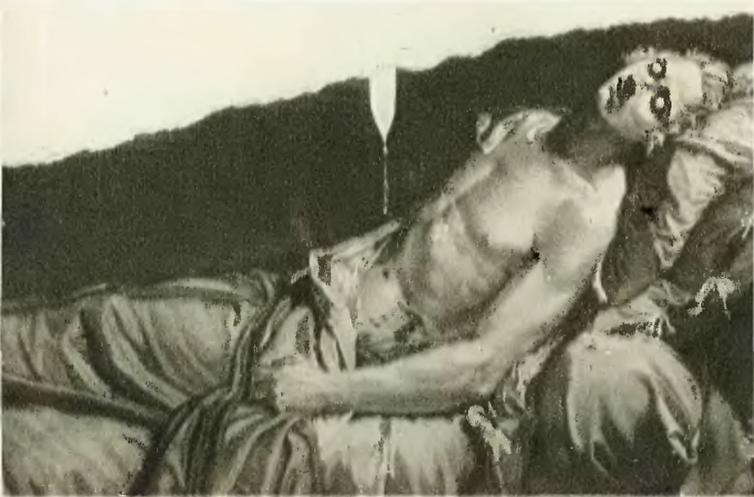
Il serait injuste de ne pas nommer ici ceux qui furent avec lui à la peine : MM. Dieudonné, P.-A. Lemoigne, Emile Leroy, Emile Dacier, Jean Cordey, Du Bus, Jean Babelon, David Le Suffleur, Perrier et Roux, dont on pourra admirer l'œuvre jusqu'au 5 mars prochain en cette galerie Mazarine, naguère si froide et si vide, aujourd'hui si vivante, éclairée du reflet d'un monde disparu et du sourire des jolies visiteuses.



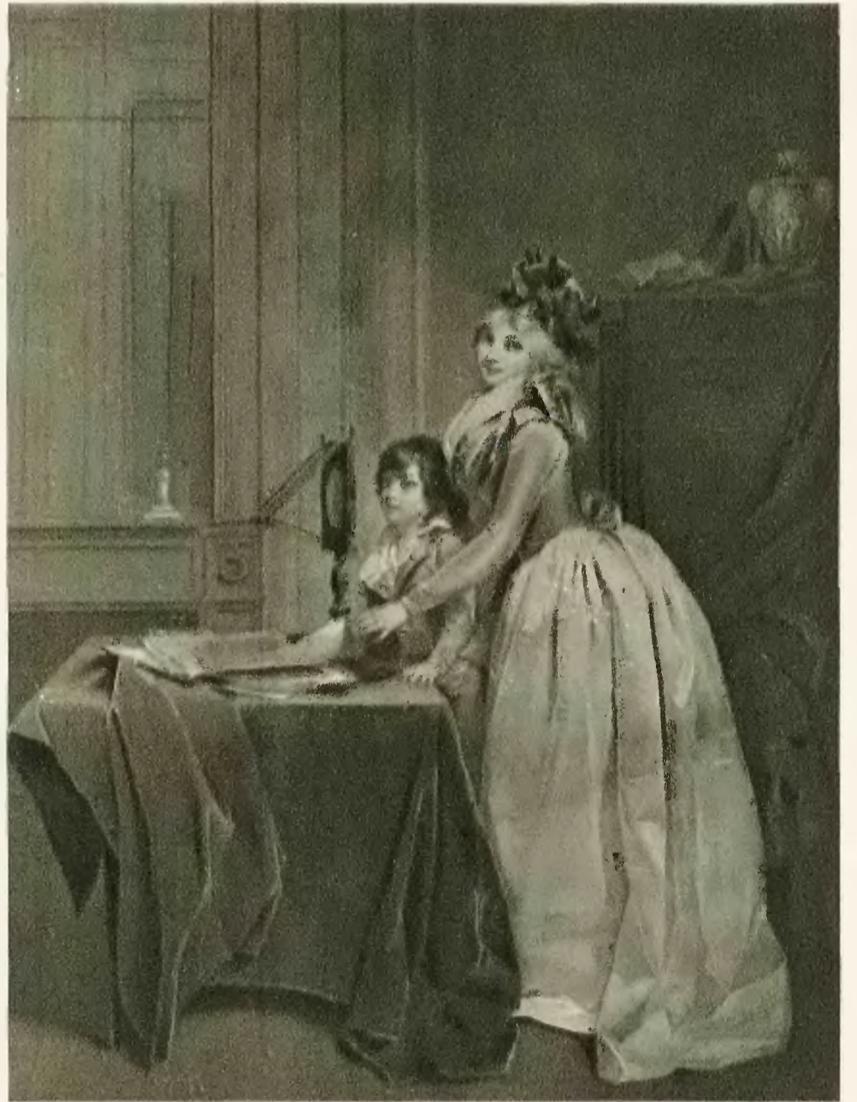
La sortie de la Convention après la proscription des Girondins, le 31 mai 1793 : gravure au pointillé, par Tassaert, d'après Harriet.



En-tête d'un calendrier républicain de l'an II, "par Debucourt.



Le Peletier de Saint-Fergeau sur son lit de mort.
Exemplaire unique et mutilé d'une gravure au burin par P.-A. Tardieu,
d'après un tableau de David aujourd'hui disparu.



L'Optique.
Gravure au pointillé par Cazenave, d'après Bolly,
représentant la seconde femme de Danton.



L'arrivée du souverain à la gare du Bois de Boulogne.

Au centre, le Roi ; à sa droite, M. Paul Doumer, président du Sénat ; à sa gauche, au second plan, M. Fernand Bouisson, président de la Chambre des députés, et, au premier plan, le président de la République donnant le bras à la Reine.



Sur le grand escalier du château de Versailles, après une promenade dans le parc, devant le bassin de Latone et la perspective du Tapis vert et du Grand Canal.

Au centre : la Reine, le Roi et M. Herriot.

LE VOYAGE EN FRANCE DU ROI D'AFGHANISTAN

Photographies J. Clair-Guyot.

LES SOUVERAINS AFGHANS A PARIS

Le roi et la reine d'Afghanistan ont quitté, dans la soirée du vendredi 27 janvier, les appartements qui leur avaient été réservés au Quai d'Orsay, car les trois journées de leur séjour officiel dans la capitale française étaient révolues. Mais ils sont demeurés néanmoins nos hôtes et c'est à l'hôtel Crillon qu'ils sont descendus avec leur suite. Plus librement, à la faveur d'un incognito que respecte le protocole, ils peuvent désormais circuler à leur guise et continuer à voir et à s'instruire. C'est, en effet, un voyage d'un caractère très particulier que le roi Aman Oullah Khan effectue en Occident. Ce monarque d'esprit moderne, qui a pris à tâche de mettre son royaume au niveau de notre civilisation, n'en avait, jusqu'ici, jamais encore franchi les frontières. Il n'était jamais monté en chemin de fer, puisque l'Afghanistan n'en possède point. On imagine facilement quel émerveillement réfléchi et quel perpétuel enseignement doit être pour lui ce



La reine Sourya et M. Briand.

premier contact, depuis longtemps souhaité, avec les grandes nations européennes.

Au palais d'Orsay, dans la chambre tendue de pourpre où il demeura trois jours, Aman Oullah Khan a couché dans le lit monumental où reposa Napoléon, tandis que dans la chambre de la reine un ameublement d'époque évoquait les souvenirs de Marie-Antoinette. Après avoir reçu à l'Hôtel de Ville l'hommage de bienvenue de Paris, auquel les acclamations de la foule, sur tout le parcours du cortège, s'étaient associées, puis échangé avec le président de la République, au dîner de gala de l'Elysée, des toasts amicaux, le roi voulut que sa première visite fût pour la tombe du Soldat inconnu. Il avait revêtu, pour cette cérémonie grave où les honneurs lui furent rendus par une compagnie d'infanterie, la capote de drap vert à parements écarlates et les hautes bottes de cuir fauve qui sont la tenue de campagne de l'armée afghane. Devant la dalle sacrée, M. Painlevé, ministre de la Guerre, lui expliqua le haut symbolisme de la flamme qui brûle perpétuellement sous l'Arc triomphal. Les souverains partirent ensuite en automobile pour Versailles où M. Herriot les attendait. Un déjeuner fut servi dans la galerie basse du palais, puis, sous la conduite érudite du ministre de l'Instruction publique, le roi et la reine parcoururent longuement les galeries, les salles et les jardins, sans oublier Trianon. Que de souvenirs historiques, que d'images grandioses du passé et du présent furent ainsi évoqués sous leurs yeux! Deux tableaux retinrent particulièrement l'attention du roi : celui qui représente les Etats généraux et celui qui lui fait face : *Napoléon distribuant des aigles à ses régiments*. Aman Oullah Khan contempla aussi longuement la table où fut signé le traité de paix, tandis qu'on lui rappelait la séance fameuse. La journée s'acheva par un dîner au ministère des Affaires étrangères.

Le lendemain, vendredi, les souverains visitèrent tour à tour l'Hôtel des Invalides, où la vue du tombeau de Napoléon sembla les impressionner profondément, le musée de l'Armée, dont le général Mariaux, gouverneur des Invalides, leur fit les honneurs, et le Panthéon, puis, après un déjeuner intime à l'Elysée, le musée du Louvre. Le soir, ils recevaient eux-mêmes à la légation d'Afghanistan le président de la République et les personnalités officielles françaises.

Depuis lors, devenus de simples touristes, le roi et la reine ont multiplié leurs visites instructives. Le roi s'est rendu au Parc des Expositions, installé à la porte de Versailles, où il s'est minutieusement fait expliquer les qualités et les destinations de toutes les machines agricoles — tracteurs, charues, faucheuses, batteuses — qui y sont réunies, tandis que la reine, de son côté, s'intéressait au Salon des arts ménagers. Les souverains voulurent aussi voir, à Vanves, le lycée Michelet où leur fils aîné, le prince Hedayat Oullah, a fait ses premières classes. Dimanche, le roi a eu un long entretien privé avec M. Poincaré.

Le séjour prolongé d'Aman Oullah Khan parmi nous est du meilleur augure pour les futures relations intellectuelles et économiques de la France et de l'Afghanistan, pays neuf d'un grand avenir qui, il y a quelques années à peine, était encore entièrement fermé aux Européens. A ce propos, dans l'article de M. Tenèbre sur le Collège français de Kaboul, que nous avons publié dans notre dernier numéro, il était dit que le premier Français qui entra en Afghanistan fut le professeur Foucher, archéologue, à la fin de 1922. Nous avons appris, depuis lors, que le professeur Foucher avait eu, près de quarante ans plus tôt, un prédécesseur, et ce fait à peu près inconnu ou oublié aujourd'hui mérite d'être signalé. En 1885, en effet, un ingénieur français, M. J. Kirchgessner, fut invité par l'émir Abdul Rahman à se rendre en Afghanistan. Une escorte fut envoyée au-devant de lui à Peshawar pour l'accompagner jusqu'à Kaboul. M. Kirchgessner demeura pendant plusieurs mois l'hôte de l'émir, qui le nomma son ingénieur en chef. Il fit la première installation électrique en Afghanistan avec des machines d'origine française et y introduisit les premières machines-outils et agricoles. Il rêvait d'établir entre la France et l'Afghanistan des relations économiques et commerciales suivies, mais les événements firent échouer ce projet et l'Afghanistan, de nouveau, retourna à son farouche isolement. Au moment où le roi actuel a largement rouvert son pays à l'influence occidentale, il n'était que juste de rappeler le souvenir de ce précurseur.

Signalons aussi, à titre documentaire, une particularité dont nous fait part l'agence internationale de presse « Fides » pour la propagation de la foi et le développement des missions. L'Afghanistan, nous dit-on, est sans doute le seul pays du monde où le christianisme soit absolument inconnu. Sur sa dizaine de millions d'habitants, il n'y a pas un seul sujet catholique ou protestant. A plusieurs reprises, des missionnaires ont songé à l'évangéliser, mais le roi Aman Oullah Khan lui-même, qui ne serait pas personnellement opposé à leur venue, a dû s'incliner devant l'intransigeance de ses sujets, ombrageusement attachés à l'Islam.

POLITIQUE ET DIPLOMATIE

LE DÉBAT FINANCIER A LA CHAMBRE

Un grand débat s'est ouvert à la Chambre le 24 janvier sur la politique financière du gouvernement. Des orateurs de tous les partis y ont pris part. On entendit tour à tour M. Bedouce, socialiste, M. Lamoureux, radical-socialiste, M. François-Poncet, de la gauche démocratique, puis d'autres encore, parmi lesquels MM. Baréty, François Piétri et Louis Dubois parlèrent du problème financier surtout en techniciens. Il fut beaucoup question de stabilisation et de revalorisation, et l'on vit, une fois de plus, s'affronter les thèses opposées de ceux qui pensent, comme M. Piétri, qu'il conviendrait de stabiliser, sans plus tarder, notre monnaie au cours actuel et de ceux qui préconisent, au contraire, la temporisation. Mais il est apparu que la Chambre semblait se désintéresser quelque peu de ces problèmes techniques et qu'elle attendait que le débat, qui s'est poursuivi au début de cette semaine, prit, avec de nouveaux interpellateurs, un caractère politique plus caractérisé.

LE PROBLÈME DE LA SÉCURITÉ

En vue de la réunion que doit tenir, à partir du 20 février, le comité d'arbitrage et de sécurité institué par la Société des Nations et que préside M. Benès, toutes les puissances ont été sollicitées de faire connaître leur avis sur les importantes questions qui doivent y être examinées. Un long memorandum, envoyé par le gouvernement anglais, a été livré à la publicité le 18 janvier. Il reprend avec une grande abondance d'argumentation la thèse britannique hostile à l'arbitrage obligatoire et au renforcement des sanctions. Quelques jours plus tard, le 27 janvier, on a fait connaître le texte d'un memorandum allemand, modéré et conciliant de ton, mais tendant à ce que la recherche de la sécurité soit obtenue, d'abord, par le désarmement. L'Allemagne, qui se considère en effet comme désarmée par le traité de Versailles, n'a jamais cessé de réclamer le désarmement des autres nations. Ces deux points de vue — celui de Londres comme celui de Berlin — sont en opposition avec la thèse française, qui lie indissolublement les trois termes : arbitrage, sécurité, désarmement, fonde les deux premières sur l'obligation et les sanctions et n'envisage le désarmement que comme une conséquence de la sécurité procurée par l'arbitrage obligatoire et l'organisation de l'assistance mutuelle.

L'AFFAIRE DES « MITRAILLEUSES DU SAINT-GOTTHARD »

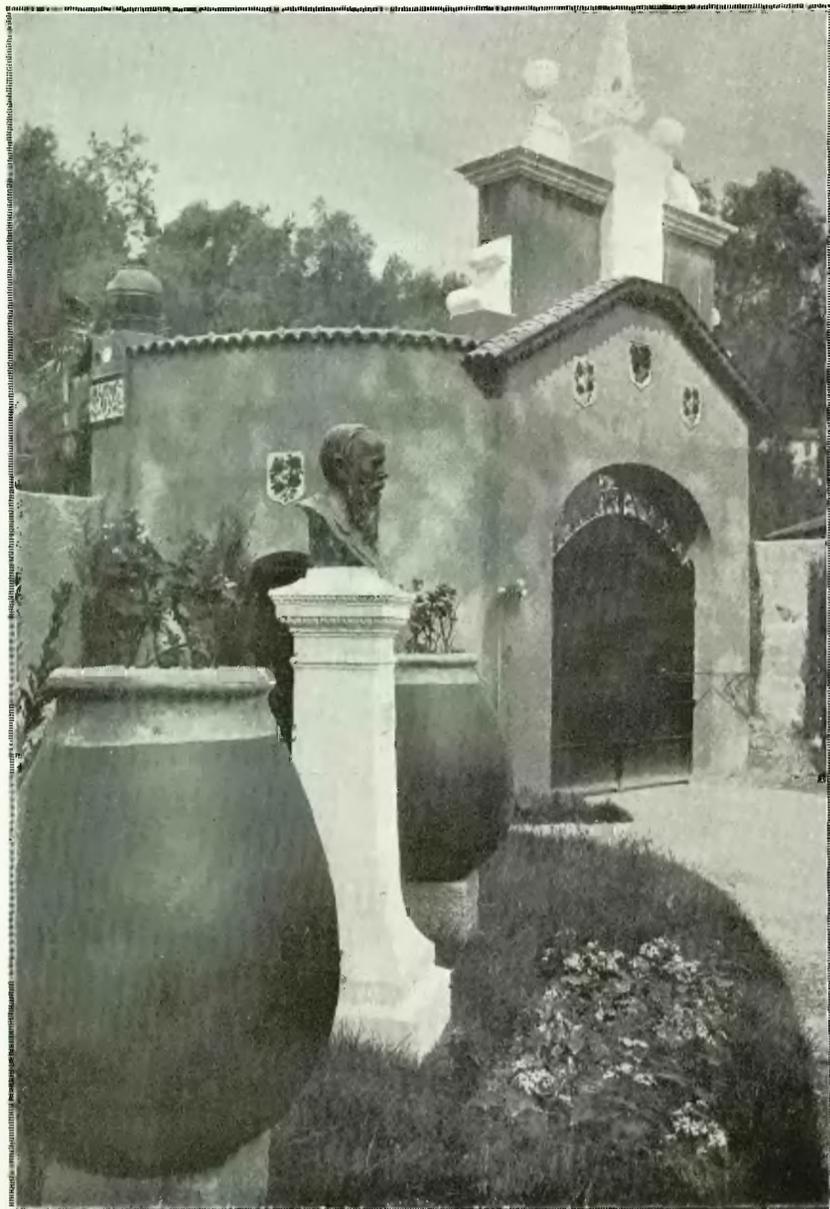
Une affaire de contrebande d'armes, encore fort obscure mais qui n'en demeure pas moins inquiétante, et dans laquelle est impliquée la Hongrie, provoque actuellement, dans les milieux de la Petite-Entente, une légitime émotion. Le 1^{er} janvier, on découvrait, à la gare frontière austro-hongroise du Saint-Gotthard, grâce à la vigilance d'employés de chemins de fer autrichiens, cinq wagons chargés de pièces de mitrailleuses, en provenance de Vérone, qui avaient été dirigés, à la faveur d'une fausse déclaration, à travers le territoire autrichien sur la petite station hongro-tchécoslovaque de Slovensko-Novosto, d'où ils devaient être acheminés sans transbordement vers Varsovie. Cette destination, en elle-même, était suspecte, car la voie directe de Vérone à Varsovie est celle de Vienne et de Cracovie, qui ne passe nullement en territoire hongrois et, d'autre part, la Pologne, n'étant soumise à aucun contrôle militaire, n'avait aucune raison de recourir à ces subterfuges. D'ailleurs, le gouvernement polonais a démenti qu'il eût fait aucune commande d'armes en Italie. Il convient d'ajouter que le gouvernement hongrois a, lui aussi, repoussé toute responsabilité en cette affaire. Néanmoins, les puissances de la Petite-Entente ont décidé de saisir de l'incident la Société des Nations, en mettant en branle la procédure d'investigation dont celle-ci a la charge depuis la suppression du contrôle militaire interallié. — R. L.

LE MARÉCHAL DOUGLAS HAIG

C'est avec un profond sentiment de tristesse que la France a appris la mort du maréchal Douglas Haig, subitement décédé, dans la nuit du 29 au 30 janvier, d'une crise cardiaque. Il n'avait que soixante-six ans. Les grands événements auxquels il prit une part glorieuse sont encore trop présents à la mémoire pour qu'il faille les rappeler longuement. C'est le 15 décembre 1915 qu'il reçut la succession du général French, dont il était le chef d'état-major, à la tête de l'armée britannique combattant en France et dans les Flandres. Il eut le mérite de comprendre, l'un des premiers, que la guerre serait longue et il mit une indomptable énergie à obtenir de l'Angleterre les hommes et le matériel nécessaires à l'effort final. Une de ses proclamations fameuses, de mars 1918, disait : « La victoire sera du côté de qui tiendra le plus longtemps. » En parfait accord avec le maréchal Foch, il sut tenir tant qu'il fallut, jusqu'au jour de l'offensive décisive. Douglas Haig était un grand colonial. Il s'était distingué au Soudan, aux côtés de Kitchener, en 1888,

Sir Douglas Haig.
Portrait par Jules Joëts.

au Natal, auprès de French, en 1889, puis dans la guerre des Boers. Il avait occupé des postes élevés aux Indes et dans la métropole quand la grande guerre le trouva commandant de corps d'armée. Il ne tarda pas à se distinguer en Belgique et en Artois. Au début de 1915, on lui avait confié une armée. Moins d'un an plus tard, il était généralissime. Après l'armistice, il retourna en Angleterre prendre le commandement de l'armée métropolitaine. Sa patrie reconnaissante l'avait créé maréchal, lord et lui avait fait don d'un château et de 100.000 livres. De la France, il avait reçu le grand-croix de la Légion d'honneur et la Médaille militaire. Après Kitchener, French et Wilson, l'Angleterre perd en lui son plus illustre soldat.



Le buste de Dostoïewski à l'entrée de la villa.

L'escalier de Balzac ; au fond, le buste du romancier de *la Comédie humaine*.

LA VILLA DU GRAND ÉCRIVAIN ESPAGNOL, A MENTON. — Phot. Piaget.

BLASCO IBAÑEZ

Le très grand écrivain espagnol, qui avait adopté notre pays, dont il aimait l'histoire, les idées, l'atmosphère, la culture, Vicente Blasco Ibañez, l'auteur de *Mare Nostrum*, *Arènes sanglantes*, *Dans l'ombre et la Cathédrale*, est mort samedi dernier, à Menton, dans sa belle villa Fontana-Rosa, dont nous montrons ici divers aspects.

Blasco Ibañez a été terrassé par une broncho-pneu-

monie aggravée de diabète. Les docteurs Fornari, d'Adhémar et Again qui l'assistaient furent impuissants à enrayer l'évolution fatale, très rapide. M^{me} Blasco Ibañez et le secrétaire du maître, Abel Gracia Azorin, qui prodiguèrent au malade tout leur dévouement désolé, avaient fait avertir les fils de l'écrivain, Siegfride et Mario, qui, partis de Barcelone en avion et retardés par une tourmente au-dessus des Pyrénées, purent arriver au chevet de leur père, dans la nuit du 27 au 28 janvier, une heure environ avant la mort. Pendant son agonie, qui fut longue, l'écrivain

dicta des phrases de roman et montra, par quelques mots prononcés dans son délire, qu'il attachait une dernière pensée à l'organisation de sa villa et de ses jardins.

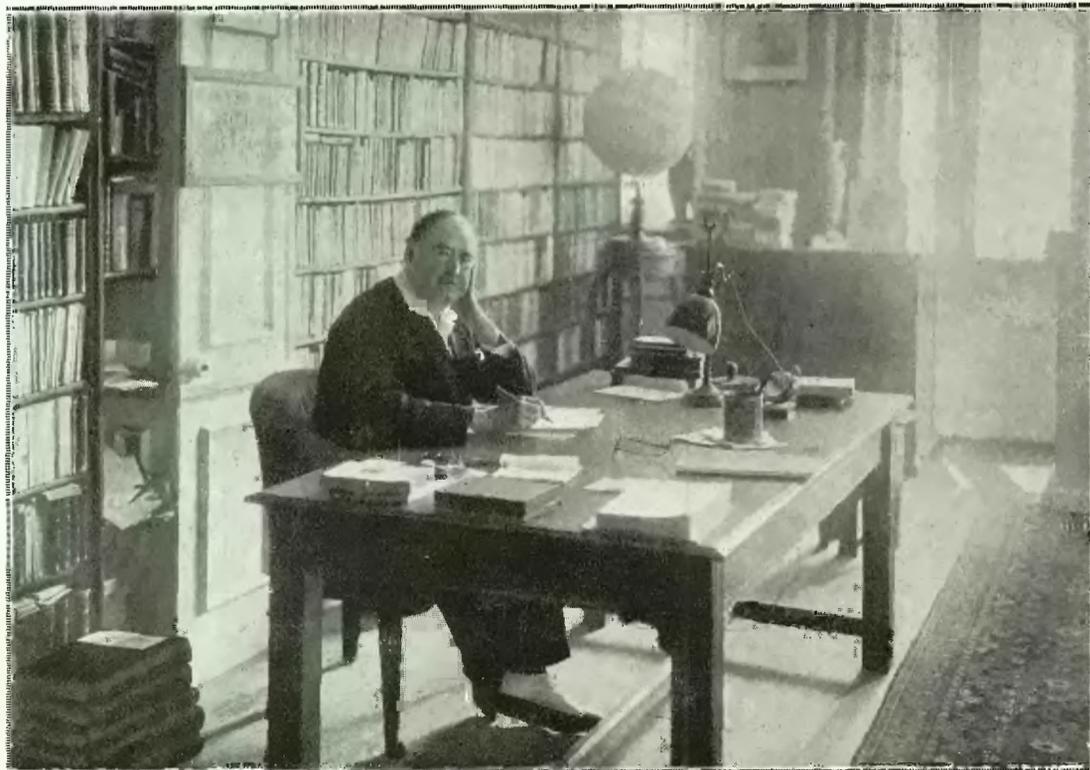
Dans l'après-midi du 28, le sculpteur Bernstam vint mouler le visage et la main droite de l'écrivain dont le corps fut transporté ensuite dans son cabinet de travail transformé en chapelle ardente. L'inhumation a eu lieu à Menton, dans la matinée de mardi, au cimetière du Trabuquet.

Blasco Ibañez était né, il y a soixante et un ans, à Valence, qu'il ne cessa jamais de chérir. Il avait voyagé beaucoup et sa vie fut des plus mouvementées. Député républicain aux Cortès, en 1898, ses opinions très ardentes l'avaient contraint à quitter l'Espagne et l'on n'a pas oublié le pamphlet violent qu'il publia naguère contre Alphonse XIII.

Blasco Ibañez était l'auteur d'une soixantaine de romans dont la plupart, qui obtinrent un très grand succès, ont été traduits dans notre langue. Dès son premier livre, *les Contes de Valence*, Blasco Ibañez s'affirma comme un disciple de Zola et de Flaubert. *La Horde*, publiée à Madrid en 1905, retint l'attention de la critique et du public. Trois ans plus tard, *les Arènes sanglantes* rendirent leur auteur brusquement célèbre. Tout récemment, un de nos correspondants de la Côte d'Azur, M. Pierre Borel, visitait Blasco Ibañez dont il était l'ami et notait les impressions suivantes :

« Tandis que la pluie de janvier tambourine sur la grande baie sa chanson mélancolique, l'auteur des *Arènes sanglantes* me trace un saisissant raccourci de sa jeunesse vagabonde, de ses débuts dans le journalisme et de son entrée dans les lettres.

» Il est issu d'une famille qui voulait faire de lui un fonctionnaire, mieux, un avocat, peut-être même un officier. Fonctionnaire, avocat, voilà des situations qui sont loin d'enchanter le jeune Blasco, déjà pris tout entier par le mystère de l'aventure. Officier plutôt, mais officier de marine, car les lectures du futur romancier ont été, dès son plus jeune âge, des récits de voyages sur la mer lointaine, Robinson Crusé, sa merveilleuse histoire et d'autres récits encore tout imprégnés par la magie des pays mystérieux.



Blasco Ibañez dans son cabinet de travail, à Menton.

NOTRE NOUVEAU ROMAN

« L'IDYLLE PASSIONNÉE »

par YVONNE SCHULTZ

Nos lecteurs trouveront dans notre supplément littéraire d'aujourd'hui les premiers chapitres de *L'Idylle passionnée*, une œuvre nouvelle, absolument délicieuse de M^{me} Yvonne Schultz de qui *L'Illustration* a déjà publié, voilà dix-huit mois, *la Flamme sur le rempart*.

Par la grâce de son art et par son érudition étendue, comme par ses dons de renouvellement, M^{me} Yvonne Schultz occupe dans la nouvelle génération des romancières un rang de privilège. Parisienne de ce Paris qui lui a donné sa verve élégante et souple, l'auteur de *L'Idylle passionnée*, après avoir vécu une partie de sa jeunesse en Angleterre et en Italie, a beaucoup voyagé, de la Palestine au cercle polaire. Elle a rapporté de ces flâneries fructueuses, avec un goût amusé des contrastes, une connaissance de l'humanité que l'on ne rencontre d'ordinaire que chez des écrivains d'âge plus mûr. Les terres excessives ont de bonne heure séduit son imagination neuve. Elles ont prêté leur cadre et leur atmosphère au roman lapon des *Nuits de fer*, un livre de début et pourtant une sorte de chef-d'œuvre qui marquera peut-être une date dans la littérature féminine moderne, — et à l'évocation préévangélique de la *Couronne d'étoiles* dont nous avons entretenu notre public dans une de nos plus récentes causeries littéraires. Mais le monde latin, par son tact, sa culture et ses fièvres, ne pouvait point ne pas saisir un esprit aussi curieux de la pensée et de l'histoire que prompt à l'effusion lyrique.

Car une constante adaptation aux êtres, aux milieux, aux époques caractérise l'œuvre de cette romancière, l'une des plus habiles et des plus artistes du moment. Si, en effet, dans *la Flamme sur le rempart*, la cité millénaire de Carcassonne nous parut reprendre avec vigueur son existence d'autrefois mêlée à la vie moderne, *L'Idylle passionnée*, tout au contraire, réalise le roman féminin par essence, avec du charme, de l'esprit et toute cette poésie sensible, ailée, mystérieuse qui donne ses frissons, ses élans et son secret aux plus ravissantes lettres d'amour.

Surtout, M^{me} Yvonne Schultz nous montre le double visage de Venise : la ville demi-morte réfléchissant dans l'eau glauque de ses canaux la splendeur poignante de son passé et, — s'opposant à cette mélancolie fastueuse, — la nouvelle Venise secouée par la frénésie du jazz, jeune princesse moderne née de la vieille reine de l'Adriatique. *L'Idylle passionnée* est imagée par de ravissantes compositions de Carlos de Tejada.

A. C.



Le buste de Cervantès.

» En attendant de réaliser ses rêves d'aventure, le futur écrivain suit des cours plus ou moins régulièrement. Sa vive intelligence n'arrive pas à se plier aussi bien que le voudrait son père à la méthode scolaire. Il est déjà une plante qui pousse en marge du jardin. Fait aggravant, Blasco commence d'écrire et il n'a pas treize ans.

» Les années passent. Celui qui écrira *Mare Nostrum* est à la veille d'entrer à l'École navale. Pourtant, il ne sera pas marin : il lui manque la bosse des mathématiques. Blasco Ibañez a longtemps, me dit-il, regretté le bel uniforme... Mais le futur romancier est vite résigné. Il voyagera plus tard. Pour l'instant, il s'agit de choisir une carrière. Et le voici écrivant ses premiers articles dans une langue sonore, imagée.

» Le tempérament fougueux de Blasco ne trouve pas à s'employer tout entier dans le journalisme et nous le voyons dépenser son énergie dans des manifestations politiques : « Ces manifestations, » me dit Blasco Ibañez, m'ont valu plus » d'heures de prison que de pesetas. Mais » que c'est beau l'enthousiasme de la » jeunesse, et comme on est heureux de » vivre dans ces emportements ! »

» Arrivé à la soixantaine, Blasco Ibañez avait gardé cette fougue et cet enthousiasme de la jeunesse. Au moral, il ressemblait étonnamment à Gustave Courbet. Ses admirations en peinture étaient Vélasquez, Goya ; en littérature il mettait Balzac au-dessus de tous les maîtres, puis venaient Cervantès, Gustave Flaubert, Emile Zola, Anatole France. Il avait beaucoup fréquenté l'auteur du *Lys rouge* et racontait sur M. Bergeret des histoires savoureuses.

» Il était bon, loyal, chevaleresque. On ne saura jamais le nombre des infortunes qu'il a soulagées. Des gratitudes que lui valut cette bonté, il se défendait comme des éloges sur son courage et sur son talent. Il travaillait sans arrêt. Il dormait à peine. Il a usé ses yeux dans d'in vraisemblables lectures : « Je ne connais » qu'une joie, affirmait-il souvent, le tra- »vail. » « Il me reste tant à faire », me disait-il encore tout récemment, « j'ai là, » dans ma tête, plus de cent ouvrages à » écrire. »

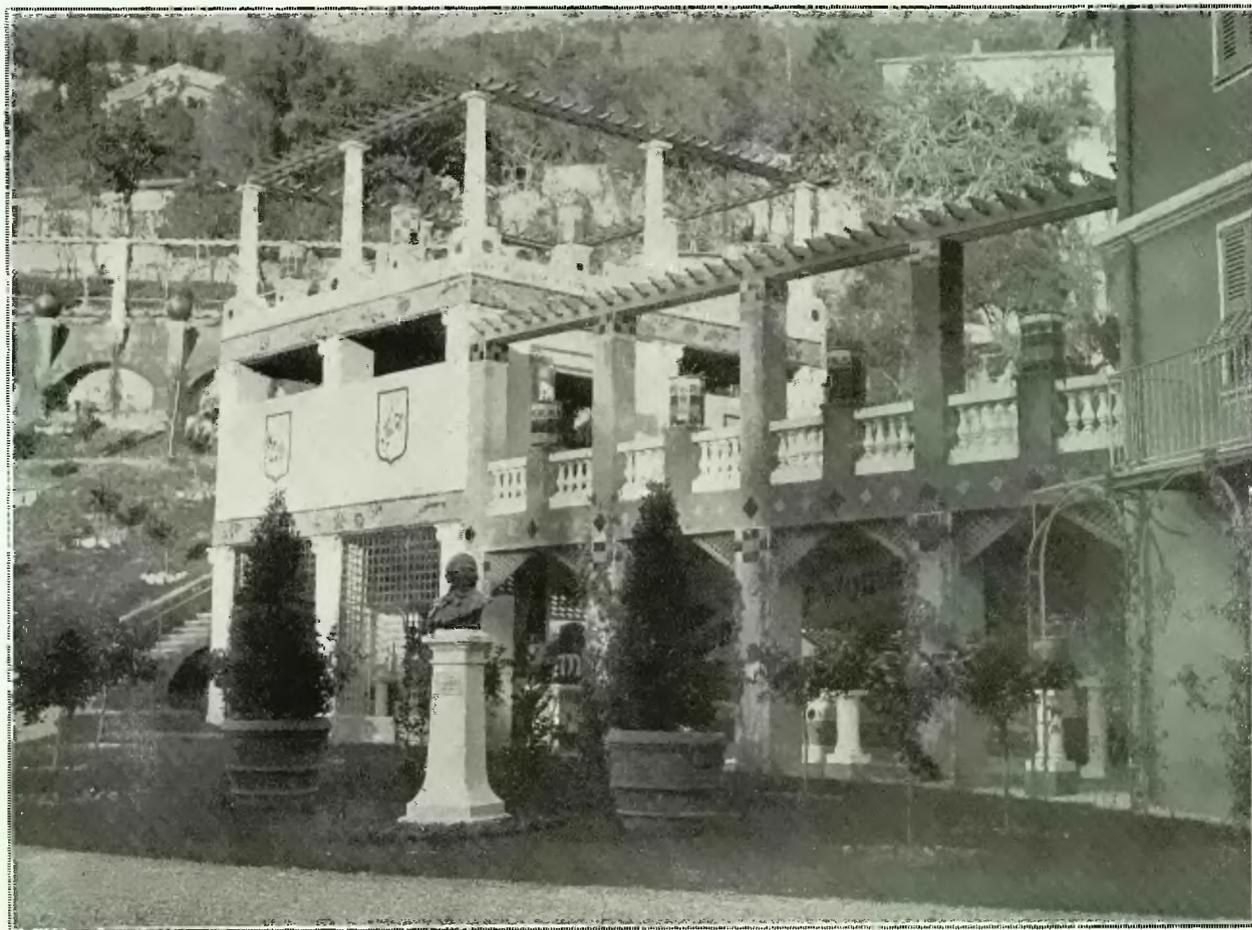
» Le Destin ne lui a pas permis de poursuivre cette création continue. Il est parti en pleine force, en pleine activité... »

Blasco Ibañez réunissait, au moment où il est mort, les éléments d'un ouvrage étendu sur les Croisades et d'un autre, non moins vaste, sur les mystères de

l'Inquisition. Il était en train d'écrire un roman qui se serait intitulé : *la Jeunesse du monde*.

La mort de Blasco Ibañez a provoqué une grande émotion, non seulement en Espagne, mais dans le monde des lettres françaises auquel appartenait le grand écrivain, membre de notre Société des Gens de lettres, et où il comptait de très nombreux amis.

L'auteur des *Arènes sanglantes* avait maintes fois exprimé le désir de faire de sa belle demeure et ses jardins de Menton un refuge fleuri pour les romanciers pauvres. Rêve d'écrivain généreux, conscient des efforts peu récompensés et cherchant à adoucir les injustices. Mais rêve dont seule aurait pu faire une réalité pratique le complément de quelque don ou dotation permettant de faire vivre ceux qui auraient pu trouver un abri dans la belle villa. Il n'en faut pas moins retenir cette sollicitude fraternelle d'un écrivain pour d'autres écrivains.



La pergola et le buste de Flaubert dans les jardins de la villa Fontana-Rosa. — Photographies Wide World

LA QUERELLE GLOZÉLIENNE

On lira plus loin un nouvel article du docteur Morlet signalant la découverte d'un autre « habitat glozélien » à proximité du village de Puyravel, dans la commune de Ferrières-sur-Sichon. La semaine dernière, déjà, le docteur Morlet entretenait nos lecteurs des trouvailles faites au village voisin de « Chez Guerrier », dans la commune du Mayet-de-Montagne. On ne saurait méconnaître l'intérêt de ces fouilles : si, en effet, elles mettent au jour des objets véritablement préhistoriques, il s'ensuit, comme l'écrivait le docteur Morlet, que Glozel « n'est plus isolé ». Le champ des Fradin ferait partie de tout un ensemble dont le sous-sol abonde en vestiges millénaires, et ce serait là un argument très fort en faveur des glozéliens.

D'autre part, le docteur Morlet s'est empressé de réfuter les conclusions du rapport de M. Champion, que *L'Illustration* a résumées. Notre souci d'objectivité nous fait un devoir d'enregistrer aussi cette réfutation, en négligeant toutefois la part de polémique personnelle qu'elle contient : c'est d'ailleurs une caractéristique de ce débat sur Glozel que presque tous ceux qui y prennent part, dans l'un comme dans l'autre camp, échangent des épithètes qui n'ont rien à voir avec la sérénité d'une discussion scientifique.

Le docteur Morlet reproche d'abord à M. Champion l'inexactitude des schémas qu'il a utilisés pour sa démonstration. Il ajoute : « Mais M. Champion a peut-être une excuse : à part quelques rares objets que je lui ai laissés un instant en mains, il n'a pas examiné les pièces du musée. Il les dessinait rapidement pour l'inventaire et les inscrivait sur ses fiches, voilà tout. »

Le défenseur de Glozel conteste ensuite qu'il existe aucune perforation parfaitement cylindrique. Les cônes de préparation, obtenus par percussion à l'aide d'un burin de silex ou de roche volcanique, sont, affirme-t-il, pareils des deux côtés. Les « traînées faites par l'outil » ne se voient pas sur une seule face, mais sur les deux. De plus, les perforations n'ont jamais la même dimension, comme cela se fût produit si l'on s'était servi de mèche en acier.

En ce qui concerne les gravures sur galets, le docteur Morlet invoque le témoignage de très grands artistes modernes, non préhistoriens, qui les ont qualifiées de « véritables chefs-d'œuvre » et observe qu'il ne peut s'agir de « copies de choses connues », puisqu'on ne possède rien de semblable. Il affirme aussi que l'incision varie pour chacun des traits, dont quelques-uns ne peuvent être distingués qu'à la loupe. L'absence de patine n'est pas davantage, à ses yeux, un argument, car on la relève sur certains objets non contestés du musée de Saint-Germain comme la tête de renne du n° 8175 ou le dessin, représentant sans doute un poisson, du n° 60.072 : le schiste ne contenant pas de sels de fer ne se patine que très rarement. Les rayures parallèles des haches polies proviennent non d'une râpe métallique, mais de polissoirs de grès grossier dont les grains gardaient forcément le même écartement. Contre M. Champion, le docteur Morlet produit, en outre, d'autres témoignages, l'un du docteur S. Chauvet, assurant que les harpons de Glozel, bien loin d'être « stupides et inutilisables », constituent, au contraire, un sérieux perfectionnement sur l'ensemble de leurs devanciers, l'autre, de M. Boule, antiglozélien déclaré, reconnaissant que certains ossements de l'âge du renne sont à peine fossilisés. La résistance des pièces de céramique si peu cuites n'a rien d'étonnant, puisqu'il en va de même pour les tablettes de Crète et de Mésopotamie, qui se présentent sous le même substratum et avec le même aspect. Enfin, plusieurs des empreintes de mains, à l'encontre de ce qu'avance M. Champion, seraient absolument nettes et sans retouches.

Après avoir ainsi exposé la contre-argumentation du docteur Morlet, on ne peut s'empêcher d'observer qu'elle ne constitue pas, généralement, une interprétation différente des mêmes faits, mais une négation de ces faits eux-mêmes. De M. Champion ou du docteur Morlet, lequel, toutefois, a vu exactement les objets de Glozel ? Il ne devrait pas être bien difficile de les départager, tout au moins sur la matérialité de certaines constatations, comme de savoir si les perforations sont oui ou non de même dimension et si leurs cônes figurent sur un seul ou sur les deux côtés des galets, si les traits des gravures offrent ou non une régularité d'incision, ou si les empreintes de mains sont ou non brouillées.

Cependant, la commission dite des monuments préhistoriques, qui se tient périodiquement à la direction générale des beaux-arts, s'est occupée de Glozel. Réunie le 28 janvier sous la présidence de M. Dislère, président de section honoraire au Conseil d'Etat, elle a, à l'unanimité moins une voix, voté une résolution ainsi conçue : « La commission, considérant que le gisement de Glozel ne lui paraît présenter aucun caractère préhistorique, propose au ministre de ne pas maintenir le classement actuellement en instance. » Parmi les présents, il y avait là M. M. Boule, l'abbé Bréuil, Capitan, Camille Jullian, Salomon Reinach, etc. D'après le texte même de la motion votée, il semble que M. Salomon Reinach soit celui qui n'ait pu se rallier à l'unanimité de ses collègues. Mais les glozéliens, comme M. Loth et le docteur Morlet, qui a écrit depuis plusieurs semaines une lettre en ce sens

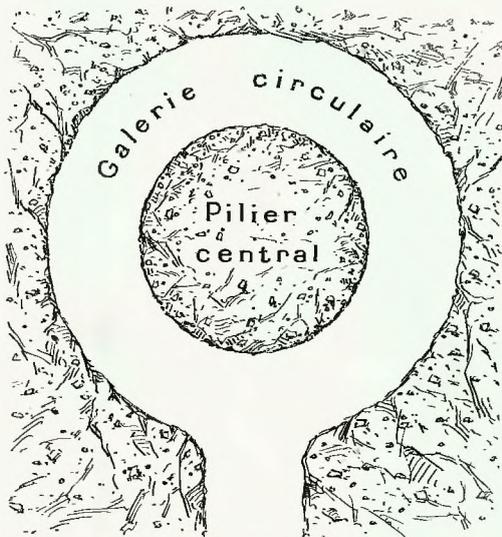
au ministre de l'Instruction publique, sont aussi les premiers à réclamer le déclassement de Glozel. Sur ce point, les deux partis seraient donc d'accord. Le fait est trop rare pour ne pas être relevé. — R. DE B.

UN AUTRE HABITAT GLOZÉLIEN

Il y a treize ans environ, en labourant un champ légèrement incliné, en flanc de coteau, à proximité du village de Puyravel (commune de Ferrières-sur-Sichon), M. Fournier vit le terrain s'enfoncer brusquement sous les pieds d'un des boeufs de l'attelage. Lorsqu'on eut dégagé l'animal, on aperçut un « trou profond » qu'on tenta d'explorer. Puis le propriétaire chercha à combler l'éboulement et il n'en fut plus question.

Cependant, comme on parlait beaucoup, ces temps-ci, de la galerie souterraine de la Goutte-Barnier que M. Guitet-Vauquelin venait de faire ouvrir et de celle de « Chez Guerrier » que son propriétaire, M. Gentil, est en train de déblayer sur ma demande, M. Léon Fradin-Rougères se souvint du « trou profond » de Puyravel. Le 19 janvier, il alla trouver le propriétaire et obtint l'autorisation de déblayer l'excavation. M. Fournier tint à aider lui-même M. Fradin-Rougères dans les fouilles qu'ils entreprirent avec un ouvrier.

Grâce à une tranchée longitudinale, ils arrivèrent à dégager, à deux mètres environ de profondeur, un orifice s'enfonçant en sape dans la colline. Dès que l'ouverture fut suffisante, M. Fradin-Rougères s'y glissa à plat ventre, en s'éclairant d'une lampe électrique. Il se trouva bientôt dans une galerie circulaire qu'il put suivre en entier et regagna la sortie du côté opposé, après avoir contourné une sorte de pilier central.



Coupe horizontale de la grotte artificielle de Puyravel.

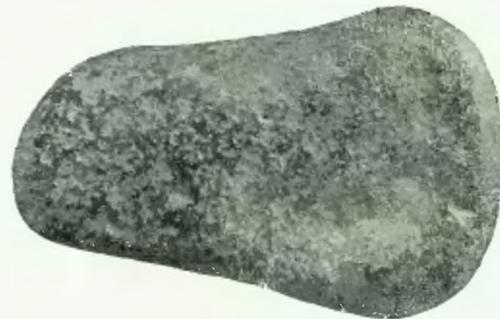
Au cours de la soirée, M. Mansier, instituteur à Ferrières, et plusieurs habitants de Puyravel vinrent aider les explorateurs. En creusant la tranchée qui devait conduire à l'excavation, ils recueillirent, à 1 m. 50 environ de profondeur, des morceaux de charbon de bois et des débris de briques grossières, friables et malléables, de teinte assez rouge.

Le lendemain, M. Luquet, du *Moniteur du Centre*, vint visiter la nouvelle découverte et effectua des recherches avec M. Fradin-Rougères. A l'entrée de la grotte, à peu près au même niveau que la veille, ils recueillirent de nouveaux débris de briques « qui sont, insiste M. Luquet, malléables lorsqu'on les découvre » et « des vestiges de poterie, noirs d'un côté et rouges de l'autre, ce qui semblerait le fait d'une mauvaise cuisson ». M. Fradin-Rougères continua d'agrandir le trou d'accès en piochant avec M. Joseph Baraud. C'est seulement le 22 janvier que je visitai la galerie.

Elle est creusée dans une sorte de roche désagrégée et friable, en voie de décomposition gréseuse. Elle affecte la forme circulaire de la Goutte-Barnier, mais ne possède pas, comme celle-ci, des galeries divergentes sur son pourtour. Elle présente comme dimensions : hauteur, 1 m. 30 ; largeur, 1 m. 20. Le bloc pierreux, formant le pilier central autour duquel a été pratiquée la galerie, mesure 8 mètres de circonférence. La voûte est approximativement taillée en plein cintre. Sur le sol se voit une couche irrégulière de pierres d'éboulis.

J'ai remarqué que les trouvailles de débris de charbon, de morceaux de briques et de poterie n'ont pas eu lieu au niveau inférieur de l'entrée, mais à 50 centimètres environ plus haut, à 1 m. 50 de la surface du sol, sur les côtés de la tranchée d'accès. Ces restes peuvent donc appartenir à une époque plus récente et à des terres de remblai.

Je conseillai à M. Fradin-Rougères d'examiner de près les pierrailles et les terres d'éboulis de l'intérieur



Petite hache en roche basaltique au tranchant poli.

de la grotte, ainsi que les couches noirâtres situées de chaque côté de l'entrée et pouvant appartenir à d'anciens foyers. A ce niveau il découvrit, le lendemain, un morceau d'ocre brune et un beau polissoir en grès fin, de forme allongée, dont les deux faces portent les marques de l'usage due au frottement.

Le 25, il recueillit, à 1 m. 50 environ de profondeur, dans les talus de la tranchée d'accès, des débris importants de poterie dont un morceau possède un rebord. Cette céramique est plus rouge et plus résistante que celle de Glozel.

Mais c'est seulement le 26 janvier qu'allèrent avoir lieu deux découvertes caractéristiques. Ce jour-là, M. Fradin-Rougères était accompagné de M. Mondière, instituteur-adjoint à Ferrières. Tous deux, fouillant, côte à côte, les éboulis de la galerie jusqu'au roc primitif, remarquèrent à proximité du pilier central un galet allongé, de couleur noirâtre. En l'examinant à la lumière d'une lampe à acétylène, dont ils éclairaient le fond de la galerie, ils parvinrent à distinguer, sur une de ses faces, la tête et le cou d'un animal.

Enfin, explorant ensuite l'entrée de la grotte, ils retirèrent de la paroi du couloir d'accès une petite hache faite d'un galet roulé, choisi pour sa forme et dont le tranchant seul est poli.

Le même soir, M. Fradin-Rougères m'avertissait par téléphone et, le lendemain matin, je me rendis sur les lieux avec M. Mallat, membre correspondant des Antiquaires de France.

La petite hache, en roche basaltique, mesurant 6 cm. 3 de longueur, présente un bord tranchant de 4 millimètres, très régulièrement poli et arrondi. Elle n'a subi aucun autre travail.

Le galet gravé, de nature schisteuse, mesure 13 cm. 5 sur 4 dans sa plus grande largeur.

Sur une face se voit la tête d'un animal, avec un cou long et tendu, orné de traits à la partie supérieure, des oreilles rabattues, un front légèrement bombé, un museau fortement allongé et en partie recourbé. Cette sorte d'incurvation se rencontre chez l'élan. L'animal ne portant aucune ramure, il peut s'agir d'une femelle. Mais peut-être faut-il simplement y voir un équidé, au museau plus allongé que d'ordinaire ? Néanmoins, la longueur et la gracilité du cou militent également en faveur de l'élan.

En bas de la gravure se voient trois caractères alphabétiques semblables à ceux de Glozel, et sur l'autre face, trois signes assez superficiellement gravés.

Après la découverte de ces deux pièces, dont l'une fut mise au jour à l'intérieur même de la galerie, il nous paraît que la grotte artificielle de Puyravel peut être considérée comme l'habitat d'une tribu glozélienne. Les tessons de céramique recueillis à l'entrée de la grotte, mais au-dessus du niveau de son aire, pourraient être les débris de la poterie usuelle de ces peuplades, alors que les vases de Glozel, plus ornés et moins cuits, sont votifs et destinés au culte des morts. Cependant, on ne saurait l'affirmer, tout en espérant que l'exploration de nombreuses galeries souterraines, connues dans la région, fournira un jour de nouvelles pièces capables d'apporter la solution de ce problème.

D^r A. MORLET.



Galet gravé d'une représentation animale (femelle d'élan ou équidé), trouvé, le 26 janvier, dans la grotte de Puyravel.



EUGÈNE LAMI. — Une fête en Angleterre.

(Appartient à Frédéric Lami.)

LE CINQUANTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES AQUARELLISTES FRANÇAIS

A l'occasion du cinquantenaire de la Société des Aquarellistes français, une exposition rétrospective vient d'être organisée dans les galeries Georges Petit. Nous reproduisons quelques-unes des œuvres les plus marquantes qui y figurent. Le doyen de la Société, M. Maurice Leloir, a le privilège d'avoir été un de ses fondateurs et de la présider aujourd'hui. Il nous a semblé qu'il lui appartenait, à l'occasion de cet anniversaire, de retracer l'histoire de ce groupement, de rappeler ses buts et de rendre hommage aux grands disparus qu'il a tous connus.

La Société des Aquarellistes français célèbre actuellement la cinquantième année de sa fondation en organisant une exposition rétrospective de ses anciens membres décédés. De toutes les sociétés existantes d'artistes groupés pour exposer leurs œuvres en commun, elle est actuellement la plus ancienne. Elle date de 1878. La Société des Artistes français fut fondée en 1882. L'Union des femmes peintres, les Pastellistes et les autres lui sont postérieures. C'est, il me semble, un vrai titre de gloire, pour une société de quelques peintres, d'avoir vécu cinquante ans en se renouvelant, serrant les rangs à mesure des vides, sans une défaillance. Cette Société, toujours vivace malgré son âge, a réuni tous les maîtres de l'aquarelle, depuis le commencement du dix-

neuvième siècle, qui vivaient encore à l'époque de sa fondation. Elle a ses traditions et respecte ses anciens.



Depuis des siècles, on a peint en délayant à l'eau des matières colorantes. L'aquarelle, pourtant, telle que nous la concevons aujourd'hui, est un art très moderne. Certes, beaucoup de miniatures de manuscrits peuvent être regardées comme de remarquables aquarelles, mais elles étaient des enluminures, et ces merveilles d'art demeuraient enfermées entre les feuilles de parchemin et enfouies dans les bibliothèques.

Si, aux dix-septième et dix-huitième siècles, quelques peintres se servirent de couleurs à l'eau, ce n'était que timidement, pour prendre des notes, pour accompagner de rehauts des dessins. Il y a quelques études de paysages à l'aquarelle par Rubens qui ne rappellent en rien son puissant coloris. Au Louvre, se trouve une petite figure de jeune fille de Fragonard à l'aquarelle. Si le dessin en est charmant, la coloration en est terne et lourde. Les Goncourt parlent quelque part des aquarelles de Moreau l'aîné, « aux eaux tristes et pâles ». Bref, l'aquarelle est née au dix-neuvième siècle, car on ne peut regarder absolument comme appartenant à ce genre les portraits miniatures sur ivoire dont le dix-septième et le dix-huitième siècle produisirent des quantités.

Ce sont les Anglais qui dégagèrent l'aquarelle des limites étroites qui l'entra-

vaient. Certains s'y consacraient presque exclusivement, mais encore avec timidité ; Turner osa lui faire rendre l'incomparable lumière de ses œuvres. Bientôt allait se fonder la Société royale des *Water Colours* qui compte tant d'excellents artistes. Ce fut le jeune Bonnington qui apporta en France la révélation de cet art nouveau, et il faut lire dans le journal de Delacroix la surprise et l'enthousiasme que cette révélation lui inspira. Bonnington, venu à Paris à quinze ans, y fit son éducation artistique à l'École des beaux-arts et chez Gros. S'il était né en Angleterre en 1801, et s'il y revint mourir à vingt-sept ans, il était très Français, par son art. La société de romantiques dans laquelle il vécut — Delacroix, Géricault, Decamps, Colin, Eugène Lami, Isabey, Devéria — bref tout le monde désormais demanda à l'aquarelle de lutter d'intérêt et de fraîcheur avec la peinture à l'huile. Plusieurs s'en servirent pour exécuter d'importantes compositions, de véritables tableaux.

On n'avait jusqu'alors vu peindre de sujets importants qu'à la gouache. Or la gouache, qui est en somme de l'aquarelle, puisque l'eau reste son véhicule, se rapproche de la peinture à l'huile par ses procédés. C'est l'addition du blanc opaque qui éclaircit les tons et donne la lumière, tandis que l'aquarelle pure procède par glacis, le papier blanc jouant le rôle de cette lumière et toutes les couleurs, même les plus foncées, ne figurant qu'en transparence.

Mais, malgré son évolution et ses ambitions, l'aquarelle continuait, aux Salons annuels, à être considérée comme une parente pauvre, art de demoiselles et de pensionnats. Les peintres d'histoire, qui étaient les maîtres au Salon, reléguèrent avec dédain sur la galerie extérieure du Palais de l'Industrie les malheureuses aquarelles dont le soleil, disait Vibert, faisait son déjeuner. On finit par accorder une petite salle, grâce à l'insistance de quelques membres du jury : Neuville, Vibert, Louis Leloir. Ils allèrent jusqu'à oser demander

une médaille pour les ravissantes fleurs de Madeleine Lemaire. On la refusa avec énergie.

Alors, ces artistes, qui, depuis des années, avec Henry Regnault, Meissonier, Fortuny, se perfectionnaient dans cet art charmant de l'aquarelle, décidèrent d'abandonner les Salons officiels et de fonder, à l'instar de la Société royale des *Water Colours*, une association qui organiserait une exposition annuelle des œuvres de ses membres, s'interdisant d'en exposer autre part, même au Cercle de l'Union artistique où ils le faisaient antérieurement.

Vibert, Louis Leloir, Worms et Detaille se réunirent chez ce dernier, appelant à eux Meissonier, Eugène Lami, Isabey, Baron, Français, de Beaumont, Madeleine Lemaire, Gustave Doré, Heilbuth, Jules Jacquemart, Eugène Lambert, la baronne Nathaniel de Rothschild, Roger Jourdain et Maurice Leloir.

La première exposition eut lieu dans la galerie Durand-Ruel. Ce n'était pas sans inquiétude que les exposants de ce groupement si nouveau alors affrontaient le public. Comment serait-on accueilli ? Il me souvient qu'ayant dû à l'influence de mon frère Louis de prendre place, malgré ma jeunesse, parmi tant de grands artistes, je fus pris le soir de l'inauguration d'une telle timidité que j'allai prudemment me coucher.

Le succès avait été instantané et considérable. Trois ans après, nous quittions la rue Laffitte pour inaugurer la galerie Georges Petit, toute fraîche éclose, où nous exposons toujours.

Vibert, excellent organisateur et administrateur, fut notre président pendant vingt ans, jusqu'au jour où, se sentant fatigué, il passa la présidence à Dubufe. A la mort de ce dernier, en 1910, j'acceptais de le remplacer.

**

Des fondateurs de notre Société, Eugène Lami était le doyen. Né en 1800, il est mort en 1890. Je me souviens, quand, dans ses dernières années, je l'accompagnais chez lui après une réunion de notre Société, comme il se redressait, n'acceptant pas le bras offert pour traverser le boulevard, toujours élégant et aimant les jeunes. Son œuvre est considérable ; il restera l'historiographe de toute la société française au milieu du dix-neuvième siècle. Il y a, dans une attique de Versailles, d'admirables tableaux de lui. Il a fait vivre et rendu pittoresque l'époque de Louis-Philippe. Son *Souper au théâtre de Versailles*, son *Entrée de la duchesse d'Orléans aux Tuileries* sont des chefs-d'œuvre.

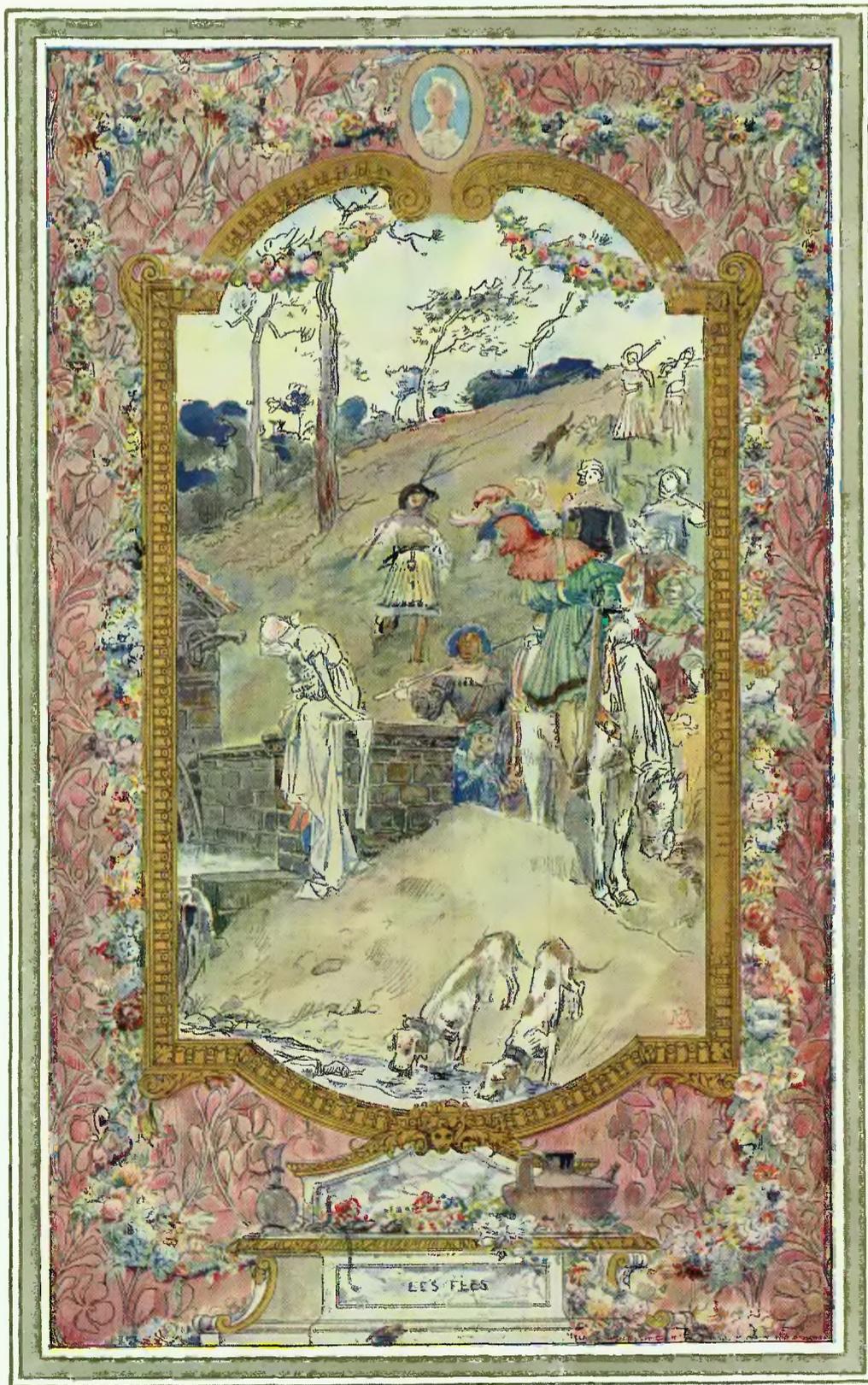
C'était un bien curieux personnage qu'Édouard de Beaumont, érudit, spirituel, distingué et délicat dans toutes ses œuvres, même les croquis humoristiques. On le trouvait confiné dans son atelier de la rue Poncelet, ceint d'un tablier de cuir, ganté de peau, la barbe blanche, vous montrant une à une, sans permettre qu'on y touchât, les magnifiques épées qu'il a léguées à l'État.

D'Eugène Isabey, fils du miniaturiste, né en 1804 et mort à 82 ans, nous ne pouvons montrer que des marines et des paysages. Mais il savait, comme tous les artistes de cette époque, traiter des sujets à figures, remuants, grouillants, pleins d'esprit et chauds de couleur. Il en était de même de Français, le grand paysagiste au style si pur, qui n'était pas embarrassé pour peindre des personnages dans lesquels il mettait ses qualités de dessin et d'exécution.

Il est de mode, aujourd'hui, de dénigrer le grand Meissonier qui a créé un genre. Il a poussé le respect de la vérité, de la nature, la conscience d'artiste à un point que l'on a partout, jadis, essayé d'imiter. Et cela non seulement dans ses peintures, mais dans ses illustrations, telles que les *Contes rémois*. La pensée rapproche de lui Louis Leloir. Mais cet artiste est aujourd'hui presque inconnu en France, ses œuvres étant, pour ainsi dire, toutes à l'étranger. Il avait



LOUIS LELOIR. — *La Marche forcée* (fragment).



LUC-OLIVIER MERSON. — *Les Fées* (projet de tapisserie).



JULES JACQUEMART. — *Menton.*

(Musée du Louvre.)



H. HARPIGNIES. — *Échappée sur la mer (environs de Beaulieu).*

(Coll. des gal. Georges Petit.)

FERDINAND HEILBUTH. — *Jeune fille au lévrier.*

(Coll. Allard.)

fait de fortes études et son père le destinait à la grande peinture, fier de lui avoir vu, pour la première fois qu'il peignait à l'huile, remporter le second prix de Rome à dix-huit ans, en 1861. Si, plusieurs années après, ses idées et ses goûts se modifièrent, il mit dans ses sujets de genre, dans ses fantaisies poétiques sa science profonde, sa force de volonté et d'exécution qui font que ses sujets les plus petits sont grands.

Quels artistes se pressent dans mon souvenir pendant que j'écris ces lignes : Gustave Doré, qui nous apportait son extraordinaire imagination, sa fantaisie, sa fécondité et que sa mort, à cinquante ans, nous fit tant regretter ; Ferdinand Heilbuth, naturalisé Français au lendemain de 1870, et dont les œuvres charmantes étaient pleines de poésie ; Vibert, le créateur de notre Société ; Jules Worms, le peintre de l'Espagne. Il avait commencé par l'illustration, prenant modèle le dimanche pour apprendre à peindre. Qui n'a admiré au Luxembourg son charmant tableau : *un Salon sous le Directoire* ?

Je ne puis parler de tous : Harpignies, Jean-Paul Laurens, Maignan, de Neuville, Detaille, de Penne, Lewis Brown, Tissot, Jacquet, Toudouze, Zuber, Boutet de Monvel, Flameng, La Touche, Aimé Morot, Cazin, Bastien Lepage, Delort, Duez, Vignal, Rivoire, Duménil et tant d'autres.

Certains, comme Gustave Moreau, Delaunay, Ziem, voulurent rester libres et n'acceptèrent pas d'être des nôtres. D'autres, pour des raisons diverses, nous quittèrent, et nous regretterons toujours Albert Besnard et Madeleine Lemaire. Nous comblons les vides par des nominations nouvelles. Beaucoup d'artistes en cet art délicat montrent une grande habileté. Mais il en est de même pour l'aquarelle que pour la peinture à l'huile : il n'est plus de mode de composer, de faire des tableaux, un morceau d'exécution, une impression souvent suffisent. On voit aux Salons s'établir, grâce aux journaux, aux petites chapelles, au savoir-faire, des réputations rapides. On arrive à faire de grands hommes de gens dont le bagage est bien mince. Pourtant, les spécimens d'œuvres de nos anciens prouvent qu'ils n'hésitaient pas devant les difficultés. Est-ce donc cette difficulté : composer un sujet, agencer des personnages, les placer dans leur milieu, à leur plan, dans leur atmosphère et leur perspective, mettre au service de tout cela un dessin sûr et une exécution sérieuse, qui fait hésiter à employer l'aquarelle ? On dit que cet art-là est désuet, vieux jeu. Ne le trouve-t-on pas plutôt trop vert et ne sent-on pas plus facile de se contenter du moindre effort en s'arrêtant quand la difficulté commence ?

En France, le goût change. On voit à chaque époque l'engouement se porter sur des noms qui seront promptement oubliés. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a préféré Pradon à Racine, Voiture à Corneille, Van Loo à Watteau et Girodet à Prud'hon. Avec l'envahissement des étrangers, les spéculations de certains syndicats, on arrive à ahurir les snobs et à faire croire la mentalité française atteinte d'une maladie incurable.

Eh bien, non ! Quoi qu'il en soit et quoi qu'on dise, en notre pays de France, pays du bon sens, du bon goût, de l'esprit et de la bonne humeur depuis des siècles, depuis toujours, il ne faut pas permettre que l'art demeure absurde, laid, triste et incompréhensible. Après les plus lourdes chutes, nous avons toujours rebondi. De notre race, il ne faut jamais désespérer.

MAURICE LELOIR,
Président

de la Société des Aquarellistes français.

LE CHEZ-SOI NOUVEAU

Études sur les dispositifs et les appareils d'art ménager,
par BAUDRY DE SAUNIER
(Voir les numéros des 7, 14, 21 et 28 janvier 1928.)

V. — L'ÉLECTRICITÉ AU FOYER

CHALEUR ET MOUVEMENT

Avant d'aborder l'étude des appareils ménagers eux-mêmes, je me permettrai de faire une observation qui la facilitera.

En résumé, dans toutes les applications qu'en fait le Chez-Soi, le courant est utilisé à l'une ou à l'autre des deux fins que voici : *chauffer* ou *faire tourner*. Il passe donc toujours : soit dans une résistance appropriée où se produit l'effet Joule (quelquefois des courants de Foucault); soit dans un bobinage situé dans un champ magnétique (autrement dit : un bobinage capable de tourner sur lui-même dans le flux que dégagent les deux pôles d'un aimant).

Chauffe. — C'est le physicien anglais Joule, mort en 1889, qui, le premier, a étudié avec soin l'émission de chaleur que donne le courant électrique en passant dans les corps, notamment dans les fils. Il a ainsi exprimé cette loi, qui a reçu son nom : « La quantité de chaleur dégagée par le passage d'un courant dans un conducteur est proportionnelle à la résistance de ce conducteur et au carré de l'intensité. » La formule de Joule est $W = RI^2$, où W représente la chaleur dégagée, R la résistance et I l'intensité, comme dans la formule d'Ohm (voir le numéro précédent).

La loi de Joule explique notamment pourquoi, dans un courant électrique, la quantité de chaleur qu'il dégage croît très vite avec l'intensité qu'il a; pourquoi les incendies se propagent si vite en cas de court-circuit franc; pourquoi les fusibles doivent toujours être bien calculés et bien surveillés dans une installation.

Dans tous les appareils chauffants, la résistance se présente soit à nu (on la voit alors rougir au passage du courant), soit noyée dans une matière qui ne lui permet de dégager que de la chaleur obscure. Nous verrons les avantages et les inconvénients de chacun de ces procédés. La résistance est constituée par du charbon, du silicium, un métal pur ou un alliage, un aggloméré de poudres, etc. La résistance n'a de durée (et c'est là par exemple que l'appareil « bon marché » se révèle extrêmement coûteux) que si elle ne subit, sous l'action des températures élevées auxquelles elle est portée, aucune modification moléculaire permanente; que si également elle est indifférente aux actions chimiques des corps qui l'environnent, notamment de l'air et des substances voisines.

Beaucoup d'appareils chauffants comportent une sorte de robinet, nommé *rhéostat*, qui règle le débit et par conséquent la température dégagée. Il fait passer le courant dans des spires métalliques en sections isolées les unes des autres et reliées à des plots sur lesquels peut se déplacer une manette mobile. Le rhéostat a donc pour but d'introduire dans le circuit, ou d'en retirer, un nombre plus ou moins grand de ces sections et ainsi d'augmenter ou de diminuer la résistance (voir fig. 1).

La valeur du chauffage peut être modifiée aussi par une variation de la tension du courant qu'on lui applique; on lui donne à volonté par exemple (et c'est le cas le plus fréquent) 55, 110 et 220 volts (voir fig. 2).

Rotation. — Quantité d'appareils ménagers renferment des organes que le courant met en mouvement. Le plus souvent, le moteur qui a charge de les actionner est dit « universel ».

Ce qualificatif est très exagéré. Il faut en effet par là entendre seulement que ce moteur fonctionne indifféremment sur le courant continu et sur le courant alternatif monophasé, — et encore doit-on ajouter cette restriction que la tension des courants qu'on fait utiliser à ce moteur (continu ou alternatif) doit être à peu près la même dans les deux cas.

Elle peut varier légèrement. Par exemple un moteur universel à 110 volts fonctionnera assez convenablement sous 90 ou sous 130. Mais il ne saurait en supporter 220! Alors il grillerait, ou bien il acquerrait une vitesse dangereuse pour lui-même et pour les dispositifs qu'il est chargé d'entraîner. Si, inversement, on monte sur 110 volts un moteur prévu pour 220, il tombe généralement à une vitesse insuffisante pour le travail qu'on lui demande.

Il faut remarquer encore qu'un moteur universel

fonctionne mieux sur le courant continu que sur l'alternatif. La différence, qui est de 10 % environ, dépend à la fois du mode de construction du moteur, de ses dimensions et de la fréquence du courant qui le traverse.

En réalité, le moteur universel est simplement un moteur à courant continu du type *série* (voir fig. 4 et 7), c'est-à-dire un moteur dont les enroulements inducteurs sont montés en série avec l'induit. Le moteur série possède cette propriété, on le sait, que le sens de rotation de l'induit, pour un montage intérieur donné, est toujours le même, quel que soit le sens du courant qui traverse le bobinage. Ceci explique pourquoi le moteur série peut être utilisé sur un courant alternatif : les changements de sens rapides et périodiques qui caractérisent ce courant n'ont pas d'influence sur le sens de rotation.

Le moteur universel a toujours ses pièces polaires et sa carcasse constituées par des lames de fer minces accolées. Il est « feuilleté ». Cette particularité le distingue du moteur série ordinaire.

La vitesse d'un tel moteur est réglée, comme l'est la température dans un appareil chauffant, par un rhéostat (types nombreux) qui laisse passer aux

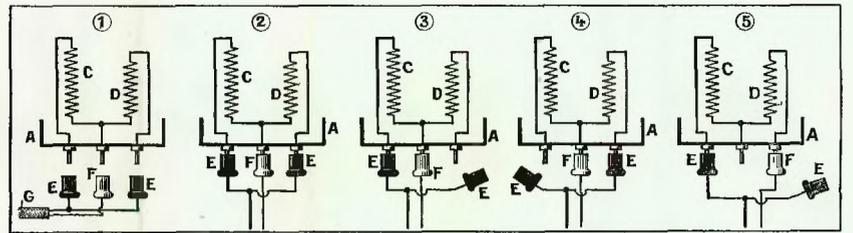


Fig. 1. — Les connexions dans un appareil de chauffe à plusieurs régimes. Réglage de l'intensité par broches de prise de courant.

1. Montage général. A, carter de l'appareil. — C, résistance la plus forte (dégageant le plus de chaleur). — D, résistance la plus faible (en dégageant le moins). — E, fiches noires, reliées entre elles et au même fil de ligne. — F, fiche blanche, reliée à l'autre fil de ligne. — G, câble souple. — 2. *Allure maxima*. Le courant arrive par la broche centrale, se divise au point de jonction des deux résistances, les traverse toutes les deux, et retourne à la ligne par les deux broches latérales. — 3. *Allure assez forte*. La fiche noire de droite étant enlevée, la résistance C, celle qui dégage le plus de chaleur, est seule alimentée. — 4. *Allure moyenne*. La fiche noire de gauche étant enlevée, et celle de droite étant remise en place, la résistance D (de faible chaleur) fonctionne seule. — 5. *Allure minima*. Une fiche noire, reliée à l'un des pôles, et la fiche blanche, reliée à l'autre pôle, étant montées chacune sur une des broches latérales, les deux résistances sont mises en série.

inducteurs une intensité plus ou moins grande de courant. Certains moteurs universels tournent jusqu'à 3.500 tours à la minute (1).

Le moteur universel n'est jamais construit qu'en petite puissance. Il est intéressant de connaître sa consommation pour en déduire son coût d'utilisation à l'heure ou dans une fraction d'heure. Cette consommation, pour les types le plus employés, est, approximativement, la suivante (en 110 ou 220 volts) :

Puissance en CV...	1/50	1/25	1/8	1/5	1/3
Watts correspondant.	22	35	120	190	340

La gamme de ces petits serviteurs, si simples et si fidèles en somme, est fort étendue. Nous les rencontrerons cachés un peu partout dans le Chez-Soi nouveau.

LA MONNAIE ÉLECTRIQUE

Nous poursuivrons ces études, dans les numéros qui vont venir, par l'examen des principales fonctions du foyer et l'analyse des appareils modernes qui les satisfont le mieux actuellement. Logiquement nous débiterons par l'*Eclairage*, parce que le premier besoin qu'on éprouve dans une maison ou un appartement est d'y « voir », d'y créer de la lumière artificielle lorsque la lumière du soleil est insuffisante ou disparue.

Dans l'analyse de ces appareils nous allons nous trouver constamment en présence d'une question essentiellement pratique : le prix de l'utilisation de ces appareils. Que dépense-t-on à se servir d'un aspirateur de poussières, d'une lampe qui consomme 100 watts, d'un réchaud électrique, d'une glacière, d'une circeuse?...

Cette question, du plus haut intérêt en matière de budget familial, il faut, de toute nécessité, que nous la démontions ensemble pièce à pièce afin qu'elle nous apparaisse en pleine clarté. Il y a là une sorte de système monétaire appliqué à l'électricité du home qui doit peu à peu ne présenter plus pour vous aucune difficulté.

D'abord, pourquoi définir une consommation de courant par ce terme à l'aspect barbare, le *watt* (2) ?

Le courant électrique, n'ayant ni longueur, ni poids, ni volume, ne peut évidemment être mesuré ni en mètres, ni en grammes, ni en litres. Il ne peut être mesuré dans la quantité débitée que par une unité qui lui soit propre, que nous n'avons pas à analyser ici, et qui est le *watt*.

Pratiquement, le watt représente la quantité d'électricité qui est consommée en une seconde, — puisqu'il est le produit de la multiplication de l'ampère (intensité à la seconde) par le volt (tension).

Donc, plus on consomme de cette petite unité monétaire si spéciale qu'on appelle le watt, plus on doit d'argent au secteur qui vous la livre au compteur même. Le watt est une marchandise.

Or le bon sens dit que, si la cadence d'écoulement

(1) Les moteurs d'aspirateurs vont même jusqu'à 10.000 ou 12.000 tours par minute.

(2) Je rappelle que les unités de mesure du courant électrique ont été arrêtées et désignées dans leur valeur par le Congrès international de Chicago de 1893. On a donné à chacune tout simplement le nom d'un grand homme de l'électricité ou de la mécanique. C'est ainsi que le *watt* (unité de puissance) est le nom du mécanicien anglais Watt qui rendit possible la première machine à vapeur; il mourut en 1819. L'unité d'intensité, l'*ampère*, porte le nom du célèbre physicien Ampère (mort en 1806) qui inventa l'électro-aimant. L'unité de tension, le *volt*, rappelle Volta (mort en 1827), le physicien italien qui, en 1800, inventa la pile. Le grand savant allemand Ohm, mort en 1854, qui fit la théorie mathématique des courants électriques, est honoré par l'*ohm*, unité de résistance. Etc.

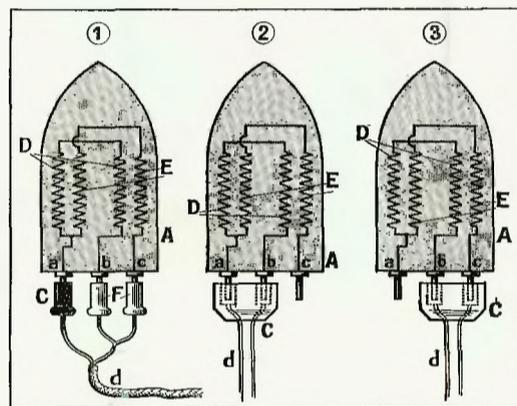


Fig. 2. — Schémas des connexions d'un fer à repasser à trois tensions.

1. *Utilisation sous une tension de 55 volts*. On voit que le courant, arrivant en a par la fiche C, parcourt chacune des résistances D et E et sortira par les broches b et c. Les deux résistances sont en parallèle. Si chacune est prévue individuellement pour fonctionner à 110 volts et que l'on branche le fer ainsi monté sous 55 volts, le fer chauffera autant que si l'une quelconque des résistances, mais une seule, était alimentée à 110 volts. — 2. *Utilisation sous une tension de 110 volts*. La fiche C étant montée sur les broches a et b, la résistance D est alimentée à la tension du réseau, qui doit être alors 110 volts. — 3. *Utilisation sous une tension de 220 volts*. La fiche C étant montée sur les broches b et c, les deux résistances D et E sont mises en série et le fer peut fonctionner sur 220 volts. — A, la sole du fer. — d, câble souple amenant le courant.

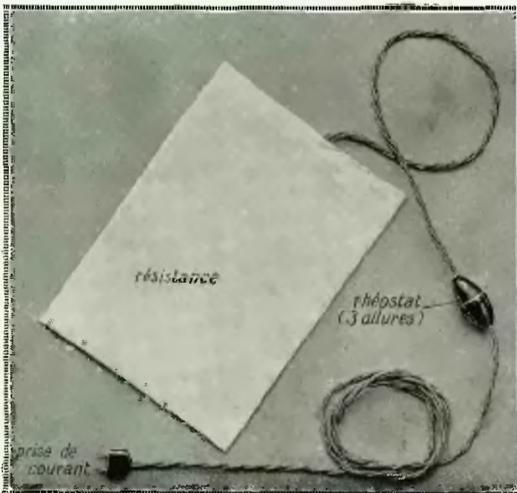


Fig. 3. — Exemple d'une application de l'effet Joule en électricité domestique. — Une compresse électrique.

Les compresses à eau chaude et, à plus forte raison, les répugnants cataplasmes sont totalement abolis. Une « résistance » souple, enfermée dans des toiles, les remplace. C'est extrêmement propre et pratique. Au moyen du rhéostat (il suffit de tourner le coquille inférieure, qui peut prendre 3 positions de chauffe et une d'arrêt), on donne à la compresse la température moyenne que l'on désire. Nécessairement une telle compresse demeure en action aussi longtemps qu'on le juge utile. (Type Calor.)

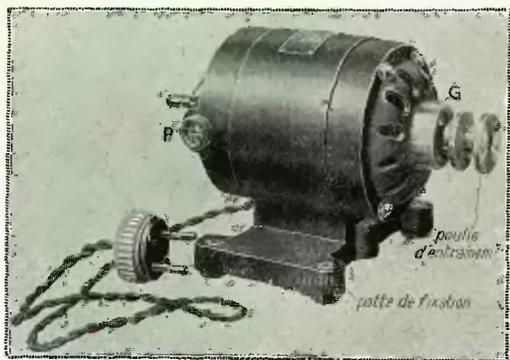


Fig. 4. — Un petit moteur ménager, dit universel.

G, orifice de graissage (une ou deux gouttes d'huile à machine tous les mois). Il y a un graisseur identique sur l'autre palier. — P, orifice de montage d'un des balais (il y en a un autre de l'autre côté).

des watts ne varie pas, on en consomme plus en une heure qu'en une seconde (3.599 fois plus)! Si donc nous consommons un watt pendant une heure, nous dirons, pour employer une expression plus prompte, que nous consommons 1 watt-heure. Nous en déduisons, si cette consommation n'a duré qu'une demi-heure, que nous avons consommé 1/2 watt-heure; si elle en dure deux, notre dépense sera de 2 watts-heure. Etc.

Les lampes d'éclairage — nous les examinerons de près dans notre prochaine étude — portent toutes maintenant sur leur culot l'indication, exprimée en watts, de la consommation de courant qu'elles font normalement (on ne les désigne plus par le nombre des bougies qu'elles émettent). Par exemple, une lampe porte sur son col l'indication 50 W. H. En 12 minutes (5^e partie d'une heure), elle consommera, peut-on en conclure, la 5^e partie de 50 watts-heure, c'est-à-dire 10 watts-heure. En 6 heures, elle consumerait 300 watts-heure. Etc.

Mais les expressions watt et watt-heure ne sont d'usage commode que lorsqu'elles s'appliquent à de très petites dépenses, celles des lampes notamment. De même l'expression litre désigne bien une ou plusieurs bouteilles de vin isolées, mais elle est trop petite pour exprimer le contenu d'un tonneau: on a alors créé, au moyen du terme *hecto*, qui en grec signifie cent, une expression plus grande et plus pratique, l'*hectolitre*, qui signifie en bloc cent litres.

Dans le langage des compteurs d'électricité et des appareils ménagers, nous l'avons vu la semaine dernière, on emploie toujours, pour motif analogue, non pas le watt mais l'*hectowatt* (cent watts). En conséquence du raisonnement que nous tenions il y a un instant, si nous maintenons ce débit pendant une heure, nous avons dépensé 1 *hectowatt-heure*. Si cette

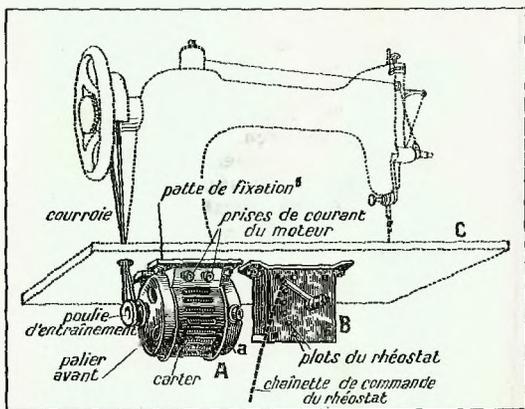


Fig. 5. — Schéma d'installation d'un moteur universel sur une machine à coudre.

A, moteur. — a, palier arrière. — B, rhéostat dont le jeu par une pédale règle l'allure du moteur. — C, table de la machine à coudre.

dépense ne se poursuit que pendant quinze minutes, nous ne sommes redevables au secteur que d'un quart d'*hectowatt-heure*, de 25 watts-heure.

Or, dans certains cas, l'*hectowatt* est lui-même une unité de mesure trop petite! On emploie alors l'expression *kilowatt* (mille watts), de même qu'en bien des circonstances on exprime le poids d'un objet lourd, d'un piano par exemple, en *kilogrammes*. Ce sont là des simplifications de langage: on n'en revient pas moins toujours à l'unité fondamentale, le watt, ou le gramme, selon l'idée.

Quant au prix du watt, petit grain idéal micros-

copique, vendu dans ces sacs que sont l'*hectowatt* ou le *kilowatt*, il dépend — comme toute denrée — du tarif auquel vous achetez le courant. Il y a de l'*hectowatt-heure* à tout prix (exactement, à Paris, il y a quatre tarifs, nous l'avons vu la semaine dernière), comme il y a de l'*hectolitre* de vin à des prix bien différents. Il est très facile, si l'on connaît ainsi le prix de cent unités s'écoulant constamment pendant une heure, d'en déduire le coût d'une ou plusieurs de ces unités s'écoulant pendant moins ou plus d'une heure. Etc.

Pour faciliter à nos lecteurs la connaissance des dépenses qu'occasionne l'emploi d'un appareil ménager pendant un temps donné, nous publions ci-dessous un tableau qui les dispensera de tout calcul.

L'ennui que j'ai pu leur donner par ces raisonnements un peu secs se justifie, je le répète, par la

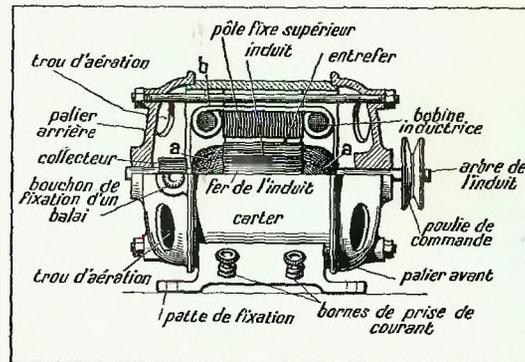


Fig. 7. — Coupe dans la partie supérieure d'un petit moteur universel pour applications ménagères.

a, a, l'induit. — b, une bobine inductrice.

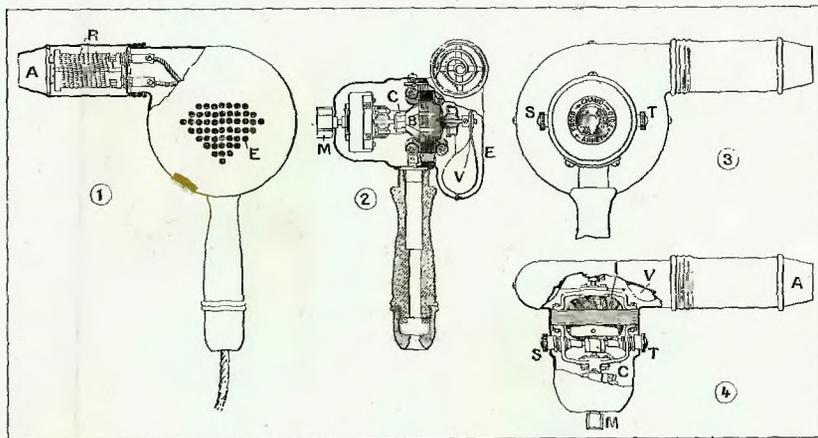


Fig. 6. — Exemple d'un appareil dans lequel sont combinés l'emploi du moteur et celui d'une résistance pour chauffage: le sèche-cheveux électrique (modèle Calor).

L'air est actionné par le moteur, c'est-à-dire aspiré dans l'appareil du dehors et refoulé par un ventilateur; la tubulure par laquelle il sort renferme une résistance qui le chauffe au passage. — 1. Vue sur le côté gauche. E, entrée de l'air. — R, résistance en fils très fins. — 2. Vue par l'arrière, avec coupes. B, le moteur. — C, le collecteur. — I, les inducteurs. — V, le ventilateur. — 3. Vue sur le côté droit. A, sortie de l'air. — M, manette commandant le chaud, le froid, l'arrêt. — EST, les balais. — 4. Vue par-dessus. — (A titre d'indication, je dirai qu'il existe des veignes électriques!)

nécessité formelle où ils vont se trouver désormais de ne plus se faire de ces chiffres un épouvantail, mais un jeu familier.

Enfin, — et c'est là un préliminaire à l'étude des appareils en eux-mêmes, on ne saurait trop le mettre en relief, — je me permets de redire ici encore que la diffusion rapide des principes de l'art ménager moderne dépend essentiellement du sérieux que les constructeurs et le public apporteront chacun à leur rôle.

L'art ménager ne peut être constitué par des appareils éphémères, par des jouets pour grands enfants; les appareils ménagers doivent être, au sens le plus rigoureux du mot, des outils de travail, simples, d'entretien et de réparation faciles en tout lieu, à peu près inusables lorsqu'ils reçoivent les soins frustes qui sont nécessaires à toute machine.

Le constructeur ne devra pas oublier que ces appareils sont destinés

	POUR 1 MINUTE.	POUR 30 MINUTES.	POUR 45 MINUTES.	POUR 1 HEURE.	POUR 2 HEURES.	
TARIF LUMIÈRE. — L'HECTOWATT-HEURE A 0 fr. 168						
LAMPES	1 watt coûte.....	0,000028	0,00084	0,00126	0,00168	0,00336
	25 watts coûtent.....	0,0007	0,021	0,0315	0,042	0,084
	75 watts coûtent.....	0,0021	0,063	0,0945	0,126	0,252
	100 watts (1 hectowatt).....	0,0028	0,084	0,126	0,168	0,336
	200 watts (2 hectowatts).....	0,0056	0,168	0,252	0,336	0,672
	300 watts (3 hectowatts).....	0,0084	0,252	0,378	0,504	1,008
TARIF JOUR. — L'HECTOWATT-HEURE A 0 fr. 076						
APPAREILS MÉNAGERS	1 watt coûte.....	0,0000126	0,00038	0,00057	0,00076	0,00152
	25 watts coûtent.....	0,0003166	0,0095	0,01425	0,019	0,038
	75 watts coûtent.....	0,0009499	0,0285	0,04275	0,057	0,114
	100 watts (1 hectowatt).....	0,00126	0,038	0,057	0,076	0,152
	200 watts (2 hectowatts).....	0,00252	0,076	0,114	0,152	0,304
	500 watts (5 hectowatts).....	0,0063	0,19	0,285	0,38	0,76
1.000 watts (1 kilowatt).....	0,0126	0,38	0,57	0,76	1,52	
1.500 watts (1,5 kilowatt).....	0,01890	0,570	0,855	1,140	2,280	
TARIF POINTE. — L'HECTOWATT-HEURE A 0 fr. 149						
APPAREILS MÉNAGERS	1 watt coûte.....	0,00002483	0,000745	0,0011175	0,00149	0,00298
	25 watts coûtent.....	0,0006208	0,01862	0,02793	0,03724	0,07448
	75 watts coûtent.....	0,001862	0,05586	0,08379	0,11175	0,22344
	100 watts (1 hectowatt).....	0,002483	0,0745	0,11175	0,149	0,298
	200 watts (2 hectowatts).....	0,004966	0,1490	0,22350	0,298	0,596
	500 watts (5 hectowatts).....	0,012415	0,3725	0,55875	0,745	1,49
1.000 watts (1 kilowatt).....	0,02483	0,745	1,1175	1,49	2,98	
1.500 watts (1,5 kilowatt).....	0,037245	1,1175	1,67625	2,235	4,47	
TARIF NUIT. — L'HECTOWATT-HEURE A 0 fr. 031						
APPAREILS MÉNAGERS	1 watt coûte.....	0,00000516	0,0001549	0,0002324	0,00031	0,000619
	25 watts coûtent.....	0,00012916	0,0038749	0,0058124	0,007749	0,015499
	75 watts coûtent.....	0,00038749	0,0116249	0,0174374	0,023249	0,046499
	100 watts (1 hectowatt).....	0,000516	0,01549	0,02324	0,031	0,0619
	200 watts (2 hectowatts).....	0,001032	0,03098	0,04648	0,062	0,1238
	500 watts (5 hectowatts).....	0,00258	0,07745	0,1162	0,155	0,3095
1.000 watts (1 kilowatt).....	0,00516	0,155	0,2324	0,31	0,619	
1.500 watts (1,5 kilowatt).....	0,00774	0,23235	0,3486	0,465	0,9285	

De ce tableau on peut déduire avec beaucoup de facilité le coût de la dépense que fait un appareil ménager pendant un temps connu. — Par exemple, si, étourdiment, on a laissé brûler toute une nuit (8 heures) une lampe de 25 watts, on n'a pas dépensé « une fortune », comme le prétendent certaines ménagères, mais seulement 2 hectowatts-heure, c'est-à-dire 0 fr. 33. — Un aspirateur de poussière de 250 watts (2,5 hectowatts) consomme, en 2 heures, 5 hectowatts-heure, donc 0 fr. 84, si on le branche sur le courant lumière, et 0 fr. 15 seulement si on emploie le courant de nuit. On aurait peut-être avantage ici à prendre un appareil de 350 watts (3,5 hectowatts) s'il pouvait faire la même besogne en une heure un quart, parce qu'alors on ne consumerait plus que 0 fr. 735 sur le courant de lumière et 0 fr. 135 sur le courant de nuit. En trois cent soixante-cinq jours, on gagnerait ainsi 273 heures et une trentaine de francs peut-être. Cet exemple n'est donné qu'afin de montrer qu'il n'y a pas toujours intérêt, bien au contraire, à employer un appareil ménager de petite puissance. — Ce tableau montre également qu'un fourneau de cuisine électrique de 1 kilowatt 1/2 (1,5 kilowatt) dépense, pour une préparation de déjeuner qui, supposons-le, dure une heure et demie, la somme de 1 fr. 70, s'il est branché sur le courant de jour, et 0 fr. 70 seulement s'il est branché sur le courant de nuit.

à une clientèle, notamment féminine, qui précisément n'a d'ordinaire aucune habitude de la machine (à peine l'automobile a-t-elle commencé ici une sorte d'apprentissage général), une clientèle qui, par conséquent, ne peut avoir satisfaction que de dispositifs naïfs, très différents de ceux qu'admettent les professionnels. La plupart des fabricants qui débutent dans cette industrie difficile semblent avoir oublié cette observation fondamentale. Lorsqu'ils ont imaginé un dispositif nouveau, ce n'est pas à des ingénieurs ou à des contremaîtres qu'ils doivent le faire essayer avant d'en entreprendre la fabrication courante, mais à des femmes de ménage ou à des concierges, voilà le vrai!

Le dispositif heureux étant trouvé, le constructeur d'appareils ménagers doit le réaliser par des moyens d'entière honnêteté, de conscience étendue jusqu'à la moindre vis. Tout appareil électrique, notamment, devrait porter l'indication très apparente de la consommation qu'il entraîne, indication contrôlée par un service officiel. Tout appareil de ce genre devrait être muni d'un interrupteur. Etc. Il faut répudier tout à fait les câbles souples de composition déplorable, les prises de courant à broches mal calibrées, toute la machinaille qui fait à l'idée autant d'ennemis que de clients.

Le fabricant, dans son bureau, n'évalue pas toujours à sa valeur exacte la haine que lui voue, et qui peu à peu s'étend à toute une région, un Monsieur qui a cru au progrès et, dans le fond de sa province, sans secours, demeure en panne avec une de ces « inventions du diable », courbé sous les reproches sonores de sa femme, sous le dédain triomphant de sa cuisinière. Le fabricant, dans son bureau, ne se doute pas que mille Messieurs ainsi mis à mal tueront sa marque sans délai!

Quant au public, on ne saurait trop lui redire que l'attrait du bas prix, en tout marché mais surtout en achat d'appareils ménagers, est le plus décevant, le plus onéreux des leurres. N'avez-vous pas le moyen d'acquérir l'appareil de mérite notoire? Abstenez-vous. Mais ne tombez pas dans les pièges de la « camelote ». Il n'y a de salut pour l'acheteur et d'avenir pour l'appareil ménager que dans la *qualité*.

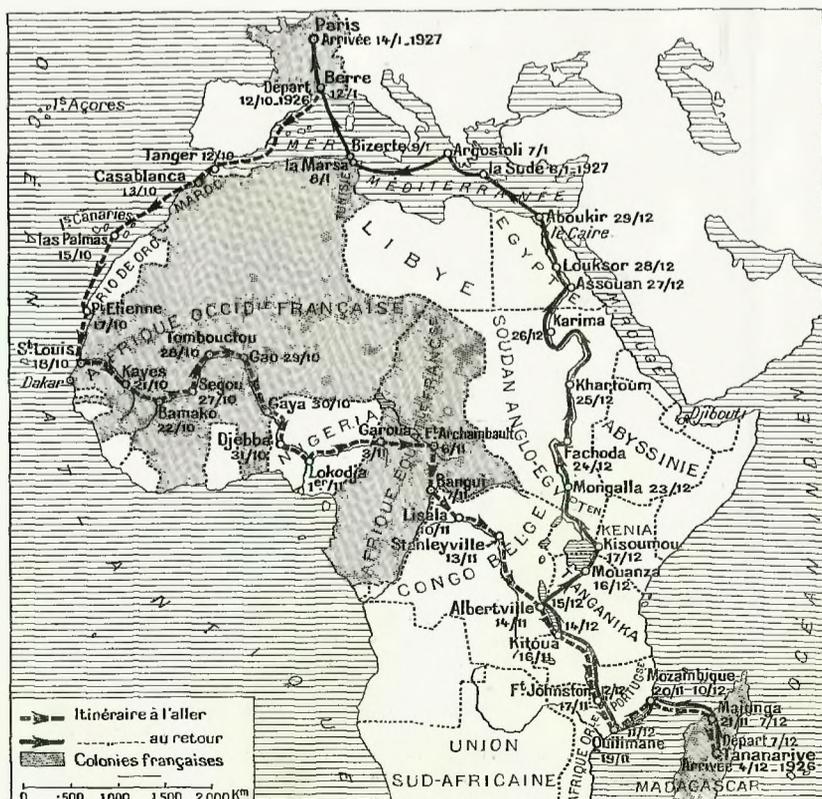
(A suivre.) BAUDRY DE SAUNIER.

SUR LES GRANDES ROUTES AÉRIENNES DU MONDE

Plusieurs lecteurs nous ont dit leur étonnement de n'avoir pas vu figurer dans notre numéro du 31 décembre, parmi les voyages dont la liste avait été pourtant si soigneusement préparée par les soins de l'ingénieur en chef Hirschauer, et que résumait le planisphère consacré aux grandes liaisons aériennes réalisées d'octobre 1926 à novembre 1927, le France-Madagascar et retour du lieutenant de vaisseau Bernard. Cette performance, réalisée du 12 octobre 1926 au 12 janvier 1927, rentrerait indéniablement dans la période considérée, puisque le voyage du capitaine de corvette Guillaud — entrepris le même jour — figurait sur la carte et dans la liste qui lui servait de légende. Cependant, l'omission s'explique par le fait que Bernard et Bougault, sur hydravion Lioré-Olivier à moteur Jupiter, avaient atteint Majunga à temps pour être indiqués sur notre planisphère du 11 décembre 1926 où les grands raids de l'année écoulée étaient rassemblés. Dans le même numéro, puis dans celui du 22 janvier 1927, deux importantes études furent d'ailleurs consacrées à cette performance sans précédent.

Une des particularités curieuses du voyage avait été le fait qu'à aller l'hydravion devait gagner Madagascar en passant, aussi longtemps que ce serait possible, dans le ciel des possessions françaises. Avec son voyage de retour, il suivit, par la descente de la vallée du Nil, un itinéraire nouveau pour l'hydravion. C'est ce que souligne la carte ci-contre où s'inscrit le plus grand exploit de l'hydravation française.

A propos de ce même planisphère du 31 décembre, un lecteur nous rappelle le premier voyage Hollande-Batavia et retour, réussi du 15 juin au 23 juillet par Geysendorffer et Scholte, sur un monomoteur Fokker-Jupiter de la Compagnie hollandaise K. L. M. Cette belle liaison rapide, au bénéfice d'un particulier, — M. Van Lear Black, — passager de l'avion, mérite en effet d'être soulignée, bien que son « temps » eût été ensuite battu par le voyage postal de Koppen sur le même itinéraire.



Voyage France-Madagascar et retour du lieutenant de vaisseau Bernard.



Une couvée de couleuvres d'eau de Cochinchine (*Homalopsis Buccata* L.) sortant de leurs coquilles. — Phot. Lynwood M. Chace.

ÉCLOSION DE SERPENTS

La plupart des serpents sont ovipares. La couvée dont nous reproduisons ici un aspect typique ne saurait donc passer pour un fait d'exception et nous-mêmes avons publié, le 26 février 1927, une photographie analogue. Toutefois il est rare de saisir ainsi la nature sur le vif et, si l'on ose écrire, en flagrant délit.

Certes, cette naissance d'une couvée de pythons, au Jardin zoologique de Londres, dont nous donnions un instantané, était fort curieuse. Mais ce nouveau et récent document l'est peut-être plus encore. Pris à une phase plus avancée de l'éclosion, il permet de mieux se rendre compte de l'aspect et de la nature des petites couleuvres qui viennent ou qui sont en train de naître. Sur le champ mouvant des coquilles qui se brisent ou s'entr'ouvrent, leurs jeunes formes, souples, onduleuses se détachent plus nettes et plus parfaites. Déjà on devine mieux les reptiles qu'elles seront.

Onduleux? Oui et pour cause. On sait mal de quel

nombre considérable d'os et particulièrement de vertèbres se compose l'armature d'un serpent. Rappelons que la colonne vertébrale de la vipère commune par exemple ne comprend pas moins de 202 vertèbres: 2 cervicales, 145 dorsales et 55 caudales. Le serpent à sonnettes en possède 207, dont 171 dorsales et 36 caudales. La couleuvre à collier en a 230, dont 1 cervicale, 167 dorsales et 62 caudales. Enfin le python améthyste atteint le chiffre respectable de 422 vertèbres, dont 320 dorsales et 102 caudales.

UN VIOLON INCONNU

Dans notre numéro du 10 décembre dernier, nous avons publié et commenté la photographie d'un violon présentant une forme un peu inusitée. Le possesseur de cet instrument était un de nos abonnés qui n'avait pu en découvrir l'origine. Des maîtres de l'archet, qui avaient trouvé cet instrument remarquable comme

sonorité, estimaient qu'il était très ancien. Mais il est quelqu'un d'infiniment plus savant et renseigné que les maîtres du violon, c'est Monsieur Tout-le-Monde, c'est-à-dire la grande famille des lecteurs de *L'Illustration*.

Nous avons reçu de tous les points du monde une documentation qui semble bien donner la solution exacte du problème. Cet instrument n'est pas unique. Certains collectionneurs en possèdent d'autres exemplaires. Nos lecteurs attribuent sans hésiter au luthier français Francis Chanot, qui naquit à la fin du dix-huitième siècle et qui, après avoir été ingénieur de la marine, consacra ses loisirs à la fabrication des instruments à cordes. Nous avions dit que les courbes de ce violon, dont la ligne recherche visiblement la pureté, se rapprochaient de celles de la lyre d'Apollon. Nous rendions ainsi hommage, sans le savoir, à l'idéal de son auteur qui inscrivait sur ses étiquettes le quatrain suivant:

*A mes essais daigne sourire,
Fais résonner ce nouveau violon.
Et l'on dira que d'Apollon
J'ai retrouvé l'harmonieuse lyre.*

Ces violons jouent d'une certaine vogue à l'époque de leur création, et Chanot crut avoir opéré une révolution dans l'art de la lutherie, mais son initiative ne prévalut pas longtemps contre la tradition des violons avec « coins ». Sachons gré à nos lecteurs de l'empressement avec lequel ils ont bien voulu nous aider à fixer ce petit point d'histoire.

M. ABEL HERMANT ET LE 23^e FAUTEUIL

La réception de M. Abel Hermant à l'Académie française est un événement de la dernière semaine, mais, dans notre précédent numéro qui s'imprimait le jour même de cette solennité, nous n'avons pu donner que le portrait du récipiendaire dans le costume traditionnel, sans y joindre les commentaires dont s'accompagnaient habituellement nos gravures.

La cérémonie, comme il était prévu, fut aussi parisienne que littéraire. On y parla une belle langue ; on eut la grâce d'y évoquer en termes délicats et chaleureux l'inoubliable figure du prédécesseur, le romancier poète des jardins et des parcs. Même on y fit un peu d'histoire académique pour rappeler que le 23^e fauteuil dont M. Abel Hermant héritait de René Boylesve avait été inauguré par Guillaume Colletet, « poète français », disent les biographies, puis occupé par Gilles Boileau, frère de Despréaux, ensuite par Charles Perrault, l'auteur vraiment immortel des *Contes*, et, aussi, par l'abbé Delille.

L'œuvre et la personnalité de M. Abel Hermant auteur de plus de cent volumes, sont trop connues du public lettré pour qu'un discours académique ait pu, sur quelque point, les lui faire découvrir. Mais l'éminent bâtonnier Henri-Robert, qui fut chargé de haranguer le récipiendaire, selon la tradition, ne pouvait pas ne pas admirer la singulière fortune qui permettait à une compagnie généralement si respectueuse des conventions sociales d'accueillir le romancier satirique dont les traits acérés n'avaient ménagé ni l'armée (dans *le Cavalier Miserey*), ni les diplomates (dans *la Carrière*), ni le monde (dans *M. de Courpières*), ni le Nouveau Monde (dans *les Transatlantiques*).

La raillerie, très dure sous sa forme élégante, fut-elle vraiment ici — comme voulut bien nous l'affirmer M^e Henri-Robert au nom de l'Académie prompt à discerner de rassurantes vertus chez ceux qu'elle accueille — « le noble désir de châtier ce qui est vil, d'améliorer, de perfectionner, de grandir... » Je n'en suis pas certain et M. Abel Hermant, quand il jette un coup d'œil sur les brillantes œuvres de sa jeunesse, n'en est, sans doute, pas davantage assuré. Pourquoi vouloir faire nécessairement d'un observateur satirique un professeur de morale ? La vie est la vie. Elle vaut d'être connue dans ses lumières et dans ses ombres, dans ses aspects et dans son secret. Le peintre qui, sur le mode réaliste, mettra sous nos yeux une scène d'humanité défaillante ou le portrait d'un monstre n'y joindra pas de commentaire pour l'édification des foules. Quand Alphonse Daudet écrivit son *Immortel*, il goûta, le premier, le divertissement que devait nous offrir cette transcription saisissante de vérités psychologiques et anecdotiques. Il n'eut, j'en suis bien sûr, à nul moment la pensée que son livre servirait à quelque réforme de l'illustre compagnie dont, pas plus que Maupassant, il ne voulut être. Quand Zola, dans *la Terre*, nous a restitué, avec la puissance redoutablement généralisatrice de son génie, ce qu'il avait perçu des mentalités beauceronnes, son ambition n'était point de faire disparaître, par le miracle d'un livre, les tares, la cupidité et la férocité paysannes qui lui étaient apparues. Seul peut-être entre ses romans, *l'Assommoir*, par la vision des successives étapes d'une déchéance patiemment guettée, suivie, conduite jusqu'à ce degré d'horreur où le spectacle jette la panique dans les foules, pourrait être tenu pour une sorte de leçon de morale en action, et de quelle force ! Quant à ces autres romanciers qui ont la prétention de s'assurer la garantie d'une conclusion hypocrite, en suite des visions spéciales dont ils ont voulu flatter les goûts les moins littéraires du public, ils ne comptent pas dans les lettres.

Dès qu'un romancier s'offre à moraliser le public, il faut, je crois, se méfier tout de suite, soit de la pureté de ses intentions, soit de la qualité de son art. Qu'il puisse résulter de certaines œuvres, et qui furent nombreuses, un bienfait pour les individus et pour une société, cela n'est pas niable heureusement. Mais l'effet se produit le plus souvent par des moyens et selon des réactions qui échappent à la pensée du créateur lui-même.

M^e Henri-Robert a noté avec malice la curieuse aventure de l'une des œuvres de M. Abel Hermant, ce *Cavalier Miserey* qui, après avoir provoqué un déchaînement d'injures et de provocations contre son auteur, considéré alors comme un insulteur de l'armée, vaut aujourd'hui à M. Abel Hermant le parrainage académique d'un maréchal de France. Et M^e Henri-Robert lui-même n'a-t-il pas fait un rapprochement entre ce *Cavalier Miserey* et les pages célèbres de Vigny traitant de la *Servitude militaire* ?

Serait-ce que l'œuvre, déjà ancienne, finit par être inoffensive ? Une œuvre qui date est-elle une œuvre vieillie ? Non point, a répondu M. Abel Hermant lui-même, quand il en fut à louer l'œuvre de son prédécesseur. « Rien n'est réel que ce qui porte une date et rien ne saurait porter une date sans dater en effet. Un document sans date et qui ne date point ne présente aucun caractère d'authenticité. Un roman date, s'il n'est pas une fantaisie hors du temps et de l'espace, une invention en l'air, s'il est nourri soit de vérité, soit d'histoire. Dater n'est pas la même chose qu'être démodé et rien, à rebours, n'a chance de durer que ce qui date. »

Et c'est vrai, sans discussion possible, pour les

grandes œuvres. Les livres que leurs auteurs ont l'imprudence d'adapter à une vogue sont des éphémères qui meurent dès la mode nouvelle.

ALBÉRIC CAHUET.

UN AMI DE LA FRANCE

Ces jours derniers est mort à Paris M. Willy d'Adler. Ce nom évoque, pour tous ceux qui l'ont connu, le



M. Willy d'Adler.

souvenir d'un de ces fidèles amis de la France, tels que nous n'en avons jamais assez. Né à Constantinople de parents autrichiens, il fut élevé dans la langue française et dans l'admiration de notre pays. Marié à une Française, il occupait, avant la guerre, dans le monde financier de Paris une place importante. On y appréciait son vif désir de servir à la fois notre patrie et la sienne en amenant entre la France et l'Autriche-Hongrie un rapprochement qui eût pu éviter la grande crise. La guerre le sépara de nous ; mais à peine l'armistice lui eut-il rendu la liberté de parler et d'agir qu'il remit son activité au service de la même cause ; il combattit énergiquement le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne et l'un de nos distingués diplomates, qui l'avait vu à l'œuvre, considérait que, si ce rattachement a pu être empêché, le mérite en revenait en grande partie à Willy d'Adler. La France s'en montra reconnaissante et lui facilita par tous les moyens le retour parmi nous. C'est ainsi qu'il eut la consolation de passer dans sa propriété d'Étampes les dernières années de sa vie, hélas ! trop brève, et de voir ses enfants fonder des familles françaises et avancer ainsi dans la voie qu'il leur avait tracée.

FAITS DE LA SEMAINE

— La Banque de France, continuant la politique financière inaugurée en décembre dernier, vient de ramener de 4 à 3 1/2 % le taux de l'escompte et de 6 à 5 1/2 le taux des avances sur titres.

— M. Joseph Delest, gérant de *l'Action française*, qui, à la suite d'une mystification parfaitement réussie, sortit de la prison de la Santé en juin dernier et qui, depuis, vivait en Belgique, a été arrêté à Samadet (Landes) où il était venu voir sa mère malade. Deux jours auparavant, M. André Marty, un des députés communistes recherchés par la police, avait été arrêté à Boulogne-sur-Seine.

— Parmi les morts de ces jours derniers : Maria Guerrero, la grande tragédienne espagnole ; le professeur Félix Henneguy, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, titulaire de la chaire d'embryogénie comparée au Collège de France ; le général arménien Andranik qui, pendant de longues années, mena une lutte héroïque pour défendre les droits de son pays et rendit au cours de la guerre d'importants services aux Alliés.

— M. Painlevé a procédé, au cours du Congrès des ingénieurs agricoles qui se tenait au Musée social et en présence de M. Queuille, à la remise de la Croix de guerre aux Ecoles nationales d'agriculture de Grignon, Montpellier et Rennes, qui avaient été citées à l'ordre de l'armée le 12 janvier 1928.

— L'équipe nationale de rugby d'Irlande a battu l'équipe française à Belfast par 12 points contre 8.

— Tandis que se continue la série de notre collaborateur Baudry de Saunier sur *le Chez-soi nouveau*, signalons l'inauguration par M. Herriot, au Grand Palais, de l'exposition des Arts ménagers.

LE TABERNACLE DE TOUT-ANKH-AMON

Dans son numéro du 5 février 1927, *L'Illustration* a reproduit quelques-uns des objets du plus haut intérêt artistique et archéologique trouvés dans la dernière chambre funéraire de la tombe de Tout-Ankh-Amon. L'un d'eux était le tabernacle contenant les « canopes » ou vases sacrés où avaient été enfermés les viscères du pharaon. Mais ce tabernacle, ou, pour parler plus exactement, le dais extérieur qui le recouvrait, n'avait pas encore été ouvert. Il l'est aujourd'hui, et les richesses qu'il renfermait ont apporté un nouvel émerveillement aux savants et aux artistes. Ce sont elles que font connaître les gravures des deux pages suivantes.

Pour permettre de suivre, dans ses différentes phases, le minutieux travail d'inventaire auquel se sont livrés M. Howard Carter et ses collaborateurs, nous croyons nécessaire de remettre d'abord sous les yeux de nos

lecteurs l'aspect du dais rectangulaire, haut d'environ 2 mètres, avec sa double rangée ornementale d'*uraei* ciselés et les statuètes des quatre déesses protectrices étendant leur geste tutélaire sur chacune de ses faces. On sait, en effet, que, dans la religion égyptienne, les quatre déesses Isis, Néphytis, Nit et Selkit étaient spécialement préposées à la garde des morts. Les embaumeurs avaient l'habitude, après avoir retiré les viscères du corps des défunts, de les déposer dans quatre vases précieux, appelés « canopes », placés chacun sous l'égide de l'une de ces déesses. Dans les tombes, ces canopes se trouvent habituellement auprès des momies. Dans le cas particulier de Tout-Ankh-Amon, un raffinement extraordinaire avait présidé à leur aménagement, comme on va le voir.

Le dais flanqué des quatre délicates statuètes aux bras étendus se trouvait placé dans la dernière chambre funéraire, à l'angle opposé du sarcophage. Nous avons déjà montré, le 5 février 1927, la statuette de la déesse Isis, qui avait été retournée et adossée à la paroi vers laquelle, originairement, elle regardait. Ce sont, aujourd'hui, les quatre statuètes, relevées de leur veillée millénaire, que la page ci-contre présente de face, et l'on peut admirer la prodigieuse finesse de leur travail. La première, en haut et à gauche, est celle d'Isis, que l'on reconnaît facilement, bien qu'elle soit photographiée sous un autre angle que dans notre précédente reproduction ; la seconde, en haut et à droite, la tête tournée entièrement de profil, est celle de la déesse Nit ; la troisième, en bas et à gauche, vue de trois quarts, est celle de Selkit ; enfin, la quatrième, en bas et à droite, également de trois quarts, représente Néphytis.

Après avoir procédé avec toutes les précautions nécessaires à l'enlèvement des statuètes, M. Howard Carter entreprit de démonter le dais lui-même. Quand cette opération fut terminée, elle laissa apparaître



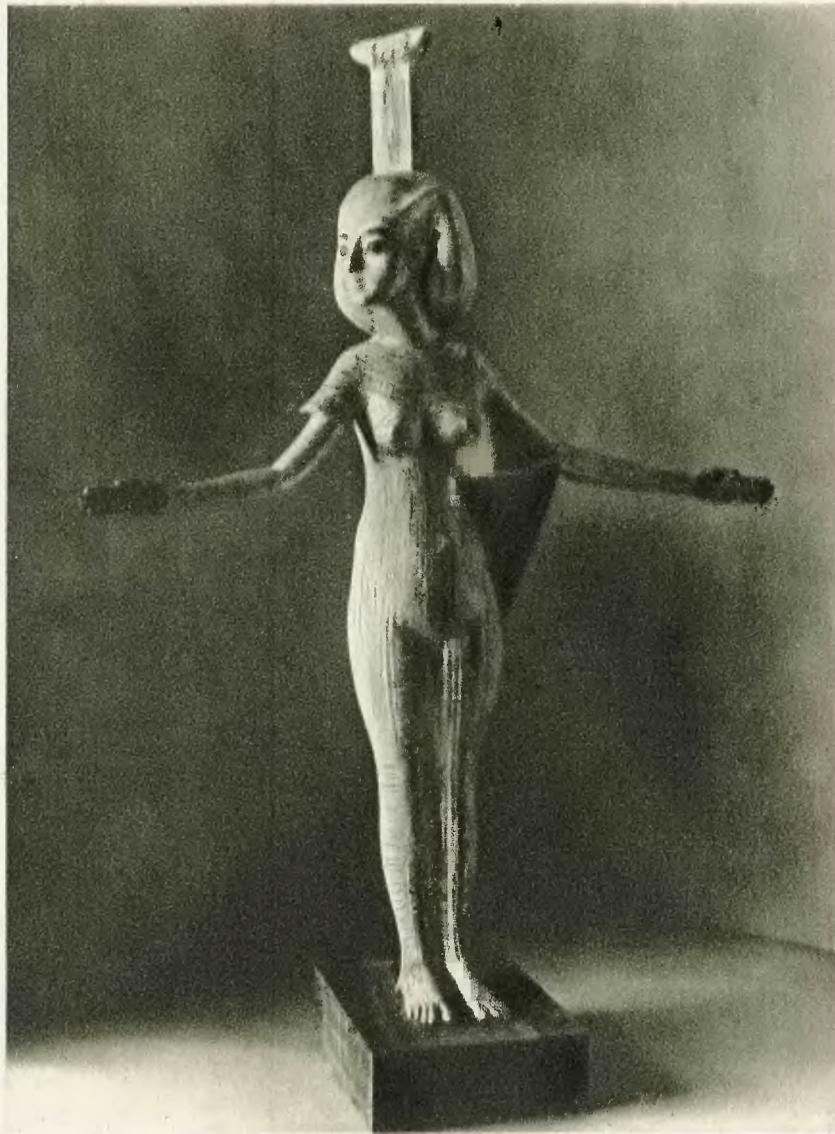
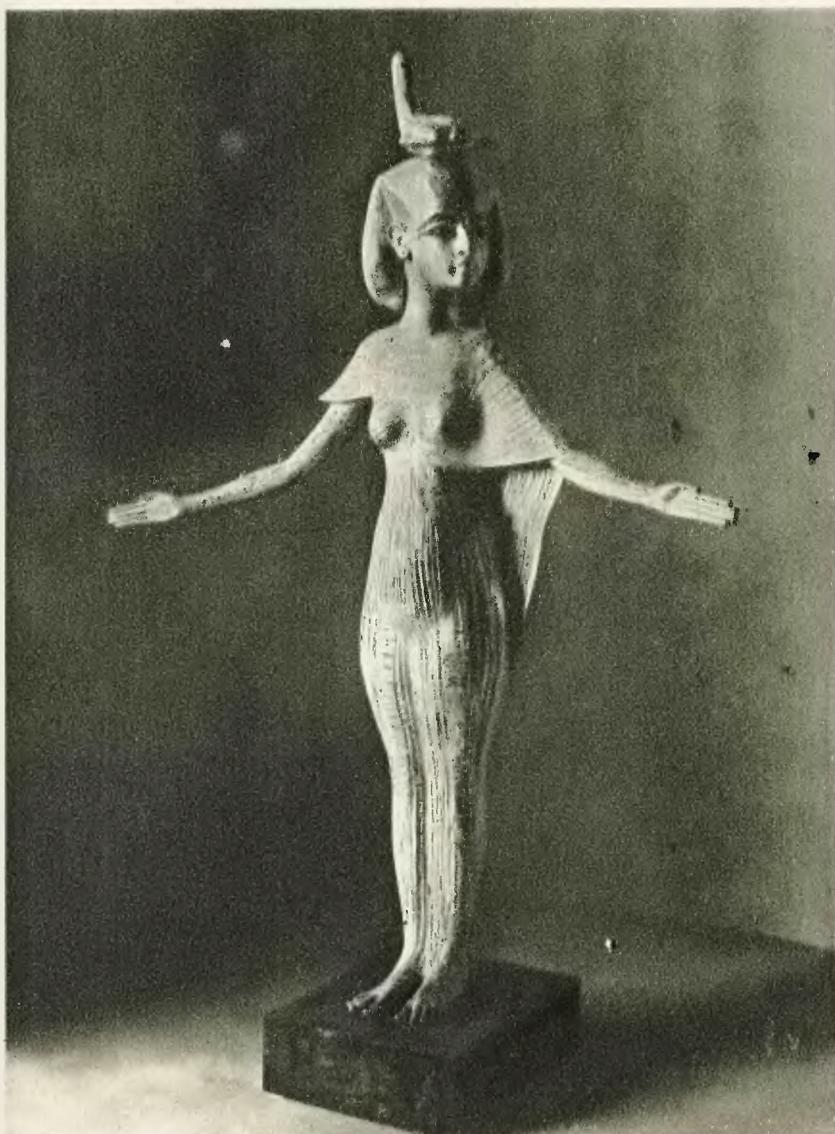
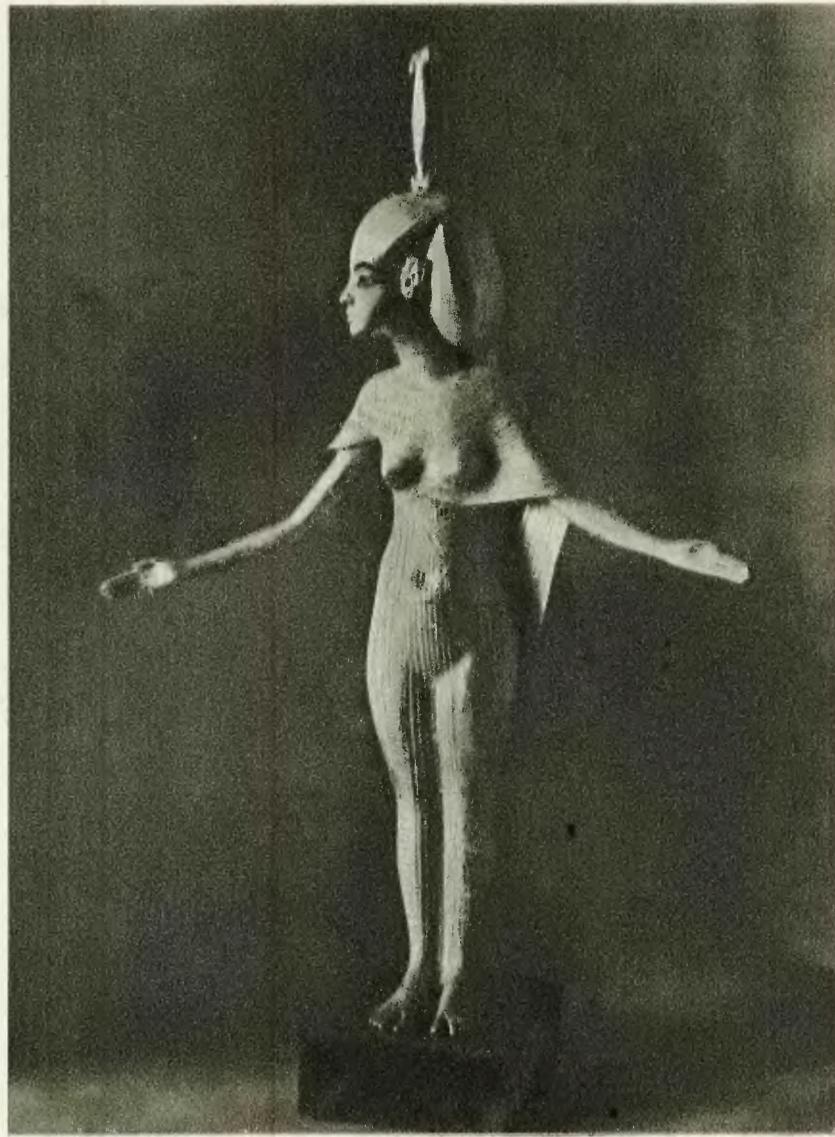
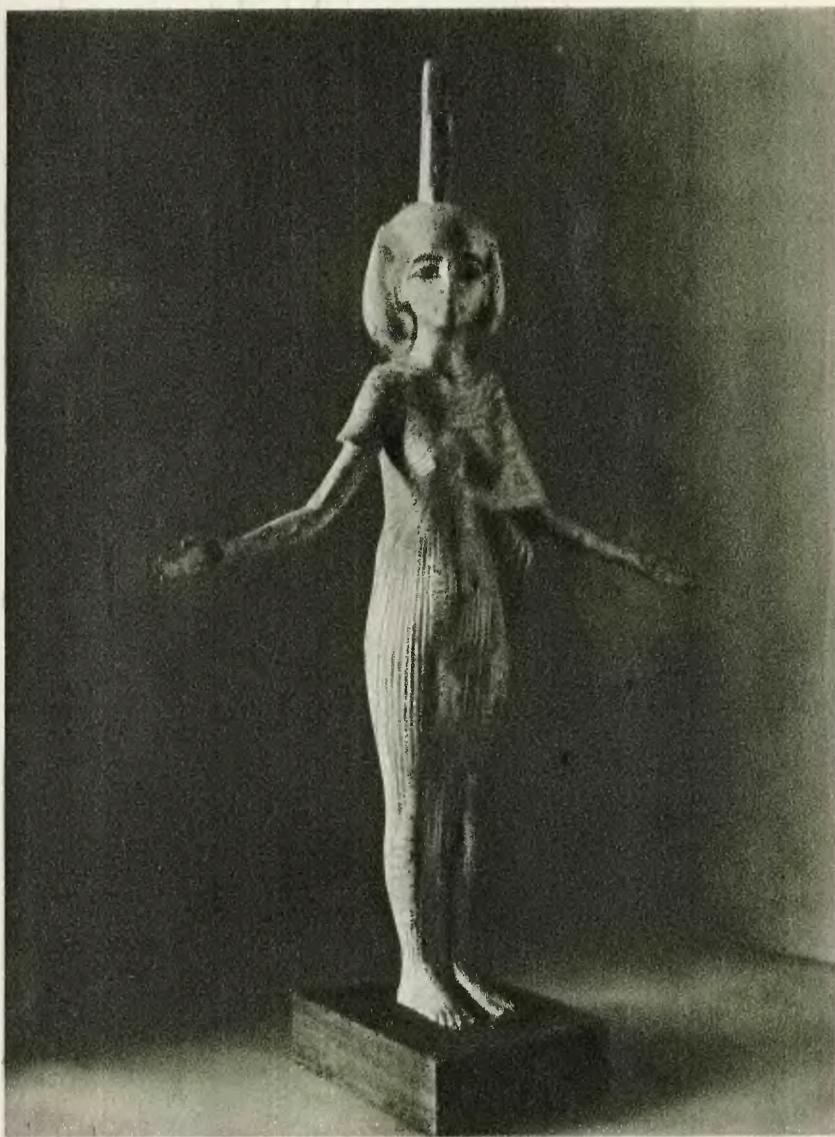
Le dais extérieur recouvrant le tabernacle dans lequel étaient enfermés les viscères du pharaon.

Photograph by Mr. Harry Burton, of the Metropolitan Museum of Art, New York. World copyright strictly reserved.

une sorte de tabernacle ou de chaise rectangulaire, recouvert d'un voile de lin noir. On retira ce voile et l'on put alors contempler dans toute sa beauté le tabernacle lui-même. Fait d'albâtre semi-translucide, il reposait sur un socle d'argent. A chacun de ses angles sont figurées à nouveau en relief les quatre déesses Isis, Néphytis, Nit et Selkit. Sur chaque face sont gravés des hiéroglyphes, dont les entailles en creux sont rehaussées de couleur noire. Le couvercle massif était assujéti par des crampons d'or, très visibles sur nos gravures.

Mais les archéologues n'étaient pas au bout de leurs étonnements. Une fois le couvercle retiré, les canopes apparurent sous la forme de quatre vases d'albâtre, dont l'orifice était obturé par quatre têtes à l'effigie de Tout-Ankh-Amon lui-même. Les canopes étaient placés sur deux rangs, les têtes se faisant vis-à-vis deux à deux. Enfin, à l'intérieur de chaque vase, il y avait une momie d'or, en miniature, réplique exacte de celle qui se trouvait dans le sarcophage. Les viscères du roi, conservés avec la même préparation que le corps lui-même, étaient contenus dans ces quatre réceptacles, qui sont peut-être ce que l'art de la ciselure et de la joaillerie de l'antique Égypte nous a révélé jusqu'ici de plus parfait.

L'ILLUSTRATION

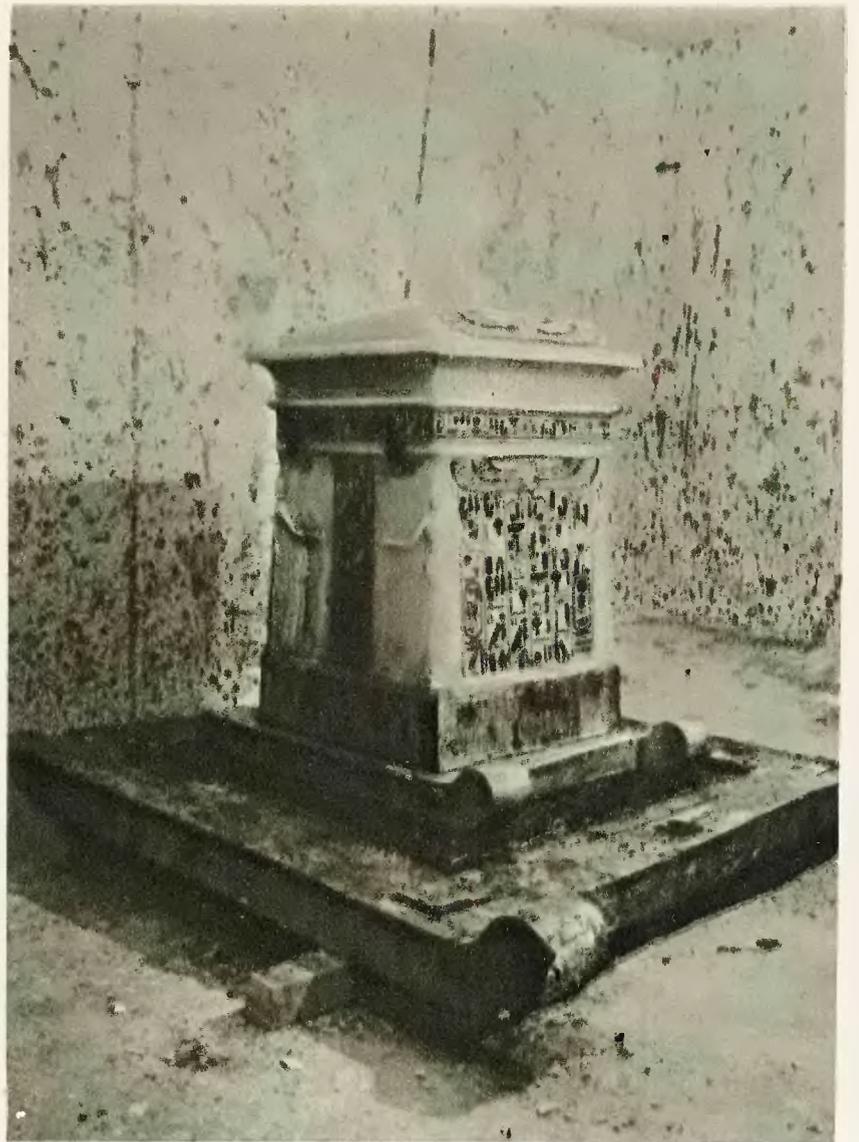


LES QUATRE DÉESSES TUTÉLAIRES, ISIS, NEPHYTIS, NIT ET SELKIT, EMBRASSANT DE LEUR GESTE PROTECTEUR LE DAIS EXTÉRIEUR DU TABERNACLE OÙ LES VISCÈRES DE TOUT-ANKH-AMON ÉTAIENT ENFERMÉS

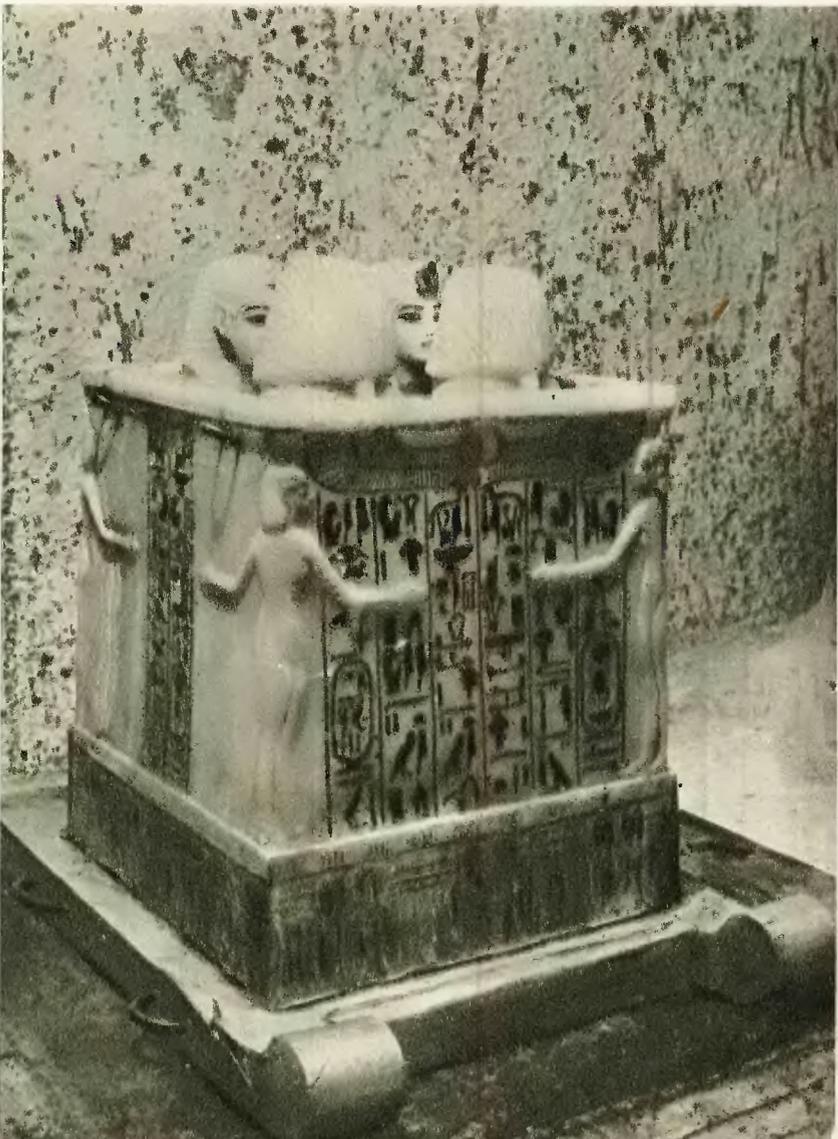
Copyright by Mr. Harry Hurton, of the Metropolitan Museum of Art, New York.



Le tabernacle, tel qu'il fut trouvé, recouvert d'un voile de lin noir.



Le même tabernacle, dépouillé du voile funèbre qui le recouvrait.



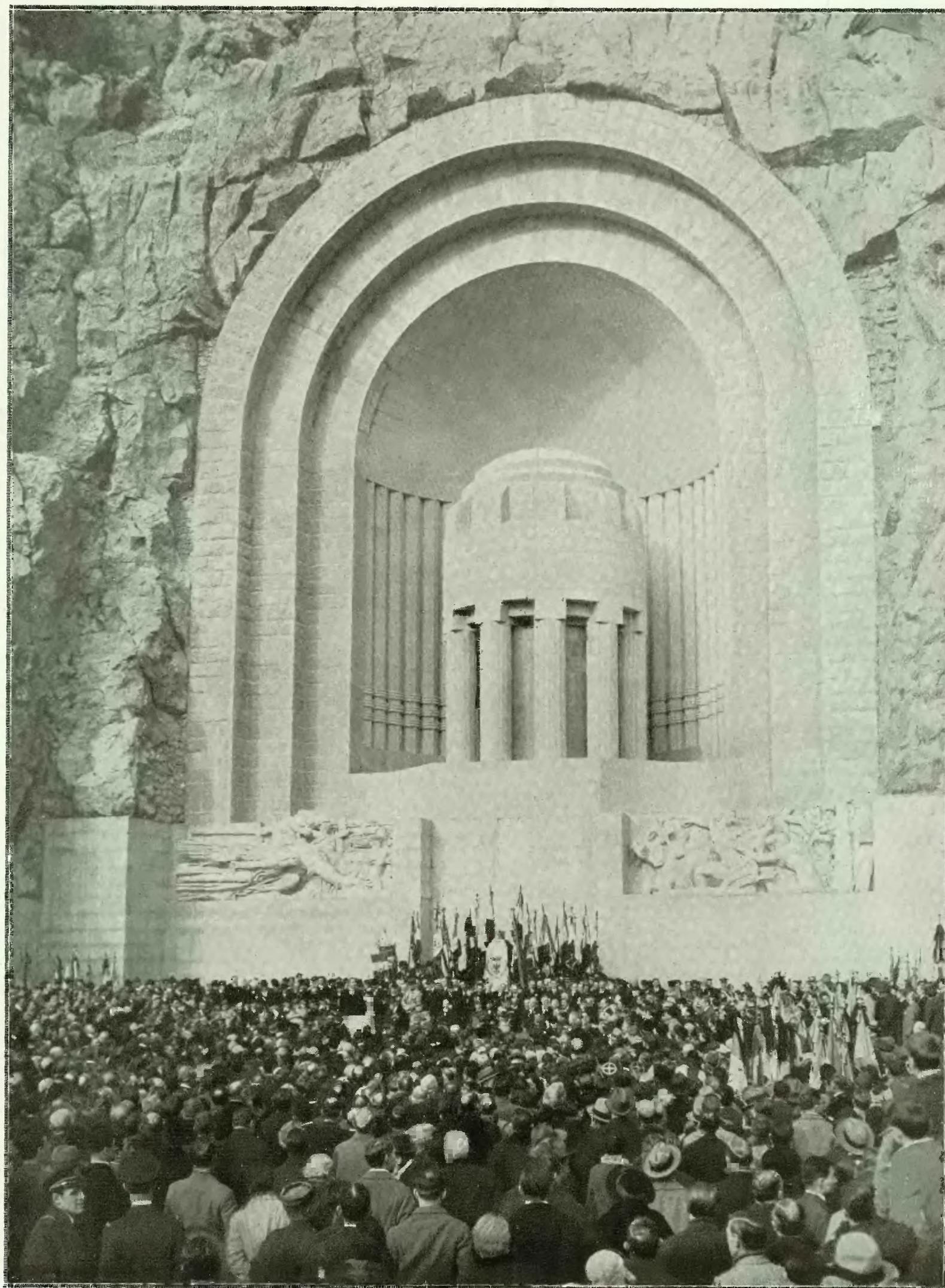
Le couvercle ayant été enlevé, quatre têtes d'albâtre, posées sur quatre urnes funéraires, apparaissent.



Après l'ouverture des urnes : un des quatre minuscules sarcophages, d'or ciselé, à l'effigie de la momie, et renfermant les viscères royaux.

LA PHASE SUPRÊME DES FOUILLES DANS LA TOMBE D'UN PHARAON. — Le tabernacle, démuné de son dais extérieur, et les « canopes » contenant les viscères de Tout-Ankh-Amen

Copyright by Mr. Harry Burton, of the Metropolitan Museum of Art, New York.



L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE LA VILLE DE NICE

MM. Séassal, architecte, et Janniot, sculpteur. — Phot. Wide World.

Nice vient d'honorer solennellement quatre mille de ses enfants tombés au champ d'honneur durant la guerre. Un monument provisoire leur avait déjà été dédié il y a quelques années ; on a, dimanche, inauguré, en présence du maréchal Foch, une œuvre digne d'eux et de la belle cité méridionale. Le monument, dû à l'architecte Séassal, grand prix de Rome, s'encastre dans la paroi rocheuse de la colline du Château, au quartier du port ; l'ensemble, haut de 32 mètres, se compose d'une niche, délimitée par une arche à triple évolution, abritant une

urne funéraire. Dans cette urne on a placé, le jour de la cérémonie, un reliquaire de bronze contenant les plaques d'identité des morts. Deux bas-reliefs du sculpteur Janniot, également prix de Rome, symbolisent de part et d'autre du socle les bienfaits de la paix et les horreurs de la guerre. Le maréchal Foch, devant les représentants des gouvernements alliés et les autorités départementales, rappela en une très émouvante allocution les combats où s'illustrèrent en Lorraine, sur la Marne, en Champagne, à Verdun, sur la Somme et sur l'Aisne, au delà des Alpes et jusqu'en Orient, les divisions du 15^e corps qui versèrent pour le pays « le meilleur de leur sang ».

COURRIER DE PARIS

UNE LEÇON

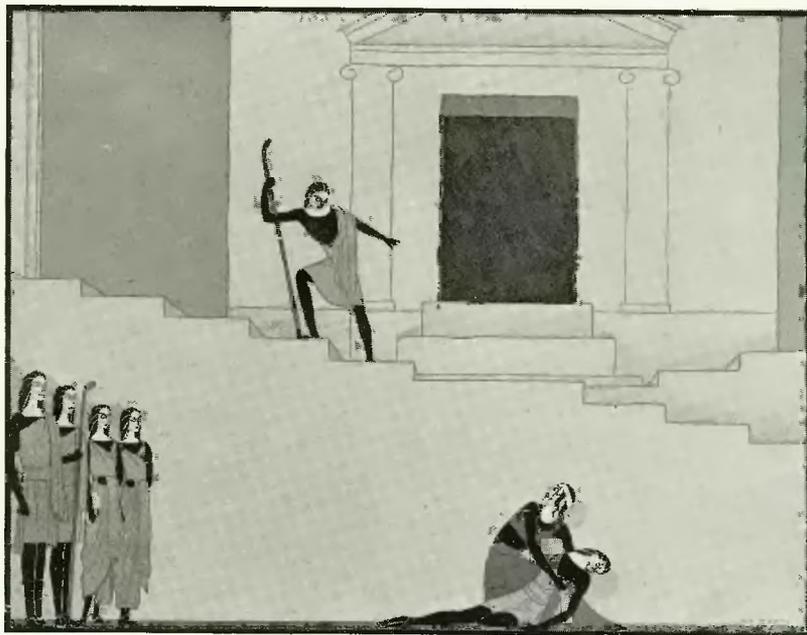
Ces jours derniers, de solennels hommages ont été rendus, à l'étranger, à quelques ouvrages lyriques ou symphoniques de musiciens modernes français. Ceux de nos compatriotes qui ont assisté à ces représentations et à ces exécutions sont revenus émerveillés de leur qualité. Il faut bien le dire : notre amour-propre national n'a pas à être flatté de ces comparaisons que lui impose le hasard. Il est indiscutable que, dans l'état actuel de notre civilisation, nous sommes tout à fait incapables d'obtenir des exécutions musicales aussi parfaites.

Sans fausse honte et sans la sournoise préoccupation de plaider non-coupable, essayons de faire loyalement, sur ce point, notre examen de conscience. Pourquoi les orchestres et les chœurs belges, allemands ou hollandais sont-ils si nettement supérieurs aux nôtres ? De l'aveu même des techniciens étrangers, nous possédons à Paris des exécutants dont la valeur professionnelle surpasse, en général, celle de leurs rivaux flamands ou germaniques. Le virtuose français est salué partout comme un maître. Nos instruments à vent, en particulier, jouissent dans les deux mondes d'une réputation éclatante. Or, avec des moyens de valeur plus modeste, nos voisins obtiennent des exécutions que nous sommes incapables d'égaliser.

L'explication de ce mystère n'est pas très difficile à trouver. En France, la « main-d'œuvre » musicale est devenue si coûteuse que nos sociétés de concerts et nos théâtres lyriques restreignent de plus en plus le nombre des répétitions. Avec le sens de l'improvisation, l'esprit débrouillard et la foi en son étoile qui caractérisent l'artisan de chez nous, qu'il manie un archet ou un rabot, une timbale ou un marteau, on arrive toujours à « s'en tirer » honorablement. On obtient même, dans cet ordre d'idées, des résultats vraiment inespérés. Ce sont de perpétuels tours de force qui nous sauvent la vie. A l'étranger, au contraire, on répète indéfiniment jusqu'au moment où l'œuvre est parfaite. La discipline et l'application, remplaçant la pousse audacieuse, finissent par avoir raison de toutes les difficultés. Et c'est ainsi que l'on obtient ces belles interprétations solides et homogènes où rien n'est laissé au hasard, où tout est soigneusement calibré et mis au point et où la pensée d'un auteur respire d'un éclat souverain.

Mais, me direz-vous, la main-d'œuvre musicale n'est donc ruineuse que chez nous ? Oui et non. En réalité, nos voisins n'hésitent pas à payer beaucoup plus cher que nous, le luxe d'entendre un beau drame lyrique ou une symphonie. On fait à la musique des sacrifices que le Français n'accepterait pas volontiers. On paye plus cher pour l'entendre, on la subventionne plus généreusement. On trouve, pour la servir, des bonnes volontés toujours prêtes et des appuis plus désintéressés. En un mot, on l'aime mieux que chez nous et on la défend plus intelligemment.

Le Français, il faut bien l'avouer, n'est pas le fils le plus fervent d'Euterpe, et la raison en est bien simple : cet enfant pétulant a beaucoup trop d'autres distractions. Disons-le sans impertinence et sans chercher à invoquer des circonstances atténuantes : la musique est la grande consolation des gens qui s'ennuient. C'est un art de recueillement et de concentration. Les Parisiens, par conséquent, s'y montreront toujours inférieurs à cause de la multiplicité des spectacles et des attractions qui dispersent leur attention. Dans une ville de Hollande, par exemple, toute la population intelligente a pour principal refuge intellectuel le théâtre lyrique ou les salles de concerts.



Mise en scène de l'*Antigone* d'Honegger, à la Monnaie de Bruxelles. (Maquette de Marty.)

Etudier pendant longtemps et voir naître progressivement un chef-d'œuvre devient un labeur passionnant. Spontanément, on forme des sociétés chorales qui, non seulement n'exigent pas de rétribution, mais paient une cotisation pour avoir le droit de construire lentement et amoureuxment une belle cathédrale sonore.

Voilà l'explication scientifique du phénomène. Nous ne songeons pas à en tirer des conclusions morales. C'est un fait. Notre genre d'existence et notre tempérament national nous empêchent de devenir de bons architectes du son. Prenons-en notre parti, mais ayons le courage de voir les choses en face.

LE SEMAINIER.

DEUX MISES EN SCÈNE ORIGINALES

Une œuvre lyrique française, l'*Antigone* de M. Arthur Honegger d'après la version de M. Jean Cocteau, vient d'être créée simultanément sur deux théâtres étrangers. Le Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles et le Stadt Theater d'Essen ont ouvert en même temps leurs portes à l'œuvre de nos deux jeunes compatriotes. Cet ouvrage, d'une forme extrêmement audacieuse, se propose de rajeunir les vieux mythes classiques en les présentant d'une façon vivante et familière et en les dépouillant de la solennité conventionnelle et de la « scolarité » qui ne permettent pas toujours à la foule d'en goûter toute l'humanité éternelle. La partition d'Arthur Honegger défend une formule de lyrisme tout à fait inédite. Elle s'efforce de ne pas alourdir le débit des acteurs et de ne pas déformer les mots par de trop libres arabesques mélodiques. Sa déclamation est rapide et respecte la seule musique et le seul rythme

des mots. Conception qui tient compte d'un des vœux obscurs des jeunes créateurs d'aujourd'hui, entraînés malgré eux par la trépidation et la frénésie de notre civilisation haletante qui s'est fondée sous le signe du moteur et de la vitesse.

Les deux théâtres lyriques, belge et allemand, ont monté avec beaucoup de soin cet ouvrage curieux et l'ont fait triompher. Il nous a paru intéressant de rapprocher les deux mises en scène, qui, tout en obéissant aux mêmes principes, diffèrent si profondément par l'exécution. Les auteurs avaient exigé que leurs personnages présentent l'aspect de statuette d'ébène à la tête d'ivoire. Une simple esquisse de palais et deux escaliers qui se croisent devant le seuil constituent tout le décor. Au premier plan, le chœur antique commente les péripéties du drame. A Bruxelles, quatre coryphées furent chargés de cette mission. A Essen, on découvrit une solution plus hardie. Pour symboliser sans doute la toute-puissance du « peuple souverain », la *vox populi* fut représentée par de grands panneaux sur lesquels étaient peints des personnages géants vigoureusement éclairés. Ces personnages embouchaient des trompettes, sans doute celles de la Renommée, trompettes qui étaient, en réalité, des pavillons de haut-parleurs derrière lesquels étaient dissimulés les chanteurs chargés d'interpréter le rôle.

Il y a là une réalisation ultra-moderne d'un symbole vénérable qui méritait d'être signalée. Son audace scandaliserait sans doute un peu les spectateurs de chez nous, mais elle ne souleva en Allemagne aucune protestation. Ces hautaines allégories, ces entités si hardiment stylisées ont été parfaitement admises par le public qui a acclamé chaleureusement l'œuvre des deux auteurs français.

Il sera instructif de rapprocher de ces deux réalisations celle qui sera composée chez nous, lorsqu'un de nos théâtres se décidera à accueillir l'ouvrage qui vient de naître hors de nos frontières.



La même *Antigone* que ci dessus, au Stadt Theater d'Essen.

Au premier plan, les panneaux avec porte-voix derrière lesquels se placent les choristes.

LES LIVRES ET LES ÉCRIVAINS

PARMI LES ROMANS

Un roman de M. Henri Mylès, *L'Autre Carrière*, traite d'un sujet assez peu connu, jusqu'ici, du public : la vie des consuls à l'étranger. L'auteur, qui a longuement résidé en Orient et en Extrême-Orient, situe une intrigue dramatique, d'une cruelle psychologie, dans le milieu cosmopolite des concessions européennes en Chine. Un jeune consul, chargé d'instruire un crime, découvre le meurtrier qui est ou fut l'amant de sa femme. Et l'affaire sera classée, non point par le mari malheureux, mais par le magistrat consulaire, que des considérations politiques supérieures empêchent à la fois de servir la justice et d'assouvir sa vengeance. L'étude très curieuse de l'atmosphère réalise la complexité de ce drame intime où s'opposent d'une part la passion au devoir, de l'autre les principes de la justice répressive aux intérêts de la diplomatie internationale. Mais, surtout, l'intérêt de ce livre tient au caractère presque neuf de son information. Parents pauvres des diplomates, les consuls forment une « autre carrière », moins dorée, moins enviée, moins connue. L'Etat, à l'étranger, ne se confond-il pourtant pas avec le consul qui concentre en ses mains tous les pouvoirs répartis dans la métropole entre tant de fonctionnaires distincts ? Il n'était pas inutile de nous montrer comment vivent nos consuls dans les terres lointaines où ils représentent leur pays. Le roman, bien conduit, ne prend en aucun de ses chapitres le ton de la satire ou de la polémique. Mais il y a, entre un diplomate et un consul, un très remarquable dialogue où se définissent les « deux carrières » et qui, sous une forme élégante et sobre, groupe toutes les idées qui sont l'essence de ce livre.

Ne quittons point l'Orient encore. Panaït Istrati nous y retient avec le lyrisme et le réalisme dont est fait son art puissant et qui, dans son nouveau livre, réalisent les accents profonds, tragiques du *Refrain de la fosse*, histoire d'une pauvre fille tombant de gouffre en gouffre.

Le drame d'une existence déchu fait encore le sujet du livre, très animé, de M. André-Marie Prat, *la Servante du palais hindou*. L'auteur — un officier de marine — nous transporte dans le Bosphore, sur les vieux paquebots chargés de réfugiés russes. Il était intéressant de nous donner une étude psychologique et d'essayer une description romanesque de cette base navale hallucinante où l'on a vu grouiller tragiquement les déchets d'un monde anéanti.

Revenons en Occident, en France. Sera-ce pour y trouver le diable ? S'il faut en croire M. Jean Leune, *le Malfaisant* a sévi, chez nous, pendant la guerre comme il sévit à toutes les époques troublées et dans tous les pays déchirés par des crises : développement de l'esprit de lucre, déchaînement des appétits, des ambitions, des jalousies, des haines, lutte contre l'autorité qui maintient... L'état-major d'une division au repos est cantonné dans un château dont la châtelaine est un peu trop séduisante, où les filles de la ferme fument des cigarettes de luxe et portent des bas de soie. Le Malfaisant opérerait-il par le charme de ces inquiétantes créatures ? Un jeune officier pressent la trahison et, dans les heures tristes d'une veillée, avec ses camarades, il évoque les tenaces légendes qui, dans ce coin de l'Artois, montrent, aux différents siècles, l'œuvre du Démon. Quant à la châtelaine trop curieuse, quant aux filles de la ferme aux déshabillés trop galants, un ordre opportun les évacue sur l'arrière. Satan, une fois de plus, a perdu la partie, du moins pour le moment, car, dès après la guerre, et avec de nouveaux moyens, il tentera de ressaisir l'avantage.

Peut-on composer avec le Diable ? Il semble bien que ces concessions ou ces compromissions, dans notre humanité,

sont à peu près de chaque jour. Mme Léontine Zanta, l'analyste si remarquable de la « Psychologie du féminisme », oppose, dans *la Part du feu*, l'attrait passionnel où elle ne veut pas voir la loi suprême de la vie et le sentiment de la responsabilité qui s'attache à nos actes et les suit inexorablement, comme l'a dit notre Bourget dans l'œuvre puissante publiée l'an dernier, à pareille époque, par *L'Illustration*. Dans *la Part du feu*, Mme Léontine Zanta démontre combien il est parfois difficile, et pire, de faire « la part du feu », car le feu tend à tout dévorer, et les obstacles tardifs qu'on lui oppose ne ménagent le plus souvent, à ceux qui veulent l'empêcher de réaliser son œuvre, qu'un délai.

Après avoir, dans son *Pénitent de Furnes*, fort bien accommodé le pittoresque avec le spirituel, M. Henri Davignon situe sur un plan analogue, en son nouveau livre *le Vieux Bon Dieu*, cette avide recherche du divin qui se manifeste souvent chez les êtres les plus simples. Imaginez, dans l'âpre beauté d'une solitude wallonne, un paysan penché sur le sillon rétif. L'homme s'acharne, dans l'ombre envahissante du crépuscule, à retirer de la terre un obstacle imprévu qui l'arrête et qui, mis à jour, va changer sa vie. Car la souche retirée du sol n'est autre que l'image d'un grand Christ médiéval taillée en plein bois, et qui gisait là, conservée par miracle. Le paysan, Sidoine, est saisi mystérieusement jusqu'au fond de l'âme par le prodige de cette découverte. Emotion contagieuse. La femme de Sidoine, Rosa, divorcée naguère d'avec un brutal qui vit non loin de là, dans la vallée industrielle et frondeuse, sent l'ardent besoin, dans sa nouvelle vie, de prières, d'espérance, et se prend d'une tendresse sans borne pour ce vieux Bon Dieu, surgi tout exprès, lui semble-t-il, pour l'entendre. De ce Christ, venu dans leur existence, l'homme et la femme font leur bien. Ils l'installent en ce coin paisible de montagne et, de tous côtés, promptement, les pèlerins affluent, les vrais, les faux et, avec eux, ceux qui trouvent plus accessibles les autels sans lois.

Mais Sidoine et Rosa sont bientôt dominés par l'obligation morale qui, sous le signe du vieux Bon Dieu, gère désormais leur vie. Drame spirituel que précèdera, dans un accent plus vif, la présence — en marge — d'une autre femme, dont la figure hautaine et passionnée donne à ce roman son développement mystique et ses raisons humaines.

M. Robert Coiplet analyse, dans *la Onzième Heure*, un drame familial complexe et poignant. Pour réaliser un mariage qui doit la réhabiliter d'une première faute, une femme n'hésite point à sacrifier autour d'elle plusieurs existences et témoigne, en ces crimes, d'une âme endurcie au point d'ignorer, pendant vingt ans, le remords.

Mais, du jour où renaît la conscience, la coupable connaît une torture morale qui la conduit au seuil de la folie. Le tourment progressif des cauchemars et des hallucinations aboutit à la crise justicière : la femme fait l'aveu total des ignominies dont sa vie fut tissée. La simplicité du dénouement, à l'heure où, dans Cambrai envahie par les « masses profondes » de 1914, l'exode facilite tant de séparations, réalise la forte émotion de cette œuvre.

ALBÉRIC CAHUET.

L'Autre Carrière, Floury, édit., 12 fr. — *Le Rejrain de la fosse*, Bossard, édit., 12 fr. — *La Servante du palais hindou*, E. Fasquelle, édit., 12 fr. — *Le Maltaisant*, Edit. de la Vraie France, 12 fr. — *La Part du feu*, Plon, édit., 12 fr. — *Le Vieux Bon Dieu*, Plon, édit., 12 fr. — *La Onzième Heure*, Plon, édit., 12 fr.

LES EXPOSITIONS

Les artistes mutilés et blessés de la guerre ont éprouvé le besoin de s'unir pour présenter au public leurs œuvres. Dans la grande bataille de la vie, où ils se sont trouvés engagés au lendemain de l'armistice, ils se sont sentis handicapés. De longues convalescences, de grandes infirmités pour certains ont diminué leurs moyens, les ont obligés à de véritables rééducations. Éparpillés, perdus, ils en arrivaient à douter de l'utilité de leur effort. Sur l'initiative de l'un d'eux, M. Paul Preyat, ils viennent de former un petit noyau bien cohérent et leur première exposition s'est ouverte dans la galerie Magellan, mise gracieusement à leur disposition par M. Crétolle.

Ces grands blessés ne s'adressent pas à notre pitié, mais à notre sympathie. Ils demandent que nous mesurions leur effort et que nous reportions sur leurs œuvres l'intérêt que méritent leurs sacrifices. Il faut simplement aller les voir. C'est un groupement qui naît, bien modeste encore, et qui essaye ses forces. S'il reçoit des encouragements, il créera un Salon annuel auquel ces artistes se prépareront. La visite qu'on leur fera ne sera pas perdue. Il y a, hélas ! bien des expositions auxquelles tout Paris est convié et qui ne présentent pas un choix d'œuvres aussi sérieuses. Pas d'étrangetés, de laisser aller, de mystifications. La souffrance mûrit et éloigne des faciles mensonges. On trouve dans ce petit groupe beaucoup de sincérité. Cela a son prix.

Notons ces quelques œuvres : de M. Paul Preyat, amputé du bras droit, un village aux toits gris, très juste de valeurs et si solidement peint qu'on ne soupçonnerait jamais l'effort de toute une réadaptation ; des paysages de M. Dar-met, bien dans l'atmosphère, visions claires, heureuses, expression d'une joie que l'on sent profonde devant la nature ; mêmes qualités dans les peintures de M. A. Conchet, avec de fins rapports. C'est la grande lumière du Midi, au contraire, avec ses effets colorés, qui a attiré M. G. Leenaerts, un autre amputé du bras droit. Deux portraits solides de M. Rulser gagneraient encore à avoir les fonds mieux accordés avec les figures et

plus à leur plan. Il y aurait d'autres peintures à citer, celles du colonel Proteau, de MM. Wagner, Jungelbluth, Bertrand. Mais il faut mettre au premier rang quelques sculptures, la panthère en bronze de M. Maurice Prost, un amputé du bras encore, morceau d'un beau style dans sa simplification ; une tête de faune de M. Bracquemond, dont le caractère rappelle un peu les œuvres de M. Dardé ; des bustes de MM. Halbout et Marius Giot ; des bronzes de M. Marius Cladel et les terres cuites et bois de M. Charles Duvellat, un aveugle de guerre. Et je doute qu'on puisse regarder sans émotion ces œuvres modestes sur lesquelles ont couru des mains frémissantes, cherchant à tâtons à créer des formes, à réaliser des visions enfermées derrière des paupières closes. M. Fredy Stoll, un des artistes les plus originaux de la génération nouvelle, apporte fraternellement à ses camarades blessés comme lui le concours de son talent déjà consacré par les succès. Son groupe du *Rapt* est une œuvre solide, pleine de fougue et de style.

JACQUES BASCHET.

LES THÉÂTRES

Un Cœur tout neuf, à la Comédie-Caumartin... Deux couples antithétiques, qui se fixeront au dénouement : d'une part, un vieux célibataire barbu, provincial et timide, et une jeune veuve, mère d'un grand fils de vingt ans ; d'autre part, ce grand fils et une jeune fille serbe. M. Paul Vialar a eu l'ambition d'opposer deux générations : celle des parents, qu'il connaît par ouï-dire, et la sienne, car il est un « moins de trente ans ». Les jeunes gens d'aujourd'hui, nous laisse-t-il entendre, affectent volontiers le scepticisme et le cynisme. Mais sous ces dehors se cache la même ingénuité sentimentale, qui est, paraît-il, notre lot, à nous autres, gens d'avant guerre. Ces constructions sont toujours un peu arbitraires. L'action ne l'est pas moins, car elle repose sur un quiproquo prolongé. Il y a pourtant quelques jolies scènes, notamment entre la mère et le fils. MM. Paul Bernard, Alcover, Mmes Lucienne Parizet et Marguerite Pierry, celle-ci dans un rôle délicat et nuancé assez nouveau pour elle, que nous connaissions surtout comme fantaisiste, comique, sont les quatre protagonistes.

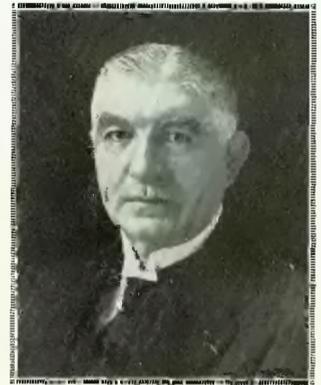
La Puissance des mots, de M. René Bruyez, que le Cercle des Escholiers a eu l'heureuse idée de nous présenter à son récent spectacle, avec la collaboration d'artistes dévoués, se rattache à ces pièces de la jeune école dont le subconscient, le rêve et la psychanalyse fournissent la trame. C'est une œuvre en marge du théâtre habituel, mais d'une singulière pénétration d'analyse et de pensée. M. René Bruyez a su, néanmoins, rendre dramatique le cas exceptionnel de cet artiste amoureux d'un fantôme que son imagination a créé et qui finit par se matérialiser, car ses éléments étaient, inconsciemment, empruntés au réel. Il faut se borner ici à signaler le mérite rare d'une telle réalisation qui déconcerterait peut-être le

grand public, mais qui est parfaitement à sa place sur une scène d'avant-garde. M. René Bruyez a recueilli la haute estime d'une élite : son but est atteint.

R. DE B.

LE PROFESSEUR GOSSET

L'Académie de médecine vient d'admettre parmi ses membres le professeur Gosset, qui compte parmi nos plus éminents chirurgiens. Né à Fécamp en 1872, chirurgien des hôpitaux à trente ans, professeur à la Faculté depuis vingt ans, le nouvel académicien s'est surtout spécialisé dans la chirurgie abdominale à laquelle il a



apporté des perfectionnements techniques de grande valeur ; ses services pendant la guerre lui valurent la cravate de commandeur que remplaça, l'an dernier, la plaque de grand officier. Parmi ses plus illustres clients figure M. Clemenceau.

Doué d'une activité extraordinaire, le professeur occupe ses loisirs à diriger un élevage de chevaux dont il n'est pas rare de voir paraître les sujets sur nos hippodromes. Signe particulier : ne conduit jamais lui-même sa voiture, persuadé que les trépidations du volant sont dangereuses pour la sûreté de main indispensable aux praticiens du bistouri.

LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Les célèbres cathédrales de Sens et d'Auxerre, les basiliques de Vézelay et de Pontigny et tant d'autres églises comptent parmi les plus beaux édifices religieux de France. Toutes ces richesses architecturales ainsi que les nombreux châteaux historiques, parmi lesquels Tan-lay, Saint-Fargeau, Chastellux, les sites merveilleux d'Avallon, du Tonnerrois, les vallées si riantes ou si pittoresques de l'Yonne, de la Cure, du Serein, ainsi que l'incomparable vignoble de Chablis, tout cela se trouve décrit, par la plume et par de nombreux clichés, dans le numéro spécial que *L'Illustration Economique et Financière* vient de consacrer au département de l'Yonne.

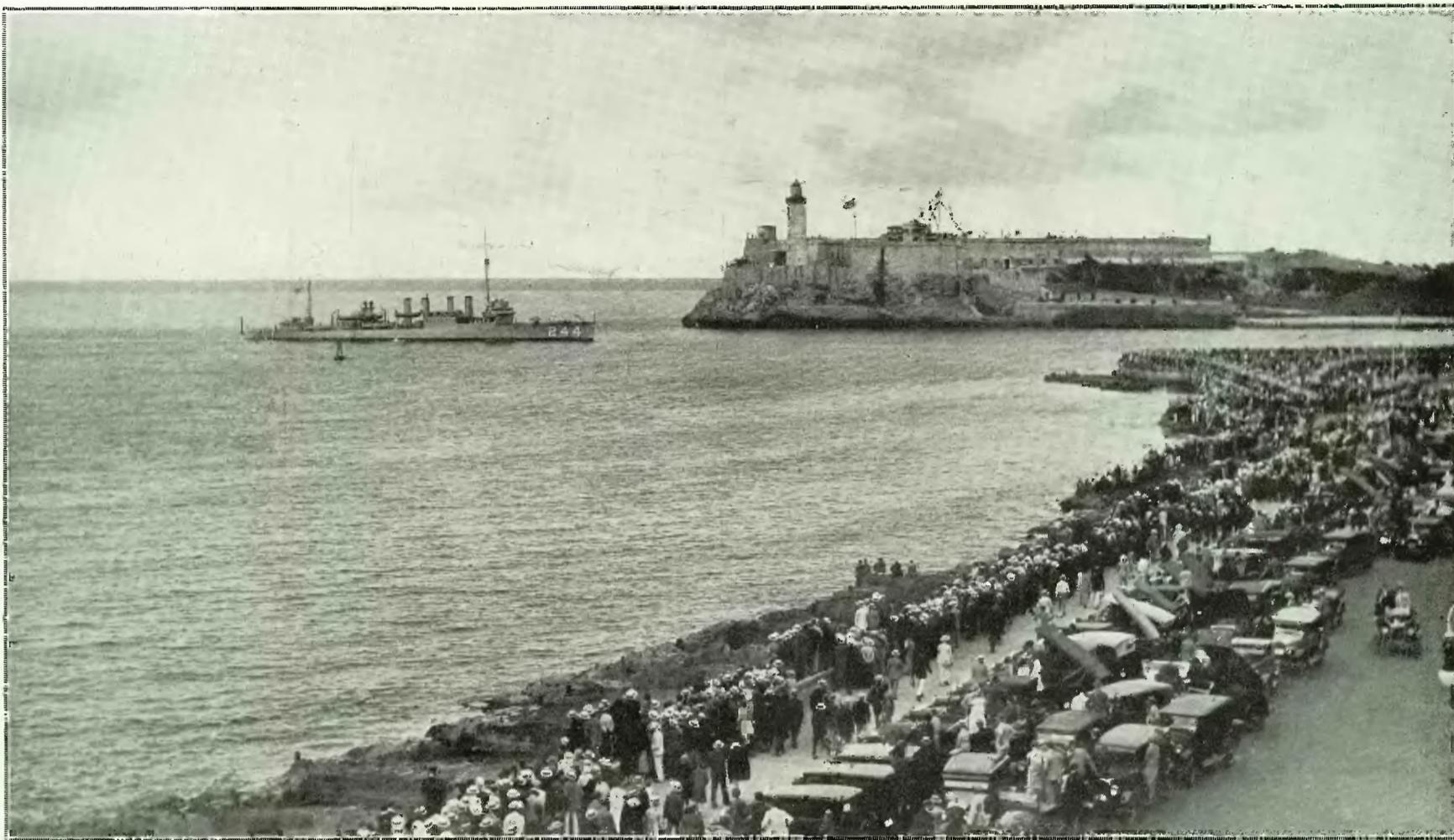
Envoyé gratuitement aux abonnés de *L'Illustration Economique et Financière*, le numéro spécial de l'Yonne est en vente au prix de cinq francs en France et aux colonies, et de six francs à l'étranger.



Panthère (bronze), par Maurice Prost.



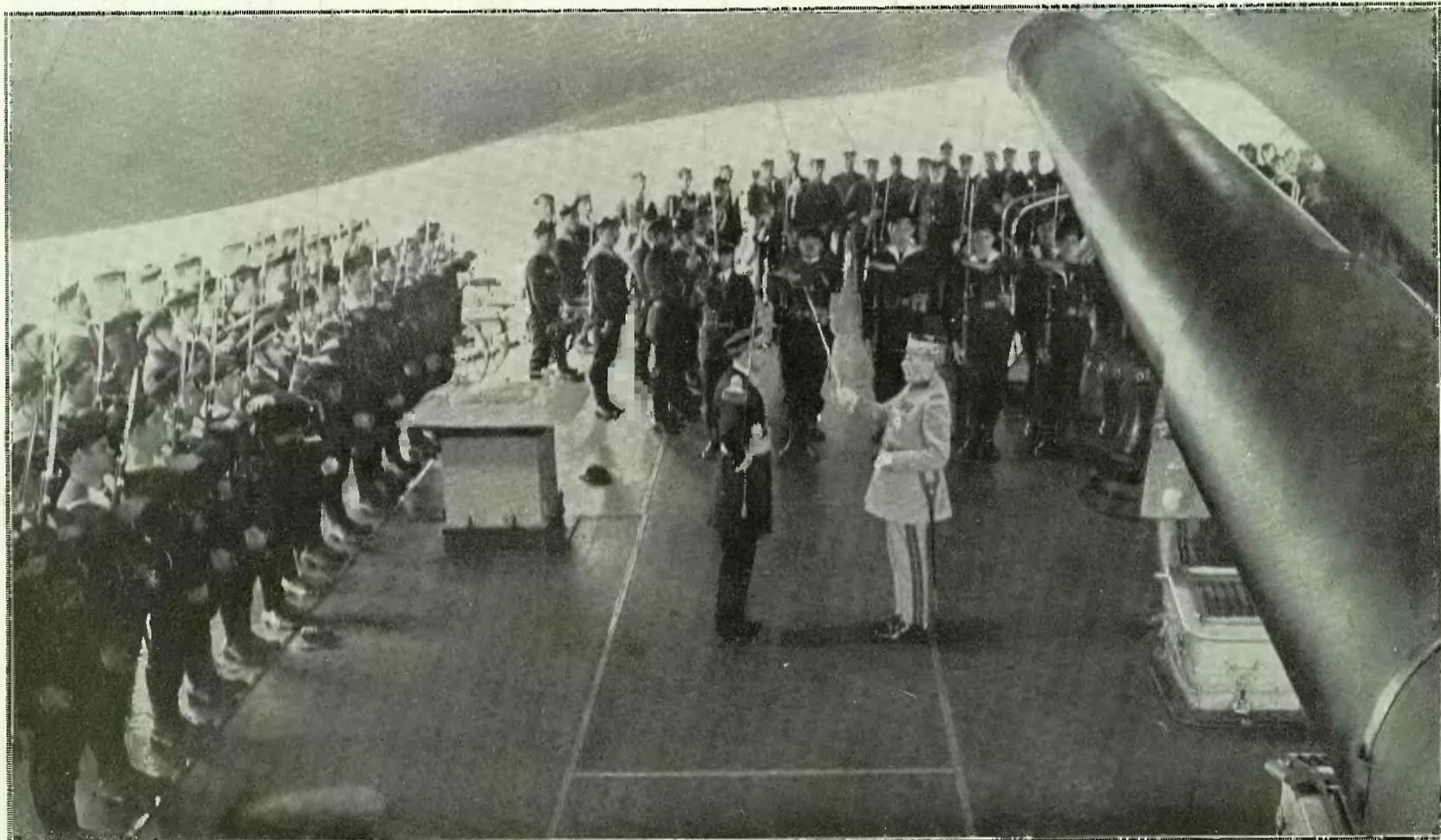
Le village de Roffiat, en Bretagne, par Paul Preyat.



EN RADE DE LA HAVANE. — Arrivée du destroyer à bord duquel se trouve le président Coolidge allant assister à la conférence panaméricaine ; au fond, la vieille forteresse espagnole « Moro Castle ».

Nous avons mentionné, dans le numéro du 21 janvier, l'ouverture, à la Havane, du Congrès panaméricain par le président des Etats-Unis, M. Coolidge n'est resté que deux jours dans la capitale cubaine et c'est M. Hughes, ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, qui l'a remplacé. Il est fort rare que le chef d'Etat de la grande République américaine en quitte le territoire : aussi est-ce une réception d'une grande solennité que le général Machado, président de la République cubaine, et les représentants des diverses Républiques latines ont faite à M. Coolidge. Celui-ci était venu à bord du cuirassé *Texas*, escorté

du croiseur *Memphis* et de six destroyers. Arrivé à la Havane le dimanche 15 janvier, il en repartait le surlendemain. Depuis lors, les travaux de la Conférence se sont poursuivis. Les motions présentées par plusieurs délégués, particulièrement du Salvador et de la République Argentine, ont, comme il fallait s'y attendre, assez vivement mis en cause la politique impérialiste des Etats-Unis. Ceux-ci n'en persistent pas moins à défendre leur droit d'intervention, dont M. Hughes a affirmé que son pays n'usait jamais que dans la mesure strictement nécessaire au maintien ou au rétablissement de l'ordre dans le continent américain.



EN RADE DE VILLEFRANCHE. — A bord du cuirassé *Provence*, le maréchal Foch donne l'accolade à l'amiral Docteur promu grand officier de la Légion d'honneur.

Phot. Wide World.

Le maréchal Foch, qui, on l'a vu d'autre part, s'était rendu à Nice pour inaugurer un monument aux morts, a prolongé son séjour dans les Alpes-Maritimes. Après avoir visité la cité des aveugles de guerre au quartier Valrose, il s'est rendu, le lendemain, à bord du cuirassé *Provence*, en rade de Villefranche. Là, en présence

des officiers et de l'équipage, il a remis la plaque de grand officier de la Légion d'honneur au vice-amiral Docteur qui commande l'escadre de la Méditerranée. Et ce fut une très belle minute que celle où le grand chef des armées de terre de la République donna l'accolade au grand chef de notre première escadre.